Les 8 morts de l'explosion à McMasterville

Aucune responsabilité criminelle de la CIL

page 3

LE JOUR

le jeudi 26 février 1976

où nous serons maîtres chez nous

Pluie • Maximum 6 • 2e année no 297 • 48 pages • 25 cents



Autopsie d'une condamnation à mort ou sur faire trand

page 2

28-04-76 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Rayonier -Cartier

erte de $50 millions en 16 mois

page 3

NOUS FÊTONS NOTRE 10ième ANNIVERSAIRE
RENAUD-BRAY
VENEZ NOUS VOIR AU
5219 CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL
30,000 TITRES
100,000 VOLUMES
JUSQU'AU 28 FÉVRIER
20 %
sur tout, tout, tout !..
SAUF REVUES

Pierre David présente une sélection des Films Mutuels
voici la suite d'Emmanuelle, le chef-d'oeuvre de la litterature erotique filme a Bali, Hong Kong et Paris
Emmanuelle l'Antivierge
avec Sylvia Kristel
un film de Francis Giacobetti
A L'AFFICHE
cinemas LE PARISIEN 5 480 Ste CATHERINE O. 866-3856
CHATEAU 1 St Denis & Belanger 271-1103
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129
CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776

FTQ, CSN, CEQ et CTC

Manif le 22 mars à Ottawa

par Gisèle Tremblay

La FTQ, la CSN et la CEQ se joindront au Congrès du travail du Canada (CTC), le 22 mars prochain à Ottawa, pour une manifestation massive devant le parlement afin de réclamer le retrait de loi sur le plafonnement des salaires.

C'est ce jour-là que le CTC présente son mémoire annuel au gouvernement, entièrement consacré cette année aux mesures de contrôle des salaires.

La FTQ s'est entremise entre la centrale canadienne, à laquelle elle est affiliée, et les deux autres centrales québécoises, auxquelles elle est associée dans le Front commun, pour que cette manifestation témoigne en même temps de la lutte du secteur public québécois contre le gouvernement.

A la suite d'une assemblée qui réunissait mardi quelque 200 délégués, la FTQ invite ses syndicats qui auront le droit de grève dans les prochaines semaines de l'utiliser ensemble cette journée-là et en d'autres occasions, pour mieux mener l'assaut contre les mesures de contrôle.

Mais les syndiqués qui seront en grève illégale le 22 mars sont priés eux aussi de converger vers Ottawa. A l'intention de ceux qui ne pourront pas se déplacer, les trois centrales québécoises organisent le même jour des manifestations et des assemblées régionales au Québec.

Pour la FTQ, la CSN et la CEQ, ce projet marque l'entrée du secteur privé dans la bataille des syndiqués du secteur public contre les lois ouvrières restrictives.



Clark à son poste

OTTAWA (PC) – Le nouveau chef conservateur, M. Joe Clark, a officiellement fait, hier, son entrée à titre de chef de l'Opposition. Le jeune député de Rocky Mountain a été félicité par les chefs des autres formations politiques qui siègent aux Communes.

Le premier ministre, M. Pierre-E. Trudeau, a ouvert la ronde des discours en félicitant le Parti conservateur pour leur dernière convention.

éditorial

Une amélioration dans la formulation et l'administration des tests linguistiques de la loi 22 ne conduira pas à des résultats socialement acceptables, écrit Laurent Laplante. Ce n'est pas de tests dont le Québec a besoin, mais d'une préséance à l'école française sur l'anglaise, estime-t-il.

page 28

sommaire

L'économie 8
La chronique du Québec 10
Le monde 16
Carrières 20
Editorial 28
Vous avez la parole . . .29
Le fond des choses 30
Dans votre assiette 32
Le gourmet gourmand . .33
Horaires 34
Bandes dessinées 35
Mots croisés 35
Ce que Laurent Laplante en pense 36
Petites annonces 37
Vie et culture 38
Sports 43

A cause des Jeux olympiques

Canada: n'entre pas qui veut!

OTTAWA (d'après CP) – Les officiers du ministère de l'Immigration auront désormais le pouvoir d'interdire l'entrée au pays à tout visiteur, qu'il détienne ou non un visa. Il suffira que le visiteur soit soupçonné de vouloir s'engager dans des activités violentes pour lui interdire l'entrée.

Tel est du moins le contenu d'un projet de loi présenté, hier, à la Chambre des Communes, par le ministre Robert Andras, de l'Immigration.

Le sens qu'il faut accorder à ce projet de loi doit être lié à la sécurité des Jeux olympiques: pour s'assurer que le terrorisme ne marquera pas les Olympiades, tous les moyens sont utilisés. Y compris l'interdiction de séjour, pour raison de soupçon...

Pendant ce temps, à Québec, on s'apprête à retarder une fois de plus la tenue de la Commission parlementaire (prévue pour la fin mars ou le début avril) portant sur l'organisation et les coûts des Jeux olympiques. C'est le ministre responsable de la Régie, M. Victor Goldbloom qui l'a laissé entendre hier à Montréal. Le prétexte pour retarder la tenue de cette Commission parlementaire: M. Goldbloom sera occupé à "revamper" l'image des Jeux. Son "opération charme" s'effectuera en Europe, à Paris et à Londres principalement.

Demain, dans le JOUR

Autopsie d'une condamnation à mort

Les dessous de l'affaire Réal Chartrand

A l'occasion de la reprise du débat sur la peine de mort au Canada, LE JOUR publiera, dès demain, le premier d'une série d'articles intitulé: "Autopsie d'une condamnation à mort".

A côté des arguments théoriques, pourtant bien connus, qu'on ne manquera pas de nous servir au cours des prochaines semaines, à côté de la démagogie que suscitera, inévitablement, ce débat, nous avons cru apporter une pièce nouvelle au dossier: le portrait, le plus complet possible, d'un condamné à mort.

Ce portrait, c'est celui de Réal Chartrand, condamné à mort en novembre 1972, après avoir été reconnu coupable du meurtre de l'agent de police Gabriel Labelle, 23 ans, de Ste-Thérèse, au nord de Montréal. Le drame se déroulait le 12 octobre 1971.



Réal Chartrand, en mai dernier: il défendait lui-même sa cause, en Cour suprême, à Ottawa.

Tous les recours prévus par la loi ayant été épuisés, Réal Chartrand doit être pendu, en théorie, le 15 juillet prochain. La nouvelle loi à l'étude, à Ottawa, viendra sans doute transformer la peine. Désormais, on le sait, en vertu de la nouvelle loi, les personnes reconnues coupables de meurtre au premier degré seront passibles d'une peine d'emprisonnement minimum de 25 ans.

C'est l'histoire complète de Réal Chartrand que nous raconterons: cette histoire est exemplaire, à plusieurs égards, des situations vécues par d'autres condamnés; en plus, elle est spectaculaire. Aussi, croyons-nous qu'elle est susceptible d'amener plusieurs personnes à réfléchir sur l'aptitude des lois et des appareils judiciaire et pénitentiaire à rendre une justice équitable.

Une erreur de quelques millions!

(P.S.) – Une erreur absurde s'est glissée dans le texte publié hier concernant le contrat éventuel de Taillibert, que M. Rouleau, président de la Régie des installations olympiques, évalue à environ $10 millions ou peut-être moins. A la toute fin du texte, nous faisions état d'un contrat de livraison de roulottes pré-fabriquées, pour sevir de quartiers des athlètes, dans le grand stade-semi-temporaire des Jeux. Ce contrat en est un de $425,000, et non de $425 millions, bien sûr!

Toute une différence, d'autant plus qu'il ne s'agit qu'un des contrats concernant des équipements temporaires. Ca serait un bien mauvais début, si l'on commençait déjà par le demi-milliard!

EXCLUSIF

Vendredi, dans le cahier vie et culture: entrevue avec

GINETTE RENO

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Ceux qui n'ont pas senti le printemps dans l'air hier feraient mieux de se faire examiner les trous de nez, parce que, comme, dans la tête de monsieur le maire, il doit y avoir quelque chose de bouché quelque part. Monsieur le maire, lui, a résolu son problème avec le magnifique entonnoir en or qui lui coiffe désormais le crâne. On l'a encore vu l'autre jour déclarer, en désignant son entonnoir du doigt: avez-vous vu ma belle bottine? Tout le monde a admiré le pied... Pour aujourd'hui, monsieur le maire va mettre un par-dessus à sa bottine car on attend de la pluie. Hé oui, ça va être bon pour les jardins et ça va éteindre les feux de forêts.

Température

Aussi doux qu'hier: de 6 à 8.

Aperçu pour demain

Il paraît que le soleil va se montrer demain mais que les nuages vont revenir aussi vite. La météo, on devrait jamais s'occuper de ça!

au jour le jour

A MONTREAL

• Consultations publiques de l'Office des professions du Québec sur la réglementation des honoraires professionnels dans la pratique privée, à 10h, au salon Jolliet de l'hôtel Reine-Elizabeth.

• Assemblée publique du Conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), à 14h, au 3737 est, rue Sherbrooke. Sujet: Règles d'application de la loi 22 et l'inscription officielle des élèves pour l'année scolaire 1976-77.

• Soirée amicale de la Saint-Valentin, organisée par la Société des écrivains canadiens, section de Montréal, à 20h, au couvent des dominicains, 2715, Chemin de la Côte Sainte-Catherine.

• Conférence sur les accords d'Helsinki donnée par le Dr Adélard Paquin, président de la Société culturelle Québec/URSS, à 20h, au 4570, rue Saint-Denis.

AILLEURS AU QUEBEC

Hull: Convention du Parti québécois/Hull pour le choix d'un candidat, à 19h30, à l'école Pie XXI, 189, rue Archambault. Candidats: M. Maurice Corriveau et Mme Jocelyne Ouellette.

QUEBEC: Congrès de l'Association forestière québécoise sous le thème "Education et environnement forestier au Québec", au Château Frontenac.

Trois-Rivières: Soupercauserie du Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ), à 18h, au restaurant Le Centurion, 356, boul. des Forges. Conférencier: M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition.

Il n'y aurait plus de "phase 2 et 3"!

ITT-Rayonier: des pertes de $50 millions en 16 mois, à son usine de Port-Cartier

par Pierre Sormany

Au cours de ses 16 premiers mois d'activités, l'usine de pâte de cellulose de Rayonier-Québec, filiale de la multi-nationale américaine ITT, à Port Cartier, a enregistré des pertes de l'ordre de $50 millions, selon une source interne de la compagnie, qui refuse d'être identifiée.

L'informateur du JOUR a aussi affirmé que la compagnie attribuerait cette situation à des problèmes syndicaux, en partie, mais aussi à des erreurs dans l'évaluation même de la rentabilité du projet.

Problèmes techniques

Les problèmes rencontrés jusqu'à maintenant sont de trois ordres. Le premier, déjà connu, concerne les coûts élevés de la construction au Québec, ces dernières années, à cause des troubles syndicaux d'une part, mais surtout à cause de la "pression" exercée par l'émergence d'un grand nombre de "grands chantiers". L'usine de Port-Cartier, qui constituait la phase "1" de ce vaste projet (prévu à $500 millions au total) devait ne coûter qu'environ $160 millions, dont $40 millions étaient fournis par les gouvernements à titre de subventions directes.

Or, la facture se serait finalement chiffrée à plus de $300 millions. Pareille inflation a bien sûr des effets sur le volume des emprunts qu'a dû consentir Rayonier-Québec, rendant "marginale" la rentabilité de l'ensemble du projet, à court terme du moins.

Le second problème tient à la situation syndicale dans cette usine de la Côte-Nord, en fonction de la technologie particulière de l'usine de pâte et cellulose, qui suppose un fonctionnement continu. D'une part, la mise en marche de l'usine a été beaucoup plus lente que prévue (pour des raisons strictement techniques), mais par la suite, plusieurs journées d'étude, grèves perlées ou autres manifestations syndicales ont interrompu la production.

Si ces arrêts n'ont, sur les dépenses, à peu près aucun effet (les travailleurs ne perdent leurs salaires que pour la durée de leur débrayage), l'effet sur les revenus est désastreux, la remise en marche de l'usine étant longue. Cela aurait aussi posé des problèmes de fourniture face à la clientèle.

En troisième lieu, les études de rentabilité de l'ensemble du projet de Port-Cartier reposaient sur une évaluation inexacte de la richesse de cette forêt domaniale. On avait procédé à partir de photographies aériennes d'un certain nombre "d'échantillons" de cette immense forêt. Or, la réalité a démontré que la densité de matière ligneuse n'était que le tiers de celle qu'on avait prévu.

Outre la diminution du volume de bois exploitable, cela a pour effet d'augmenter considérablement le prix de revient de chaque corde de bois: $60 la corde, au lieu de $38!

Ré-évaluation

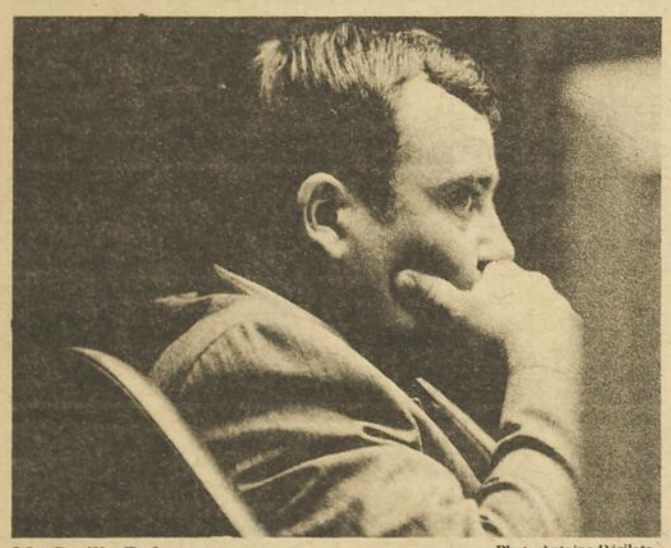
Il est donc évident que cette situation a conduit la compagnie, détenue à 100% par la toute-puissante ITT, à abandonner complètement les phases ultérieures de ce projet, tant et aussi longtemps qu'une ré-évaluation d'ensemble de la richesse forestière et des coûts d'opération de cette usine moderne, ainsi que des conditions du marché ne démontrera que leur rentabilité est possible. Pour l'instant, la compagnie estime qu'elle aura déjà assez de peine à rentabiliser cette "modeste" première phase.

En janvier dernier, pour "camoufler" jusqu'à un certain point la situation financière de la société québécoise dans l'ensemble de la structure de la multinationale ITT, on a procédé à un réaménagement technique par lequel toutes les autres filiales de l'ITT au Canada ont été placées sous le contrôle de Rayonier-Québec.

Pour l'instant toutefois, Rayonier-Québec ne compterait pas, selon notre informateur, renégocier l'ensemble du contrat qui la lie au gouvernement du Québec, ni abandonner les opérations ou vendre l'usine, selon la rumeur qui courrait la semaine dernière sur la Côte-Nord.

Rappelons toutefois qu'une clause du contrat intervenu en 1971 entre ITT-Rayonier et le gouvernement stipulait qu'en cas de fluctuations majeures du marché ou de troubles sociaux, la compagnie était lavée de toutes ses obligations à long terme envers le Québec!

CIL: Delage clôt l'enquête sans connaître la cause de l'explosion



Me Cyrille Delage — Photo Antoine Désilets

par Robert Lévesque

Alors qu'on ne sait toujours pas qu'elle a été la cause de l'explosion qui a fait huit morts à la CIL de MacMasterville le premier octobre 75, le commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, a mis un point final à son enquête, hier, en rendant un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle aucune.

Cette enquête du coroner, ajournée dans le vague le 22 octobre dernier, reprenait ses travaux hier à l'hôtel de ville de Beloeil. Un comité d'experts techniques, mis sur pied par le gouvernement fédéral, est venu déposer son rapport dans lequel on fait état de deux possibilités: la foudre tout simplement, ou bien une friction qui se serait produite dans la pompe auraient pu causer cette explosion.

On se rappelle qu'une formidable explosion était survenue, le premier octobre vers 19 heures, dans un des départements de l'usine de fabrication d'explosifs de la CIL de MacMasterville. Huit ouvriers y trouvaient une mort immédiate et plusieurs étaient blessés.

L'épicentre de l'explosion se situait à l'endroit où l'on fabriquait le "Power-Mex", une substance explosive d'invention récente.

Lors des audiences du coroner, en octobre, le syndicaliste Michel Chartrand, représentant les ouvriers de l'usine, avait dénoncé vigoureusement l'absence de mesures de sécurité suffisantes à cet endroit. On avait alors appris que la veille de l'explosion, ce département avait enregistré une production record sur les ordres d'un contremaître.

M. Robert Cousineau, premier opérateur de ce genre de matériel, et qui travaille à la CIL depuis 28 ans, était venu dire devant le commissaire Delage qu'il avait souvent vu des corps étrangers se mêler dans la bouteille qui servait à fabriquer l'explosif. On avait alors évoqué la possibilité que la présence de ces cailloux ait causé l'explosion.

Devant la complexité des faits, la difficulté de savoir, même des experts, ce qui a pu causer cette explosion, Me Cyrille Delage a conclu, pour ces huit travailleurs, à une mort violente sans responsabilité criminelle.

Les travailleurs morts à la CIL de MacMasterville sont Gérald Beauregard, Alain Bédard, Pierre Bernier, Gérard Caron, Pierre Fournier, Pierre Lévesque, Jean Ouellette et Edgar Racine. Cinq d'entre eux étaient mariés, et quatre avaient des enfants.

300 ouvriers en grève à la CIL de Valleyfield

(LE JOUR) – Les 300 travailleurs de l'usine d'explosifs de la Canadian Industries Limited (CIL), à Salaberry-de-Valleyfield, se sont mis en grève hier.

Les grévistes, membres de la CSN, réclament notamment l'inclusion dans la convention d'une clause sur la santé et la sécurité à l'ouvrage. Ils s'en prennent au "camouflage d'accidents" fait par la compagnie et au rythme de production "infernal". Ils affirment ne pas vouloir subir le même sort que les huit syndiqués (CSN) morts dans l'explosion survenue à l'usine de la CIL à McMasterville et les six autres qui ont péri à l'usine de la multinationale en Alberta.

Les autres points en litige sont la clause d'ancienneté et les salaires. Le syndicat réclame aussi que la compagnie abandonne une poursuite de plus de $160,000 contre les ouvriers.

L'arrêt de travail a été approuvé par 82% des membres, après plus de six mois de négociations.

Les échos du jour

Le dernier numéro de Time Canada (1er mars) publie une lettre de Keith R. Johnson, de New York City, entièrement rédigée en français. Tout un précédent! Le lecteur se plaint d'un article sur le "français" en France, où Time aurait cité de nombreux exemples... pleins de fautes. D'ailleurs, bon prince, le rédacteur en chef de la revue répond au lecteur en français lui aussi, et sans faute cette fois: "Time s'est trompé".

●●●

Le maire de Hull s'en est pris à son tour hier à la venue de la reine pour l'ouberture des jeux. Puisqu'Ottawa ne paie pas le déficit, le premier citoyen de cette ville estime qu'il est anormal que la reine de ce pays, une "étrangère", y soit mise en évidence.

●●●

Le JOUR continue de recevoir des souscriptions tardives mais combien nécessaires. Merci entre autres aux professeurs de l'Ecole André-Laurendeau, à Saint-Hubert. Et rappelez-vous, chers lecteurs, que nous avons entrepris une campagne d'abonnements postaux, surtout auprès des institutions, associations professionnelles ou sociales, groupements, etc... Si vous connaissez des adresses, faites-nous le savoir.

●●●

C'est confirmé: c'est bel et bien dans le nouveau comté de Fabre que le ministre des Affaires internationales du Parti québécois (sic) compte se présenter. On donne ce comté comme un "comté sûr" aux prochaines élections.

●●●

Jean Drolet est le nouvel enfant prodigue des libéraux provinciaux. Il fera désormais office d'attaché de presse du solliciteur général Fernand Lalonde. C'est un travail qu'il connaît bien, pour l'avoir rempli pendant les trois dernières années de règne du Wapiti pompier au ministère de la Justice. Mais justement, c'est que ce M. Drolet a fait, depuis lors, une courte (très courte) incursion dans le nouveau PNP de M. Choquette. Il avait notamment participé à l'assemblée de formation.

●●●

Ce retour au bercail s'est fait à la faveur du départ de Raymond Bélanger, ancien attaché de presse à la CECO, qui travaillait depuis l'automne pour Fernand Lalonde. M. Bélanger est devenu vice-président de l'agence de publicité ultra-libérale Pierre Tremblay & Associés.

Les négociations du secteur public

Demi-journée de grève aujourd'hui

Un test pour le gouvernement et pour le Front commun

(par G.T.) – Le gouvernement a offert hier aux enseignants une meilleure offre salariale plutôt qu'un médiateur. La CEQ réclamait un médiateur pour débloquer l'impasse à la table sectorielle, où sont discutées des conditions de travail telles la tâche et la sécurité d'emploi; le gouvernement réplique par une offre qu'il ne peut ni déposer ni négocier, puisque les négociations salariales ne sont pas encore commencées et qu'elles seront menées à une table centrale qui n'a pas encore été convoquée.

Cet effort de dernière heure ne modifiera donc en rien les actions que le Front commun a programmées pour aujourd'hui. Ces actions prennent toute leur importance à la lumière du choix décisif que devra faire bientôt le Front commun entre une lutte conforme aux lois les plus abusives ou une lutte en dehors du cadre légal.

par Pierre Tanguay

Plus de 90,000 travailleurs de tous les coins du Québec doivent prendre part aujourd'hui à la plus importante journée d'action entreprise par le Front commun CSN-CEQ-FTQ depuis le début des négociations dans le secteur public.

Ecoles élémentaires et secondaires, cégeps et hôpitaux seront les cibles principales de cette demi-journée nationale de grève.

Cette journée sera importante à plus d'un titre. D'abord elle permettra au Front commun de vérifier l'énergie et l'enthousiasme de ses membres à l'égard d'un moyen d'action comme la grève. Ensuite, cette journée sera pour le gouvernement et les syndiqués l'occasion de faire le test de la loi sur les services essentiels en milieu hospitalier.

On verra en effet aujourd'hui si les syndiqués suivront le mot d'ordre du Front commun et détermineront eux-mêmes les services qu'ils jugent essentiels de maintenir dans les hôpitaux ou s'ils tiendront compte de la menace du ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, et respecteront la liste des services essentiels tel que déterminés par les commissaires-enquêteurs gouvernementaux.

Le ministre Parent a rappelé hier aux travailleurs des hôpitaux que si le droit de grève leur était acquis ils devraient toutefois respecter les décisions des commissaires - enquêteurs sous peine de poursuites et d'amendes. On sait que la liste des services essentiels limite sérieusement en certains cas le droit de grève. Et certains endroits en effet les commissaires-enquêteurs ont décidé que 100% du personnel devrait être à son poste.

Les enseignants

Cette journée d'action doit aussi être celle des enseignants. Une importante partie des membres de la CEQ de même que les enseignants protestants doivent débrayer aujourd'hui pour une demi-journée.

Du côté des enseignants des cégeps affiliés à la CEQ ce sera pour certains la huitième ou la neuvième journée d'étude depuis le début du harcèlement en octobre dernier.

Les enseignants de cégeps membres de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN) poursuivront pour leur part le boycottage des cours pour adultes qu'ils ont entrepris en début de semaine.

Ces enseignants réclament l'intégration aux cégeps de ce système d'éducation parallèle. Les cours pour adultes ont actuellement un statut spécial qui pénalisent les enseignants et les étudiants en ce sens que, ni d'un côté ni de l'autre, on ne peut bénéficier des avantages et des services du cégep.

Les syndiqués voteront les deux à la fois

Si le Front commun choisit la grève totale, il défiera toute loi de retour au travail

par Gisèle Tremblay

Si les 170,000 syndiqués du Front commun optent finalement pour la grève totale, ils défieront par la suite toute loi spéciale destinée à y mettre fin.

Dans un bulletin d'information intitulé "Se battre lucidement", le Front commun met ainsi ses membres en demeure de choisir entre un arrêt de travail illimité qu'il faudra poursuivre contre la loi s'il y a lieu, et toute une batterie de mesures de harcèlement dont la plupart ont déjà été employées jusqu'à maintenant.

Ce choix s'impose, bien entendu, si le gouvernement continue d'offrir aux tables de négociation des conditions de travail que les syndiqués jugent inacceptables.

Le bulletin de huit pages décrit en détail toutes les mesures de répression qui s'abattront sur les syndiqués si d'une manière ou d'une autre, ils décident de résister: amendes, décrets, poursuites, injonctions, lois spéciales, saisie des biens meubles, emprisonnement, suspensions, lock-out, congédiement, etc. Certaines de ces mesures ont déjà été largement utilisées contre les syndicats depuis le début de la négociation.

Le document, qui invite les syndiqués à choisir leurs moyens d'action en toute conscience des risques, est destiné aux discussions en assemblée qui se poursuivent dans les syndicats du Front commun jusqu'à la réunion du conseil d'orientation (700 délégués) le 8 mars. Ces assemblées et la réunion du conseil doivent décider de la prochaine offensive.

Si le conseil d'orientation décide de réclamer un mandat de grève, explique le bulletin, les syndiqués devront voter (au scrutin secret) en sachant qu'un vote favorable à la grève est un vote favorable à la transgression de la loi spéciale. Si une majorité se dégage néanmoins en faveur de cette solution et qu'une loi spéciale est effectivement adoptée, c'est le conseil d'orientation qui se réunira à nouveau pour décider s'il faut ou non braver la loi spéciale: il n'y aura pas de second scrutin.

Après avoir rappelé les lois restrictives sur les services essentiels et le plafonnement des salaires, après avoir prévu injonctions et lois spéciales, le bulletin précise en regard les pénalités qui attendent les contrevenants: de fortes amendes ou, à défaut de payer, saisie des biens ou emprisonnement.

Mais, le bulletin rappelle la lutte des employés d'entretien du métro à l'été 1974. Ces syndiqués avaient résisté aux injonctions, aux amendes, aux suspensions, aux poursuites... et le juge Deschênes, devant l'absurde obligation d'emprisonner 1,600 travailleurs, avait jugé qu'il n'appartient pas à la justice de régler des conflits socio-économiques. Pour braver les lois répressives, conclut le bulletin, il faut les braver jusqu'au bout de manière à les rendre inopérantes.

Plutôt que nommer un médiateur l'état-patron fait de nouvelles offres aux enseignants

par François Demers

Plutôt que nommer un "médiateur", comme le proposent la CEQ et la Fédération des commissions scolaires catholiques, l'Etat-patron préfère déposer de nouvelles offres monétaires à l'intention de ses enseignants. Car l'équipe libérale estime que la nomination d'un médiateur pourrait "entraîner le gouvernement dans un guêpier".

Au cours de sa quatrième conférence de presse hebdomadaire (la deuxième en compagnie du nouveau ministre de l'Education Jean Bienvenue), le ministre Oswald Parent a en effet expliqué hier que depuis le début, l'équipe libérale n'a jamais eu l'intention d'abdiquer sa responsabilité en ce qui concerne la répartition des argents à la disposition de l'Etat. S'il a pu être question (à condition que la CEQ l'accepte) de nommer un observateur, pour faire rapport uniquement sur le comportement des négociateurs à la table des enseignants, il ne peut pas contre être envisagé de confier à quelque tierce partie que ce soit, le pouvoir de faire des recommandations pouvant impliquer des déboursés d'argent que le gouvernement ne veut pas faire.

Bien sûr, l'équipe Bourassa pourrait toujours refuser les conclusions de ce "médiateur", ou de cet "arbitre" mais, souligne M. Parent, "Allez donc ensuite vous justifier de ce refus aux yeux de la population!".

Devant le refus de la CEQ de jouer le jeu de l'observateur, le gouvernement dépose donc à l'intention des seuls enseignants de nouvelles offres monétaires dans un "effort particulier à l'intention de ceux dont les salaires étaient les moins élevés jusqu'à maintenant".

Il n'est pas question d'ailleurs, a précisé le ministre Jean Bienvenue, que de semblables offres soient déposées aux autres tables de négociation du Front commun.

Les nouvelles offres faites mardi ou hier selon les cas, à la CEQ, aux enseignants anglophones et à ceux des cégeps "apportent des améliorations significatives aux traitements offerts aux enseignants ayant de 14 à 17 ans de scolarité".

Ce qui veut dire des augmentations de 30.5% pour les enseignants comptant 14 ans de scolarité, 30% pour ceux de 15 ans, 29.5% pour ceux de 16 ans, 28.84% pour les 17 ans.

"Pour les autres catégories d'enseignants, ajoute le communiqué officiel, la partie patronale maintient son offre initiale de 45% à 50% d'augmentation pour ceux qui ont 12 ans de scolarité et de 36% à 38.6% d'augmentation pour ceux qui ont 13 ans de scolarité. Les plus hauts salariés (18, 19 et 20 ans de scolarité) ont pour leur part déjà reçu une offre leur accordant une augmentation de 26.5% en regard des échelles de 1974-75".

Et la version officielle de conclure: "Tous les principaux éléments (tâche, sécurité d'emploi, salaires) sont réunis pour permettre des pourparlers accélérés et pour conclure une entente avec les enseignants dès le mois de mars".

SUCO
éducation
à la solidarité

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Air France a perdu ses passagers sur Chicago

par
Gaétan Lavoie

Comme il fallait s'y attendre, depuis qu'Air France a déménagé à Mirabel, comme tous les autres transporteurs internationaux, la compagnie française a perdu 70% de son trafic Montréal-Chicago.

C'est évidemment Air Canada qui a profité des malheurs d'Air France. Air Canada continue à voler plusieurs fois par jour sur Chicago à partir de Dorval. Selon le directeur pour le Canada d'Air France, M. Michel Baron, avant le déménagement d'octobre dernier, Air France jouissait d'une clientèle d'affaires importante sur Chicago. Les passagers se plaisaient à voyager en 747 sur le 031 qui origine de Paris quotidiennement avec un arrêt à Montréal, pour finalement terminer à Chicago.

Dans la situation actuelle, les passagers ne sont pas intéressés à rouler en voiture jusqu'à Mirabel pour voler avec Air France. D'autre part, la compagnie ne peut voler entre Mirabel et Dorval pour recueillir les passagers pour Chicago. Ce serait insensé. Les passagers se rendent donc à Dorval et volent conséquemment avec Air Canada, seul transporteur sur Chicago.

Selon Michel Baron, la plupart des passagers qui volent sur Chicago sont des hommes d'affaires du West Island et donc très près de Dorval. Toujours selon le directeur pour le Canada de la compagnie aérienne française, le déménagement à Mirabel s'est fait trop tôt. Il rappelle que les compagnies d'aviation n'étaient pas enchantées et pas pressées du tout de déménager à Mirabel. Selon M. Baron, avant que la décision finale de construire Mirabel ne soit prise, les compagnies d'aviation dont Air France avaient fait savoir que la construction de Mirabel était précoce.

A Mirabel, les malheurs d'Air France ne s'arrêtent pas là. Il y a pour la compagnie française des problèmes d'entretien au nouvel aéroport international de Montréal. Pour les pannes importantes sur un 747 par exemple, il devient nécessaire de voler sur Dorval. Mirabel ne possède pas les locaux nécessaires afin d'abriter un jumbo et en faire l'entretien quand le problème est majeur. Il cite le cas du changement de pare-brise d'un jumbo qui demandait plusieurs heures avant d'être effectué.

Il est fréquent qu'au cours d'escales que des problèmes mécaniques demandent le matériel et l'espace nécessaire pour les résoudre. Il faut se demander finalement à quoi servent les super-hangars construits récemment à Dorval par Air Canada alors que les jumbos volent surtout sur Mirabel.

Finalement, M. Baron espère qu'Air France obtiendra le droit de voler sur Paris à partir de Toronto. Le vol Los Angeles-Paris effectuerait un arrêt à Toronto. La liaison Chicago-Montréal-Paris demeurerait évidemment. Air France espère saisir ainsi une clientèle torontoise qu'elle évalue à environ 20% et qui se rend en France par d'autres transporteurs européens en passant par l'Allemagne, par exemple. Evidemment, Air France pense aussi à la clientèle qui vole sur l'Europe avec Air Canada à partir de Toronto.

Les espoirs d'Air France sur Toronto ne sont pas nouveaux. Ils sont vieux de quatre ans. Le tout a commencé quand la compagnie italienne Alitalia a obtenu des droits sur Toronto. Air France fait bien des pressions sur le gouvernement canadien, mais n'a aucune route à offrir à Air Canada dans le cadre des échanges bilatéraux entre la France et le Canada. La faveur canadienne peut se faire attendre encore longtemps même si M. Baron espère et se dit prêt à voler à partir de Toronto dès le mois de mai prochain. Ceci n'exclut pas évidemment que les liaison Paris-Montréal/Montréal-Paris demeureront toujours.

L'arrêt du prolongement du métro

Morin ne croit pas aux raisons invoquées

(LE JOUR) – Le chef de l'opposition ne croit pas aux raisons techniques données par le gouvernement québécois pour "stopper" le prolongement du métro ainsi que l'annonçait, hier, le Devoir.

Ce sont, affirme M. Morin, les gens de l'est et du nord de Montréal qui vont faire les frais des mauvaises décisions du gouvernement Bourassa et du gouvernement municipal de Montréal".

Selon le quotidien de la rue Saint-Sacrement, qui citait là-dessus le ministre des Transports, Raymond Mailloux, et le sous-ministre, également responsable de la Régie des installations olympiques, M. Claude Rouleau, les prolongements du métro à l'est de la rue Beaugrand jusqu'à Pointe-aux-Trembles, à l'ouest de la station Queen Mary à Ville Saint-Laurent et au nord de la station Jean-Talon jusqu'à Montréal-Nord, sont totalement irréalistes". MM. Mailloux et Rouleau croient qu'il serait préférable et moins coûteux de relier ces points par un système de transport du Canadien National à condition qu'Ottawa finance 80% du déficit.

M. Jacques-Yvan Morin croit que si les transports en surface peuvent constituer une solution temporaire, lorsque les distances sont longues et que la population est clairsemée, il en va tout autrement dans des milieux densément habités comme c'est le cas sur l'île de Montréal. Aussi rejette-t-il ce qu'il a qualifié "d'explication embarrassée" de MM. Mailloux et Rouleau. Selon lui le gouvernement est tout simplement dans une impasse financière tant à cause des Jeux olympiques que de la Baie James et il doit effectuer des coupures dans des projets essentiels.

"Je pense tout simplement, explique-t-il, aux transports, à l'amélioration des services hospitaliers et à la qualité de l'enseignement. Pour avoir mal défini ces priorités, le gouvernement Bourassa se voit acculé à sacrifier la qualité de la vie des Québécois".

Québec a l'intention de restructurer la CUM

MONTREAL (PC) – Le gouvernement du Québec a l'intention de modifier sensiblement les structures de la Communauté urbaine de Montréal et de redonner aux banlieues certaines juridictions qu'elles ont perdues en 1970. C'est ce qu'a annoncé, mardi soir, devant un millier de citoyens du West Island, le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom.

Le gouvernement Bourassa envisage les mesures suivantes: nomination par le gouvernement d'un président de la CUM étranger à tout conseil municipal intéressé, réduction du nombre de conseillers de la CUM de 84 à 14 dont sept Montréalais et sept banlieusards, égalité absolue des droits, des pouvoirs et des voix de Montréal et de l'ensemble des banlieues, disparition du mécanisme d'adoption automatique du budget remplacé par une législation permettant l'adoption d'un simple pourcentage en cas d'urgence et disparition du service d'évaluation de la CUM au profit de chacune des municipalités qui assureraient la confection de leur rôle d'évaluation.

Le ministre n'a cependant pas fixé d'échéancier pour l'entrée en vigueur de ces mesures qui demeurent sujettes à modification. Il a toutefois promis que les structures actuelles de la CUM seraient remplacées dans les meilleurs délais.

M. Goldbloom veut par ailleurs mettre en garde contre l'espoir d'une réduction des coûts des services. Il estime d'un autre côté que certaines formes "d'autorité métropolitaine" demeurent souhaitables, notamment en matière de transport urbain, de sécurité et d'épuration de l'air et des eaux.

Le titulaire des Affaires municipales veut mettre un terme à la suprématie de Montréal sur le gouvernement de l'île: "J'en suis venu à la conclusion, dit-il, qu'aucune formule d'autorité métropolitaine ne pourra fonctionner sans qu'il y ait égalité des droits entre Montréal et la banlieue".

Soulignant qu'aujourd'hui 28 municipalités de banlieue assument la moitié des coûts, même si leur population totale est inférieure à celle de la métropole, M. Goldbloom estime que ce critère doit l'emporter sur des considérations d'ordre démographique.

"Le mieux-vivre, c'est habiter sa propre maison."



Pour vous aider à réaliser ce rêve en payant moins d'impôts...

Voici deux offres qui ne se refusent pas:

Le REDL* (Régime enregistré dépôts-logement offert à la Banque Provinciale)

*Émis et administré par La Fiducie du Québec

Incroyablement avantageux! Tel est le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale. En effet, il vous permet d'acquérir plus tôt et plus facilement votre maison ou vos meubles...ou les deux...grâce à une exemption d'impôt sur les sommes que vous y accumulez.

Le R.E.D.L. offert à la Banque Provinciale est simple comme tout. En fait, c'est un compte d'épargne où il suffit d'effectuer un dépôt initial d'au moins $100. Vous recevrez alors un livret de banque qui est mis à jour à chaque dépôt subséquent (minimum: $50). L'intérêt, toujours supérieur à celui de l'épargne spéciale, est versé à votre R.E.D.L. et inscrit à votre livret deux fois l'an.

Madame, notre R.E.D.L. est aussi pour vous...

- Vous et votre mari travaillez mais vous ne possédez pas de maison? Vous pouvez avoir chacun votre R.E.D.L. en vue d'une utilisation conjointe ou séparée pour l'achat d'une maison et de meubles.
- Vous travaillez mais vous habitez une maison dont votre mari est propriétaire? Vous pouvez adhérer aussi et utiliser l'argent plus tard pour l'achat de meubles pour cette maison.

Le plan B de la Banque Provinciale...

c'est la méthode moderne, ingénieuse de profiter au maximum du R.E.D.L. La Banque Provinciale vous avance l'argent que vous désirez placer dans votre R.E.D.L. pour l'année d'imposition 1975. Ce prêt spécial vous est offert à un taux avantageux et est remboursable en dix versements mensuels.

On peut aussi avoir recours au PLAN B dans le cas de notre régime enregistré dépôts retraite le R.E.D.R.

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

Le REDL et le plan B vous font gagner sur tous les points.

Vous réduisez vos impôts!

Vous gagnez plus d'intérêts que vous n'en payez!

Vous devenez propriétaire plus vite!

Renseignez-vous immédiatement sur le R.E.D.L. et le PLAN B de la Banque Provinciale. Ce sont deux offres qui ne se refusent pas. Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 1er mars 1976 (inclusivement) pour en profiter.

"Remplacer une mort rapide par une mort lente"

MONTREAL (PC) – Les amendements au code criminel présentés aux Communes ne donnent rien sinon de "remplacer une mort rapide par une mort lente" estime l'Association des droits civils du Québec.

"Ils remplacent l'échafaud par la mort lente dans une cellule", a déclaré, mardi, M. Normand Caron, directeur général de l'Association. "Il n'y a rien dans ces amendements qui concerne la réhabilitation des criminels."

"Ces nouveaux amendements n'auront d'autre effet que de créer des prisonniers encore plus désespérés qui n'hésiteront pas à tenter l'évasion devant un avenir sans issue", soutient M. Caron.

Du côté de la Communauté urbaine de Montréal, M. Paul-Emile L'Ecuyer, président du conseil de sécurité, a déclaré: "Ce qui me semble important est que les criminels violents demeureront derrière les barreaux". "Nous nous sommes déjà plaints que des crinimels violents obtenaient des libérations conditionnelles ou d'autres types de congé et il semble que les amendements résoudront ce problème."

M. L'Ecuyer n'est pas déçu de la disparition de la peine de mort "puisque, dit-il, je ne crois pas qu'elle pouvait apporter la solution de tous nos problèmes."

Quant à l'inspecteur Jean-Claude Rondou, chef du bureau des enquêtes criminelles, il estime "qu'il faudra un certain temps avant de savoir si le contrôle plus sévère des armes à feu fera diminuer le nombre de vols à main armée."

"Je crois que la nouvelle sentence pour meurtre est pire que l'ancienne. Si j'étais en prison pour meurtre, je crois que je choisirais l'échafaud au lieu de passer les 25 prochaines années en cellule."

A Terre-Neuve, le ministre de la Justice, M. T. Alex Hickman, a déclaré que les amendements projetés par le gouvernement fédéral constituent "manifestement une réaction plutôt lente aux demandes pressantes des Canadiens de peines plus rigoureuses pour les crimes avec violence."

La CECO apprécie peu les mesures d'Ottawa

par Robert Lévesque

Les mesures proposées mardi par le gouvernement fédéral au sujet de la création de commissions provinciales d'enquêtes sur le crime organisé ne semblent pas avoir été bien reçues par les membres de la CECO.

En effet, différentes sources proches de cette Commission d'enquête créée depuis 73 par Québec soutiennent que cette dernière perdrait "un pouvoir essentiel" si le Parlement canadien adoptait l'amendement qui veut que ces commissions d'enquête n'aient pas le pouvoir de citer ou de condamner un témoin pour refus de témoigner ou pour un outrage au tribunal.

Le juge Jean Dutil, président de la CECO, s'est abstenu de commenter ces mesures fédérales, hier, préférant lire d'abord le texte des ministres Basford et Allmand. Il pourrait cependant faire une déclaration dès aujourd'hui sur ce point qui semble l'avoir particulièrement frappé.

A la CECO, on pense que le travail de la Commission tournerait à vide puisque l'on ne pourrait entendre que les seuls témoins qui désirent témoigner et n'ont rien à se reprocher. Les "gros", ou les barons de la pègre et de la mafia, demeureraient intouchables.

On sait déjà que la CECO a eu toutes les misères du monde à assigner certains témoins importants. Pour la plupart, des condamnations à un an de prison pour refus de témoigner ont été distribuées, et les causes sont devant les tribunaux d'appel. La Cour Suprême doit toujours se prononcer dans les cas de Nicolas Di Iorio et Gérard Fontaine, condamnés par la CECO pour outrage. Ces derniers sont allés jusqu'au plus haut tribunal du pays pour faire déclarer la CECO anticonstitutionnelle.

On pense généralement, depuis le dépôt de ces mesures concernant les commissions d'enquête, que la CECO perdrait là un outil efficace et essentiel. Certains vont jusqu'à dire que le travail de la Commission serait inutile.

La CECO pourrait tout au plus recommander à un tribunal régulier de citer tel témoin pour outrage au tribunal, en demandant à ce tribunal de faire enquête. Mais il en résulterait une perte de temps et d'argent pour suivre une telle procédure, et l'on pense à la CECO que tout ceci risquerait de faire "avorter" l'enquête.

Mardi, le ministre de la Justice Ron Basford et le Solliciteur-général Warren Allmand déposaient deux importants projets de loi ayant trait au droit pénal, dans le cadre du programme "Ordre et sécurité publics". Au nombre des mesures, on trouve ces dispositions visant à permettre la création de plusieurs CECO.

Les pouvoirs de ces commissions d'enquête seraient les suivants: assigner des témoins de toutes les régions du Canada; ordonner aux témoins de fournir des documents; délivrer des mandats de perquisition; différentes règles plus souples sur l'écoute électronique, etc... Cependant, un des pouvoirs déjà acquis par la CECO du Québec, celui de condamner pour refus de témoigner, n'apparaît pas dans ces mesures fédérales.

Un jugement à 2 contre 1 en Cour d'Appel

La Industrial Life Insurance gagne aux dépens d'une veuve

(R.L.) – M. Anton Becker, le 16 juin 71, signa une demande d'assurance-vie de $100,000 en accompagnant sa demande d'un premier versement de $62. Le 10 septembre suivant, il passa l'examen médical requis dont le rapport, favorable à l'émission de la police, fut remis à la Industrial Life Insurance le 13 septembre.

Cependant, au lendemain de son examen médical, le 11 septembre 71, M. Becker meurt accidentellement. Son épouse, Jean Hunter Mailer, doit aller jusqu'en Cour Supérieure pour finalement obtenir, le 19 juillet 74, un jugement qui force la Industrial Life Insurance à payer $100,000.

La Industrial Life Insurance alla en Cour d'Appel. Hier, ce tribunal cassait la décision de la Cour Supérieure, permettant à la Industrial Life Insurance d'économiser ses $100,000, et rejetait l'action de Mme Hunter Mailer "avec dépens".

Aussi incroyable que cela puisse paraître, Mme Jean Hunter Mailer, cinq ans après la mort accidentelle de son mari, apprend qu'elle n'aura pas droit à l'assurance et devra débourser de l'argent pour payer les frais de toutes ces procédures, en Cour Supérieure et en Cour d'Appel, c'est-à-dire plusieurs milliers de dollars.

Le jugement de la Cour d'Appel n'est cependant pas unanime. Si les juges Chouinard et Tremblay (juge-en-chef) décident que la Industrial Life Insurance n'a pas à payer pour la mort de Anton Becker, le juge Owen, lui, conclut que Mme Hunter Mailer avait droit à ce $100,000.

Les juges Chouinard et Tremblay se basent sur un jugement de la Cour Suprême dans la cause Katherine Donovan versus Excelsior Life Insurance pour tirer leur conclusion. Dans ce cas, la prime avait été payée et la police remise à l'agent de livraison. La personne à assurer décéda avant la livraison.

Selon les juges, l'absence de la livraison de la police d'assurance empêche de conclure que la compagnie était liée "même si la police lors de sa livraison devait rétroagir à la date où elle fût signée".

Il ne reste à Mme Hunter Mailer que le recours en Cour Suprême... si elle en a les moyens!

Les vieilles querelles renaissent à la CUM...

De Caen et Gélineau font l'objet d'enquêtes

(LE JOUR) – Le directeur de la police de la CUM, René Daigneault, a institué une enquête il y a déjà trois mois sur des présumés actes illégaux qui auraient été commis par le sergent Pat De Caen, une figure dominante de la Fraternité des policiers, lors du dernier conflit de travail l'automne dernier.

C'est le quotidien La Presse qui faisait cette révélation, dans son édition de mercredi, et qui annonçait que le sergent De Caen devrait comparaître dans les prochains jours devant la Cour des Sessions de la Paix où le procureur-général du Québec l'y accusera de méfaits.

La Presse indique aussi que le sergent-détective Alphone Gélineau, un ancien enquêteur sur le crime organisé qui est sur les tablettes, devra comparaître incessamment devant le conseil de discipline pour répondre à des accusations de négligence à compléter certaines enquêtes et de désobéissance à un supérieur.

Ces deux enquêtes disciplinaires risquent de ranimer les querelles qui, depuis des années, causent un profond malaise au sein du service policier de la CUM.

FORMATION PROFESSIONNELLE PAR CONTROL DATA

(FABRICANT DES PLUS PUISSANTS ORDINATEURS AU MONDE)

LA SESSION DU PRINTEMPS DÉBUTE LE 29 MARS

CHOIX DE COURS

●Programmation - cours niveau coll., programme 420.00, Info.
●Technicien d'ordinateur ● Opérateur d'ordinateur ● Key Punch

SEANCE D'INFORMATION (SANS FRAIS NI OBLIGATION)
Lundi le 1er mars 1976 à 20 heures
FILMS - DÉMONSTRATION - TEST D'APTITUDE

PRETS-ETUDIANTS DISPONIBLES - QUEBEC - CONTROL DATA

INSTITUT CONTROL DATA

2020, rue Université, 16e étage
H3A 2A5
Ouvert de 8h30 à 7h p.m.

284-8484
Station de Métro McGill
Dans notre édifice

CONTROL DATA

AVANT DE CHOISIR UN CENTRE DE FORMATION

●Regardez autour
●Comparez les différentes écoles
●Obtenez tous les renseignements
●Ne vous inscrivez pas à votre première visite

SUCO
au service direct du tiers-Monde

L'avocat de Flamand prétend qu'une enquête secrète est menée sur la moralité de son client

ROUYN (PC) – Un événement inattendu a créé un certain remous au procès pour diffamation de M. Jean - Pierre Bonneville, mercredi matin, quand l'avocat du plaignant, Me Guy Bertrand, a affirmé qu'une enquête secrète est menée depuis le mois de novembre dernier auprès d'anciens résidents de la Maison Rouyn - Noranda relativement à la moralité de M. Antonio Flamand.

L'avocat a invoqué des dispositions de la Charte des droits et des libertés de la personne, adoptée l'an dernier par l'Assemblée nationale, pour réclamer "que cesse cette campagne de salissage et cette façon vicieuse d'enquêter sur la vie privée de quelqu'un", allant ainsi à l'encontre de la loi.

Me Bertrand est allé jusqu'à dire qu'un ancien jeune résident de l'institution dirigée par M. Flamand a été payé et amené à ingurgiter de la boisson pendant sept heures avant de signer une déclaration incriminante sur les moeurs présumément douteuses du plaignant. Selon l'avocat de la poursuite, Me Normand Cliche et M. Bonneville seraient les instigateurs "de ce geste absolument ignoble et dégradant" pour un membre du barreau.

Depuis novembre 1975, une centaine de personnes auraient ainsi été interrogées dans le but de porter atteinte à la moralité de M. Flamand et de démontrer qu'il jouissait d'une mauvaise réputation avant la publication du fameux numéro spécial de La Frontière, le 24 octobre 1973, sous la responsabilité de M. Bonneville.

Me Bertrand a précisé que plusieurs témoins seraient prêts à venir déposer sur le champ devant la cour pour confirmer ses affirmations.

Des oui-dire

Il a dit tenir celles-ci d'une dame Gérard Denis, de Rouyn, qui a gardé des jeunes de la Maison Rouyn-Noranda.

L'avocat a également fait savoir qu'un dénommé Gaétan Rivard, de Montréal, un ancien membre de la Sûreté du Québec, aurait été engagé par M. Bonneville pour recueillir des informations sur la vie privée de M. Flamand et des rencontres à cet effet auraient eu lieu entre autres à la chambre 213 du Motel Alpin, à Rouyn.

Me Bertrand a instamment demandé au juge Jean Moisan d'ordonner que ces enquêtes et l'intrusion dans la vie privée de son client cessent immédiatement. Pour sa part, le défenseur de l'accusé, Me Normand Cliche, a nié que lui et son client aient été mêlés à cette affaire et que jamais il n'a été question de faire une incursion dans la vie privée de M. Flamand. "Je ne suis pas ici pour détruire la réputation d'Antonio Flamand", a-t-il dit, en soulevant des murmures parmi les personnes présentes à l'audience.

Il a en outre affirmé que des anciens pensionnaires de la Maison Rouyn-Noranda auraient été intimés de ne faire aucune déclaration devant le tribunal au sujet d'activités présumément immorales qui auraient eu lieu à l'institution.

A la Faculté de Théologie de l'U de M

L'intransigeance de Mgr Grégoire bloque la situation

–Les étudiants

par Pierre Tanguay

L'entêtement et l'intransigeance de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, empêche présentement tout règlement négocié dans le conflit en cours à la faculté de théologie de l'université de Montréal.

C'est du moins l'avis des étudiants de cette faculté, en grève depuis maintenant deux semaines afin de protester contre le refus de Mgr Grégoire de réembaucher deux professeurs qui ont le malheur d'être d'anciens prêtres.

L'archevêque de Montréal qui possède des pouvoirs de "modérateur" à la faculté de théologie en vertu de l'accord liant l'université de Montréal à Rome, ne démord pas de son point de vue. Il n'est pas question que l'on passe outre à une norme "romaine" interdisant aux prêtres laïcisés de donner un enseignement religieux.

Pourtant, précisent les étudiants, cette norme n'est plus appliquée ou à peu près dans les facultés québécoises. On signale par exemple le cas des universités Laval et de Sherbrooke où d'anciens prêtres enseignent la théologie.

Les pouvoirs de l'archevêque

Au coeur même du conflit, on s'en rend aisément compte, se retrouvent les pouvoirs accordés à l'archevêque de Montréal. Ce dernier possède un droit de regard sur l'embauche des professeurs, sur les programmes pédagogiques et peut même en théorie décider du sort des étudiants.

Les étudiants contestent cette concentration des pouvoirs. L'administration de l'université a mis sur pied un comité spécial chargé de trouver des "hypothèses de solution" au problème. Ce comité ne compte cependant que des représentants de l'administration et de l'archevêque.

Du côté des étudiants on espère que l'administration va finir par en avoir assez de ce conflit et de l'agitation qu'il commence à créer sur le campus et qu'elle remettra l'archevêché à sa place.

Le recteur peut en effet décider unilatéralement au conseil d'administration de l'université de décanoniser la faculté de théologie et donc de la retirer du giron de l'archevêque de Montréal.



une réalité au coeur du nouveau centre-ville

Le Complexe Desjardins fait désormais partie intégrante du ciel de Montréal. De nombreuses maisons d'affaires prestigieuses y ont déjà emménagé. Il reste cependant quelques places de choix pour occupation immédiate ou future.

Donnez à votre réussite le cadre qu'elle mérite...pour de plus amples informations, téléphonez au (514) 871-1551 ou voyez votre courtier.

Un complexe tout électrique situé dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain, Dorchester et Jeanne-Mance.

le Complexe Desjardins

une réalité au coeur du nouveau centre-ville

l'économie

Programme énergétique

Le fédéral entreprend la phase 2

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) – Devant l'urgence de réduire de façon substantielle la consommation d'énergie au Canada au cours de la prochaine décennie, le gouvernement fédéral a décidé de procéder dès maintenant à la seconde phase de son programme visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a en effet annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, un nouveau train de mesures devant s'appliquer aux principaux secteurs de consommation d'énergie, soit l'automobile, le bâtiment, les appareils ménagers, l'industrie, le gouvernement fédéral et les transports publics.

"Ce programme, a répété le ministre à plusieurs reprises, n'a pas pour objectif de dicter aux gens ce qu'ils doivent acheter ou non, mais simplement de leur indiquer comment ils peuvent économiser en achetant des appareils ménagers ou des automobiles qui consomment le moins d'énergie avec le maximum d'efficacité".

Les autorités fédérales maintiennent que pour les Canadiens francophones, "l'usage de leur propre langue devrait faciliter leur tâche".

Ailleurs dans le monde

M. Lang a noté que la plupart des membres de l'Organisation internationale d'aéronautique civile utilisent leur langue maternelle dans leur service de contrôle aérien en plus de fournir des services en anglais pour le trafic international. La France, la Belgique, l'Italie et l'Espagne sont parmi ces pays qui utilisent leur langue nationale pour les services domestiques et qui offrent des services en anglais sur demande au trafic international.

Automobile

Ainsi, le gouvernement émettra de nouvelles normes visant à améliorer le rendement moyen des automobiles fabriquées au Canada, en termes de consommation de carburant, qui devra être porté progressivement de 17.5 milles au gallon, tel qu'actuellement, à 24 milles par gallon en 1980 et à 33 milles par gallon en 1985.

Conséquemment, le gouvernement espère, en combinant ses programmes actuels (taxes d'accise frappant les grosses voitures ainsi que l'essence) diminuer de 20 pour cent la consommation d'essence d'ici 1985, en dépit d'une augmentation prévue de 3 pour cent par année du nombre de voitures.

Les normes rendues publiques hier par M. Gillespie sont à peu près les mêmes que celles qui ont été émises aux Etats-Unis puisque, a-t-il expliqué, 70 pour cent des voitures fabriquées au Canada sont vendues aux Etats-Unis.

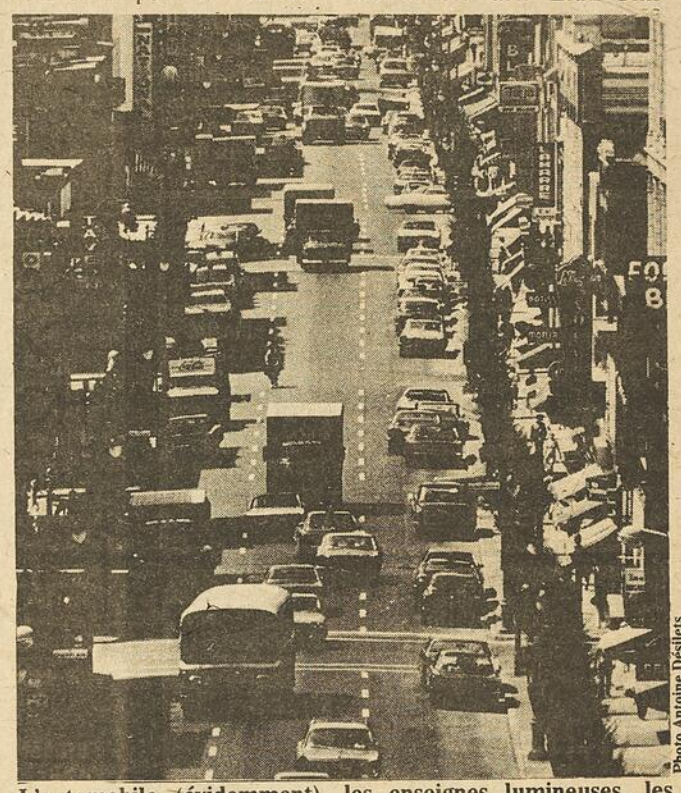


Photo Antoine Désilets

L'automobile (évidemment), les enseignes lumineuses, les transports commun... etc. Autant de facteurs de consommation que le gouvernement tente de "régir" pour "économiser" l'énergie.

Bâtiment

D'autre part, le gouvernement modifiera le Code national du bâtiment afin d'imposer des normes de construction plus sévères en ce qui concerne l'isolation et les systèmes de chauffage des immeubles et des résidences privées.

Dans le cas des immeubles à appartements, de nouvelles directives seront émises concernant leur construction, orientation, isolation, surfaces vitrées, chauffage, système d'éclairage, ventilation et leur exploitation.

Une fois ces nouvelles normes mises en application, le gouvernement s'attend à ce que la consommation de pétrole, de gaz et d'électricité dans chaque nouvelle maison soit réduite de moitié par rapport à 1970, et de un tiers à un cinquième pour les édifices commerciaux et les conciergeries.

Appareils ménagers

Après avoir signalé que les appareils ménagers consommaient de 6 à 8 pour cent de toute l'énergie consommée au Canada, le ministre a annoncé la mise en vigueur de normes minima de rendement énergétique pour tous ces appareils, ainsi que pour les calorifères, chauffe-eau et équipement de bureau qui comptent pour un autre 20 p.c. de toute l'énergie consommée au pays.

Des étiquettes seront apposées sur chaque appareil indiquant sa consommation en énergie, et sur les frais que son utilisation encourue.

Industrie et gouvernement

Le secteur industriel consomme près de 30 pour cent de toute l'énergie. Le gouvernement fédéral a l'intention d'orienter tous les programmes d'aide à l'industrie afin qu'ils tiennent compte davantage des critères concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'octroi des subventions soit pour la recherche, soit pour la construction ou l'amélioration des installations.

Enfin, le gouvernement fédéral tentera de réduire davantage sa propre consommation d'énergie de 10 pour cent en 1976-1977. Les programmes qui s'appliquent à la consommation d'énergie dans les immeubles gouvernementaux, ainsi que pour les moyens de transport utilisés par le personnel du gouvernement, seront intensifiés.

Les E.-U. reviendront-ils au protectionnisme

(AFP) – La conjoncture électorale et la détérioration probable de la balance commerciale des Etats-Unis en 1976 risquent de donner une nouvelle vigueur aux revendications protectionnistes aux Etats-Unis durant les mois qui viennent, estime-t-on dans les milieux économiques américains. Une telle tendance peut paraître étrange alors que le commerce extérieur des Etats-Unis s'est soldé en 1975 par un excédent record de onze milliards de dollars. Cet excellent résultat d'ensemble n'empêche cependant pas certaines branches industrielles de continuer à souffrir de la concurrence étrangère. Certains industriels américains affirment que leurs rivaux d'Europe et du Japon s'emploient au maximum à profiter de la reprise de la demande sur le marché américain, notamment en réduisant leurs prix de manière exagérée. En outre, la balance commerciale de 1976 sera presque certainement moins bonne que celle de 1975. Certains analystes prévoient même un retour au déficit.

L'administration reste officiellement opposée à toute forme de protectionnisme. Elle a critiqué les mesures, de portée modeste, prises par la Grande-Bretagne en décembre dernier et a réaffirmé à cette occasion son attachement à la liberté des échanges. Selon le président de la commission de la communauté européenne, M. François-Xavier Ortoli, le président Gerald Ford a maintenant le même point de vue, d'une manière générale au cours de l'entretien que les deux hommes ont eu mardi à la Maison Blanche.

L'attitude du gouvernement va cependant pouvoir être jugée au cours des prochaines semaines dans deux cas précis: les aciers spéciaux et les chaussures. La commission du commerce international a recommandé une protection accrue de l'industrie américaine contre les importations de ces deux gammes de produits, sous la forme d'un contingentement dans le premier cas et d'un relèvement marqué des droits de douane dans le second. M. Ford doit se prononcer dans les soixante jours sur ces recommandations, c'est-à-dire avant le 16 mars pour l'acier et avant le 21 avril pour les chaussures. Il a la liberté de rejeter l'avis de la commission, de le modifier ou de l'accepter.

Dans les deux cas cependant, si le président ne suit pas les recommandations de la commission, le congrès peut les lui imposer par des votes à la majorité simple de la chambre et du sénat. Or, notent les observateurs, en année électorale, les parlementaires, surtout les représentants qui font face aux électeurs tous les deux ans, sont souvent plus sensibles aux pressions de l'électorat qu'aux conséquences possibles de leurs décisions à l'étranger.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(Cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines et sciences de l'administration
4- Arts plastiques
5- Lettres, langues modernes et théâtre.

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
Date limite: 1er mars 1976

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
tél.: 342-1320 poste 347 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

Northern Electric devient Northern Telecom inc.

(Le JOUR) – Les actionnaires de la Northern Electric, société publique contrôlée par Bell Canada ont convenu hier de changer le nom de la compagnie en celui de "Northern Telecom Ltd". Les lettres patentes et autres formalités nécessaires à ce changement devrait être émises d'ici le 1er mars.

Le président de la société, John Lobb, a confirmé que ce geste était avant tout une affaire de "marketing", en vue d'une offensive majeure des marchés internationaux. Une filiale américaine de cette société canadienne utilise déjà ce nom de puis 1971, et il aurait reçu un accueil très favorable auprès du marché.

nt northern telecom

Colloque en avril

Vers une relance des coops d'habitation

par Louis Fournier

Une première étape vient d'être franchie en vue de la relance des coopératives d'habitation au Québec, un secteur stagnant depuis la disparition en 1972, de la Fédération Coop-Habitat.

Un important colloque de deux jours sur l'habitation coopérative aura lieu en avril, à Québec, afin de voir comment concrétiser les recommandations que vient de dévoiler un comité d'étude formé par le Conseil de la coopération du Québec (CCQ), en conclusion d'un volumineux rapport de 80 pages. Le colloque réunira des représentants du mouvement coopératif, de l'Etat (Société d'Habitation du Québec et Société centrale d'hypothèque et de logement) et les promoteurs de divers projets de coops d'habitation.

Le rapport du comité du CCQ, présidé par Me Normand Chatigny, propose un modèle nouveau de développement du secteur de l'habitation coopérative ainsi qu'une stratégie de développement. Il examine les réalisations en ce domaine au Québec et à l'étranger, en Suède et en France notamment, et souligne les limites des lois actuelles au Canada et au Québec.

Un modèle

Fondamentalement, le comité du CCQ propose un modèle qui se situe entre la propriété collective avec location de logements (la formule traditionnelle des coops d'habitation au Québec) et la copropriété qui permet l'acquisition d'une partie d'un immeuble à logements multiples.

Le modèle mis de l'avant consiste à remplacer la signature d'un bail de locataire par un "contrat d'occupation". Ce contrat est conclu entre une coopérative d'habitation et ses sociétaires qui acquièrent un droit d'occupation dans l'immeuble. Au moment de quitter son logement, le membre a le droit de vendre son droit, de le léguer ou de le donner entre vifs.

La formule, nouvelle, ne s'inscrit pas dans les lois actuelles et les auteurs du rapport proposent une loi spécifique, comme en Suède, qui consignerait les droits et obligations de chacune des parties. La loi fédérale de l'habitation amendée en 1973, ne va pas encore assez loin, même si elle favorise davantage l'habitation coopérative, souligne le rapport.

Une stratégie

D'autre part, le comité d'étude du CCQ propose une stratégie de développement en trois phases, en insistant sur "le rôle primordial de la base".

A court terme, sur une période de deux ans, il s'agit de sensibiliser et de regrouper des citoyens, à la base, en vue de la mise sur pied de projets de coops d'habitation. Les groupements de locataires et les caisses d'épargne et de crédit seraient mis à contribution en ce sens.

A moyen terme, on propose le regroupement des coops locales, anciennes et nouvelles, au niveau régional. La création d'un "organisme-mère", d'aide technique, dans les régions, est présentée comme une "condition indispensable" au succès du secteur de l'habitation coopérative.

Là encore, on se tourne vers les caisses d'épargne et de crédit – essentiellement le Mouvement Desjardins – pour favoriser cette régionalisation.

Enfin, à plus long terme, on envisage la création d'un organisme provincial, qui serait l'équivalent de la défunte Fédération Coop-Habitat mais sur des bases plus solides.

Bien sûr, le comité d'étude du Conseil de la coopération du Québec réclame l'aide financière des divers paliers de gouvernement, notamment en ce qui a trait à l'extension du plan fédéral d'épargne-logement.

Ce plan de relance des coops d'habitation au Québec a déjà fait l'objet de multiples consultations. Le colloque d'avril, organisé par le CCQ, devrait permettre de faire un autre pas en avant.



(Photo Antoine Désilets)

Une des plus importantes coops d'habitation au Québec, la Place Saint-Martin à Laval, a été "récupérée" et transformée en HLM par la Société d'Habitation du Québec...

Rail: 95,000 employés veulent "défoncer" le plan Trudeau

(d'après PC) – Les syndicats représentant 95,000 employés du rail au Canada ont demandé hier au conciliateur, le juge Emmett Hall, de ne pas tenir compte des normes fédérales en étudiant leur demande de hausse de salaire de 18.7% en un an.

Le juge Hall, ex-magistrat de la Cour suprême du Canada, a amorcé, hier, sa conciliation à Hull. Il a exprimé l'espoir de terminer ses audiences dans six jours.

Les syndicats soutiennent que leurs demandes salariales ont été préparées en vertu d'une formule mise au point par le juge Hall lui-même, en 1973, après que le Parlement d'Ottawa eût adopté une loi spéciale pour briser la grève du rail. Ces demandes, affirme l'avocat syndical Maurice Wright, tiennent compte de plusieurs facteurs dont la productivité, la hausse du coût de la vie et le rattrapage.

Les compagnies ferroviaires affirment, de leur côté, qu'elles ne peuvent offrir davantage que 9.3% d'augmentation, en vertu des normes fédérales.

Laval

Un nouveau bureau de l'ACEF

Les consommateurs de la ville de Laval peuvent désormais bénéficier des services d'un bureau de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), qui oeuvre depuis 10 ans au Québec, notamment à protéger les citoyens contre l'endettement.

Le dernier-né des bureaux de l'ACEF est situé au 109 boulevard de La Concorde, à Pont-Viau (TEL: 663-3470) et la responsable en est Mme Rose Gélinas, autrefois de l'ACEF de la Mauricie, ex-membre de l'exécutif national du Parti québécois.

L'ACEF de Laval, qui fournit d'abord et avant tout des services de consultation budgétaire, a par ailleurs tenu, hier soir, une assemblée d'information à l'intention d'une cinquantaine de consommateurs victimes de la faillite du Cercle d'économie de la future ménagère. La Fédération des ACEF poursuit son action en vue de dédommager les milliers de clients qui ont "flambé" leurs économies dans cette aventure et des "développements" sont à prévoir bientôt, a-t-on appris.

LA PANTALONNERIE
À la mesure de votre budget
Sainte-Catherine, coin Papineau



Anjou QUÉBEC
La Boucherie Charcuterie française de Montréal depuis 22 ans à votre service
La maison de confiance ou la qualité fait sa renommée
Boeuf de l'Ouest: qualité AI
Agneau frais - Veau extra - volailles - lapins - cailles - canards
CHARCUTERIE FINE
... *Fabrication Maison exclusive...*
Produits d'importation, fromages, pain français, bière
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE, PRIX ABORDABLES.
Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4066
807 est, rue Laurier Métro: Station Laurier
PERSONNEL COMPÉTENT
ACCUEIL COURTOIS

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES-POSTE
CANADA - ÉTATS-UNIS - NATIONS UNIES
Collectionnez comme les experts le font -
Pas de doubles ou d'accumulations inutiles -
Envoyez 0.25 pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent -
Satisfaction garantie ou argent remis
OMNIPHILA ENRG. REGD.
(dépt J) C.P. 729
station OUTREMONT
OUTREMONT H2V 4N9

la chronique du québec

par Jacques Guay



Jacques-Yvan Morin en tournée

Bourassa a fait son temps

THETFORD-MINES

Robert Bourassa est devenu un handicap pour les libéraux et la prochaine élection se fera comté par comté à partir de questions locales.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le chef de l'opposition qui était invité par le JOUR et la Presse Canadienne (présente pour la première fois dans la tournée) à livrer ses impressions à la mi-chemin de sa présente tournée qui l'a conduit du Bas-Saint-Laurent à l'Estrie en passant par la rive-sud de Montréal et Québec.

M. Jacques-Yvan Morin a expliqué que contrairement à l'an dernier les Québécois rencontrés cette année ne se posent plus seulement des questions sur le régime Bourassa mais ont commencé à trouver leurs réponses. ''On me dit carrément que ce régime a fait son temps; qu'il n'est plus fiable; qu'on ne le croit plus.''

Le chef parlementaire du PQ constate cependant, avec une certaine déception, que le Parti populaire, le PNP, est très faible et qu'il ne pourra même pas canaliser le vote des libéraux mécontents. ''On ne m'en parle qu'en dérision''. Le Parti québécois a donc, selon lui, un grand travail d'éducation et de persuasion à effectuer auprès des électeurs. ''S'il y avait des élections demain, souligne-t-il, il y aurait beaucoup d'abstentions''.

Mieux accueilli

Le chef de l'Opposition s'est dit cependant beaucoup mieux accueilli que lors des tournées antérieures, y compris dans des milieux qui étaient traditionnellement hostiles au Parti québécois.

Selon lui le Parti québécois devra être prêt à descendre aux niveaux local et régional en démontrant que les problèmes quotidiens se rattachent à la mal-administration et à l'incompétence du gouvernement Bourassa. ''Quand on centralise l'incompétence, on multiplie les problèmes'' affirme-t-il.

La révolte des régions

M. Morin affirme que les régions n'acceptent plus l'absence de développement économique et leur fort taux de chômage.

A la reprise de la session — que M. Bourassa pourra fort bien retarder dit-il — M. Morin a l'intention de soulever les problèmes de développement et de la piètre qualité des services, notamment dans les secteurs hospitaliers et scolaires.

M. Morin parlait, hier soir, devant les membres de la Caisse d'entraide économique de Thetford. Aujourd'hui, il sera dans la région de Trois-Rivières où il dînera avec les hommes d'affaires nationalistes du C.H.A.Q. (Conseil des hommes d'affaires québécois).

BLACK LAKE

Les ''marines'' débarquent

Mieux vaut être maître chez soi même si on doit emprunter pour réparer la maison et mieux vaut également racheter les compagnies d'amiante que de voir débarquer ici les ''marines''.

C'est en ces termes que M. Morin a mis fin à un court mais vif débat qui l'a opposé, hier, à un professeur créditiste alors qu'il rencontrait les étudiants et les enseignants de la polyvalente.

Bien heureux castor

''Ce système est illogique, a lancé le professeur. On s'endette pour se développer. Le castor, lui, est propriétaire de son barrage''.

''Oui, mais nous ne sommes pas des castors, loin de là'' a riposté M. Morin. Cette évidence a soulevé les rires de l'assistance. Tous étaient, semble-t-il, convaincus que sous certains rapports le castor est physiquement mieux pourvu pour construire des barrages que l'homme.

MITIS BEACH

Les transfuges du bill 22

Conférence de presse de la Société nationale de l'Est du Québec ce matin à Rimouski. Sujet: ''dénonciation de l'inertie du ministère de l'Éducation qui laisse onze francophones fréquenter la Mitis Beach School sans avoir passé de tests d'aptitude''.

La SNEQ a déjà jeté un cri d'alarme fin octobre. Et personne, nulle part, n'a bougé. C'est à peine si quelqu'un au ministère a daigné envoyer un accusé de réception aux télégrammes tandis que les fonctionnaires dans la région s'enfermaient dans le plus profond silence. Et dire qu'il y a quelques jours le nouveau ministre de l'Éducation, Jean Bienvenue, le troisième depuis la rentrée, annonçait qu'il allait rendre plus rigoureux les règlements concernant la langue d'enseignement. Yes sir...

À l'ombre du Hilton

L'ASSEMBLEE NATIONALE, C'EST TOUT UN CIRQUE. — Si vous croyez que j'exagère, achetez le Châtelaine de mars.

Vous pourrez y lire deux excellents articles de Hélène Pelletier-Baillargeon. L'un, bien documenté, explique ce qu'est l'Assemblée, le second décrit ce qui s'y passe.

Hélène Pelletier-Baillargeon a suivi les travaux parlementaires durant une semaine et n'en est pas revenue du pénible spectacle de la majorité des députés libéraux dont elle dénonce ''la vulgarité infantile et méprisante''.

Elle écrit que la visite qu'effectuent à l'Assemblée les écoliers est ''une expérience infiniment plus dommageable pour la formation de ces jeunes esprits que la vision d'une vague de film de fesses...''

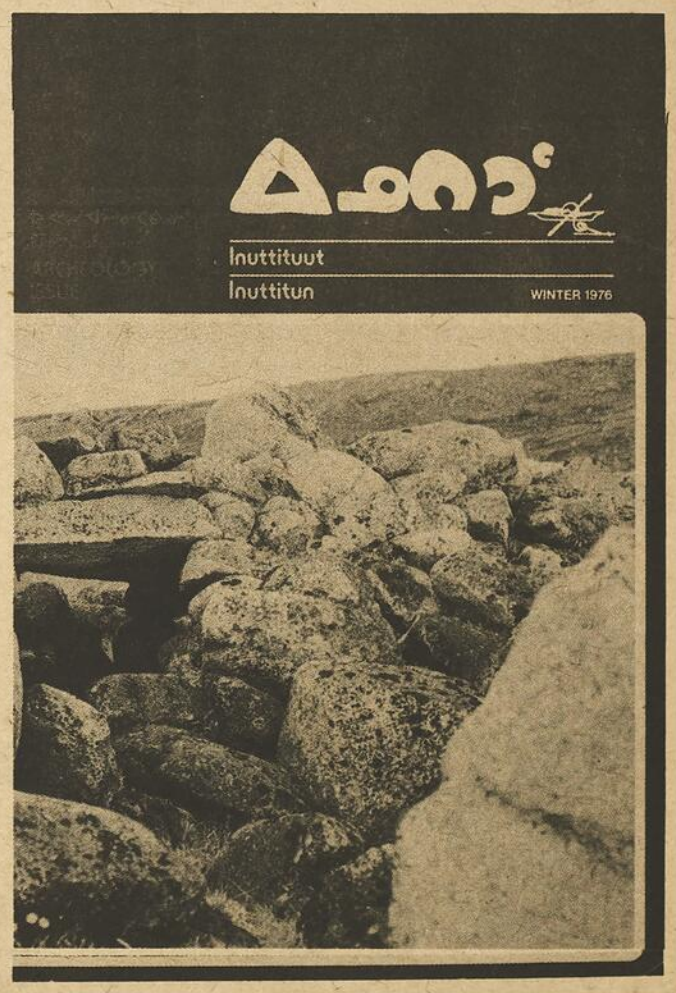
En plus d'entendre des propos qu'elle ose à peine rapporter, elle a vu un ministre et des députés se renvoyer une balle de golf durant une intervention du chef de l'Opposition; un autre ministre se tailler les ongles et en ranger soigneusement les rognures sur son pupitre; un député déguster une ''Caramilk'' et lécher consciencieusement le papier argent tout poissé, etc.

Elle affirme même, l'auriez-vous cru, qu'elle a vu, de ses yeux vus, de ce qu'on appelle vu comme l'écrivait Molière, un ''back-bancher'' passablement éméché tituber dans ses allées et venues.

Le pauvre il devait arriver de la salle de lecture des députés (cet endroit ainsi nommé est, en fait, tout simplement, un bar).

Et je ne dis rien de l'incroyable caricature (mais en est-ce bien une?) de Pier montrant les élus libéraux à l'oeuvre.

C'est à lire et à faire lire. Si vous n'avez pas la nausée, venez faire un tour durant la prochaine session.



LES LANGUES OFFICIELLES. Le ministère des Affaires indiennes publie une revue qui semble fort intéressante sur les Inuits, en anglais et en esquimau. Les...ing French, comme diraient certains pilotes d'Air Canada, peuvent se dire chanceux, sur huit articles, on leur en a traduit deux. J'oublie l'éditorial qui claironne que désormais le magazine apportera son message du delta du Mackenzie au Labrador, de l'extrême Arctique au sud du Canada. Québécois, à vos dictionnaires, le message suivra.

ici

C'EST FRANÇAIS!

POUR QUE LE MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS PUISSE CONTINUER LA LUTTE CONTRE L'ASSIMILATION ANGLOPHONE, IL NE SUFFIT QUE D'UN GESTE DE VOTRE PART. - DEVENIR "MEMBRE DE SOUTIEN" DU M.Q.F. - L'AVENIR EST INCERTAIN. LE TEMPS PRESSE. ENVOYEZ VOTRE DEUX DOLLARS ($2.00) AUJOURD'HUI MÊME.

Pour sauver la nation il faut sauvegarder la langue

☐ Je désire faire partie d'un comité de surveillance dans ma région.

Nom .....

Adresse ..... Tél. .....

Ville ..... Comté .....

CARTE DE MEMBRE ..... MONTANT TOTAL: .....

Adresser à: MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS
1182 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.
Tél.: 866-1761

Le député libéral de St-Jérôme

Les "séparatistes" de Tricofil ne connaissent rien aux affaires!



Maurice Dupras, député libéral de Labelle à Ottawa: de "sérieux doutes" sur la rentabilité de Tricofil...

(LE JOUR - PC) – Les administrateurs de la Société populaire Tricofil, la grande entreprise autogérée de textile-vêtement de Saint-Jérôme, sont "d'anciens syndicalistes qui ne connaissent rien aux affaires".

C'est en tout cas ce que soutient le député libéral de Labelle à Ottawa, M. Maurice Dupras, qui dit entretenir de "sérieux doutes" quant à la rentabilité de l'entreprise propriété des travailleurs, à cause de sa structure administrative "trop lourde".

Dans une entrevue, le député libéral a affirmé qu'il avait toujours été délibérément écarté du dossier Tricofil en raison de l'orientation politique "séparatiste" des dirigeants de l'entreprise.

M. Dupras a dit encore que le gouvernement fédéral avait contribué financièrement à l'essor de Tricofil, en versant des prestations d'assurance-chômage aux travailleurs de l'usine alors même qu'ils étaient de retour à l'ouvrage pour préparer la relance des opérations.

Ce que M. Dupras ne mentionne pas, c'est que les ouvriers de Tricofil ne touchaient alors aucun salaire.

Du côté d'Ottawa par ailleurs, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, a révélé aux Communes que Tricofil avait fait parvenir, vendredi dernier, un document expliquant ses activités à la Banque fédérale de développement, l'ex-Banque d'expansion industrielle, qui aide les petites et moyennes entreprises. Mais le dépôt d'un tel document, a précisé M. Jamieson, ne constitue pas une demande de subvention comme telle.

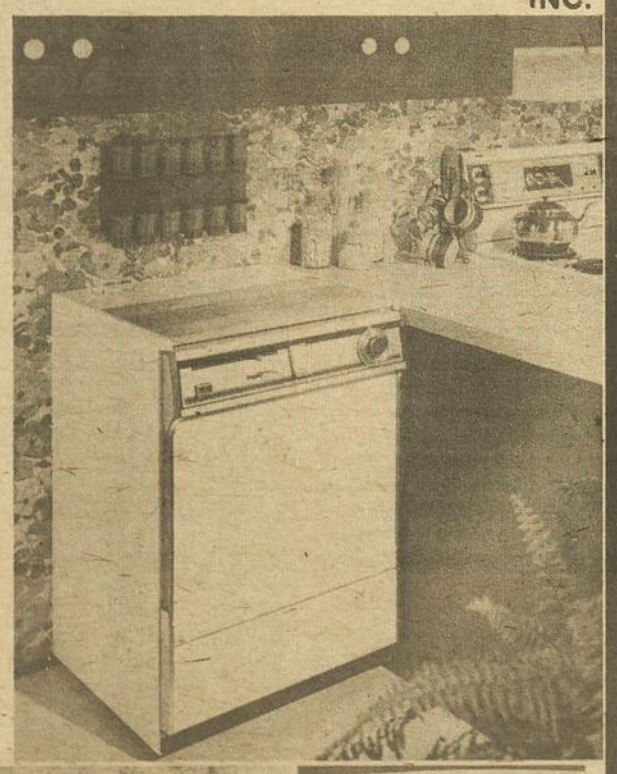
Le président du conseil d'administration de Tricofil, M. Paul-André Boucher, a confirmé qu'aucune subvention n'avait été demandée à Ottawa, mais qu'on n'écartait pas cette possibilité dans l'avenir: "Nous jugeons que l'aide doit d'abord venir de Québec", a dit M. Boucher.

Les communications ne sont pas rompues avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, a-t-il ajouté laconiquement.

SUCO

maison Beaudet INC.

Inglis



oui, son prix est des plus raisonnable...
mais elle vous offre tous les avantages nécessaires pour vous laissez le temps de faire votre vrai boulôt...
Vous pouvez l'utiliser immédiatement sans instalation, cependant plus tard, si vous le désirez, elle peut être instalée sous comptoir facilement.
Appelez-nous pour nos bons prix!
Où mieux encore
venez nous voir.
Démonstration à domicile sans frais
Garantie 1 an, main d'oeuvre et pièces.
Oui, son prix est des plus raisonnable.



maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

Les télécouleurs compacts Trinitron Sony



Télécouleur Trinitron KV·1203 de Sony

"Dans les petits pots, les bons onguents." Ce vieil adage prend tout son sens lorsqu'il s'agit du télécouleur Trinitron KV-1203. L'écran de douze pouces (en diagonale) met en valeur le système à canon et à lentille uniques exclusif à Sony, avec grille à ouverture totale assurant des couleurs nettes et brillantes. L'appareil KV-1203 est entièrement transistorisé et, comme tout appareil Trinitron de Sony, il n'a pas besoin de réglage à l'installation; il donne une splendide image en couleur dès qu'on le branche. Venez voir cet appareil dès aujourd'hui.

$479.95
PRIX DE DÉTAIL
SUGG. MANUFACTURIER

Pour la gamme complète des téléviseurs, appareils stéréo, magnétophones et radios Sony, voyez

CITÉ ÉLECTRONIQUE Inc.

Montréal 3185 Hochelaga 525-2551
Montréal Place Versailles 351-1500
Laval Centre d'Achats Laval 681-2573
Laval Centre d'Achats Duvernay 661-9403
Montréal-Est 9797 Hochelaga 645-7461
Longueuil 2187 De La Province 527-8943
Québec 383 Canardière 529-5793
Sherbrooke 918 ouest King 569-9908

Premier programme d'échange Ottawa-Pékin

Après 2 ans en Chine, un étudiant du Québec revient "changé"...

Une entrevue de Louis Fournier

On revient "profondément changé" quand on a vécu deux ans en Chine populaire, grâce au premier programme d'échange d'étudiants entre le Canada et cet immense pays socialiste de 800 millions d'habitants.

Paul Brennan, 24 ans, un étudiant francophone de Montréal, faisait partie de la délégation d'une vingtaine d'étudiants canadiens qui a bénéficié de ce premier programme intergouvernemental, de novembre 1973 à novembre 1975. Il a fait part de ses impressions, fort positives, lors d'une rencontre organisée par la Société Canada-Chine récemment.

Alors qu'un nouveau groupe d'étudiants canadiens vient de partir, à son tour, et que des étudiants chinois se sont inscrits dans des universités comme Laval et McGill, Paul Brennan souligne, d'entrée de jeu, l'importance de "resserrer les liens d'amitié entre les deux pays". Il faut vivre là-bas, dit-il, pour perdre tous ses préjugés et apprécier l'effort gigantesque des Chinois pour la construction du socialisme dans un pays en voie de développement, certes, encore pauvre, mais où les inégalités sont bien moins grandes que dans nos pays capitalistes, dit Brennan.



(photo Pierre Boisclair)

Les enfants n'ont pas connu la Chine d'avant 1949 comme leurs aînés qui savent, eux, l'effort gigantesque accompli depuis plus de 25 ans au pays de Mao.

La langue

Dès son arrivée à Pékin à l'automne 1973 — peu après la première visite officielle du premier ministre canadien, M. Trudeau — , Paul Brennan et ses camarades s'inscrivent à l'université pour apprendre la langue chinoise. "Ce n'est pas facile", souligne-t-il, à tel point que cet apprentissage occupe toute la première année du séjour de deux ans, à raison de cinq heures de cours et de trois à quatre heures de travail personnel par jour. A cela s'ajoutent de nombreuses visites et rencontres pour sa familiariser avec le pays et ses habitants.

Les cours ont lieu à l'Institut des langues étrangères de Pékin, où se retrouvent entre eux 800 étudiants de quelque 50 pays. La deuxième année, c'est différent: les étudiants étrangers se joignent à leurs camarades chinois, non seulement pour suivre les cours mais pour habiter et vivre avec eux, comme eux. Paul Brennan était inscrit à l'Université Peita de Pékin (6,000 étudiants), en histoire de la Chine moderne.

Sur le terrain

Les cours durent 11 mois, avec un mois de vacances. Toutefois, une partie des cours (un tiers pour les étudiants chinois) est consacrée au travail "sur le terrain": en usine, dans une commune populaire à la campagne, dans les services, etc. Brennan, pour sa part, a travaillé dans une usine de réparation de locomotives et dans la commune de Lugouchiao.

"Le travail manuel est partie intégrante du système d'éducation, explique Brennan. Il s'agit de briser la vieille division entre le travail manuel et le travail intellectuel. Cela vise à éviter la formation d'une "élite" coupée des masses, du peuple. Et cela démontre l'importance de l'expérience pratique, à laquelle la théorie doit être liée et confrontée".

Les étudiants vont donc travailler de leurs mains, bien sûr, mais ils vont aussi faire des enquêtes dans les communes, les usines et dresser des bilans qu'ils remettront aux gens pour qu'ils les critiquent.

"Le séjour sur le terrain permet de vivre la vie de tous les jours, dit Brennan, et d'apprécier les relations d'aide mutuelle et le travail collectif."

L'accès à l'Université

Le système d'éducation chinois a été profondément bouleversé depuis la Révolution culturelle, ce grand mouvement de critique et de reconstruction qui a secoué la Chine de 1966 à 1969. Les critères de sélection pour l'accès à l'Université en sont un exemple.

Après la fin des études secondaires, tous les étudiants effectuent un stage obligatoire, de deux à trois ans, à l'usine ou à la campagne: "Les candidats à l'Université seront désignés par leur milieu de travail, en fonction des spécialités requises dans le milieu et, aussi, selon le comportement concret et quotidien du candidat. Celui qui sera choisi devra avoir prouvé sa volonté de servir le peuple" (expression très souvent utilisée en Chine!).

Les "deux lignes"

Dans chaque homme en effet, rappellent les Chinois, coexistent "le désir de servir et l'égoïsme", deux forces antagonistes. Et cela vaut, évidemment, pour toute la société chinoise où les forces de "gauche" et de "droite" continuent de s'affronter durant toute la période de construction du socialisme, qui est loin d'être la société communiste parfaite.

D'où la vigueur de ce que les Chinois appellent "la lutte entre les deux lignes", entre les idées anciennes et nouvelles, entre les classes qui continuent d'exister.

A son paroxysme, cette lutte atteint les dimensions d'une "révolution", comme lors de la Révolution culturelle. Et il y en aura beaucoup d'autres encore, selon le président Mao Tsé-Toung. A preuve, les événements qui secouent la Chine actuellement, et qui s'inscrivent dans un mouvement déclenché, il y a un an déjà, contre les idées de Confucius.

Démocratie

Ces mouvements, affirme Paul Brennan, témoignent de la "grande démocratie" qui règne en Chine, de la liberté de critique des citoyens qui s'exprime par les débats et les fameuses affiches murales (Tatzupaos). Selon Brennan — et comme Han Suyin l'a expliqué lors de son séjour ici —, tout cela n'est pas qu'une "guerre entre cliques pour le pouvoir central", comme le veut une certaine presse occidentale, mais un mouvement profond qui implique des milliers et des milliers de Chinois.

Le rôle du Parti communiste, ajoute Brennan, est de susciter et d'encourager ces mouvements de critique et d'étude, de "donner aux gens les outils grâce auxquels ils pourront critiquer même le Parti et son bureaucratisme qui a toujours tendance à renaître"

Bref, pour Paul Brennan, qui se dirige vers l'enseignement, il importe de faire connaître ici un point de vue que la presse ne donne guère. Il aura du pain sur la planche car, surtout chez les francophones du Québec, la connaissance de la Chine populaire est encore peu avancée.

Le Québec

Au niveau universitaire, par exemple, alors que McGill possède son Centre d'études asiatiques depuis 10 ans, l'Université de Montréal vient à peine de jeter les bases d'un Centre semblable, sous la direction du professeur Louis Veilleux.

Autre exemple: seulement quatre étudiants francophones du Québec, sur une vingtaine, participaient au premier programme d'échange d'étudiants entre la Chine et le Canada. Et c'est encore plus faible pour le deuxième stage.

Il faudra remédier à cela si l'on tient à "resserrer les liens d'amitié" entre la Chine et le Québec!

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: SEBJ 76-0311

DATE DE FERMETURE: pour 15h30
HEURE DE MONTREAL
Jeudi, le 18 mars 1976

Fourniture de deux (2) postes de pompage des eaux usées, préfabriqués.

POUR PROJET BAIE JAMES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction de l'approvisionnement
SOCIETE D'ENERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Qué. H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de
QUATRE MILLE DOLLARS

($4,000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur de
l'Approvisionnement
A. ROUSSEAU

Pour permettre à la Cour supérieure d'enquêter

La CMQ ajourne ses audiences sur St-Léonard

par Robert Lévesque

L'enquête publique de la Commission municipale du Québec sur l'administration de Saint-Léonard a été ajournée par son président, hier matin, jusqu'au 5 mai. Cet arrêt des audiences publiques a été décidé dans le but de permettre à la Cour supérieure d'enquêter sur trois cas de conflits d'intérêts où se retrouve le maire Jean Di Zazzo.

Mardi soir, le conseil de ville refusait d'adopter une résolution soumise par la CMQ dans le but de traduire le maire Di Zazzo devant la Cour supérieure. Le 2 mars, si le conseil municipal n'est pas revenu sur cette décision, la CMQ présentera elle-même cette requête au juge-en-chef de la Cour supérieure.

Le président de la commission d'enquête Me Pierre Bolduc, n'a pas voulu commenter l'attitude des membres du conseil de Saint-Léonard. A ce conseil élu en novembre 74, deux seuls conseillers de l'opposition, élus sous l'étiquette du Parti de l'Alliance Municipale (PAM) font face à quatre conseillers de l'équipe municipale du maire Di Zazzo.

C'est pour permettre à la Cour supérieure de mener sa propre enquête sans interférences que la CMQ a décidé d'ajourner ses audiences publiques qui avaient débuté en novembre 75. Toutefois, la Commission entendra des témoignages à huis-clos sur divers dossiers concernant l'administration de cette ville de banlieue.

Acompte de $500,000 à Taillibert

(Le Jour) – La Régie des installations olympiques a accepté de verser $500,000 à l'architecte français Roger Taillibert en guise d'acompte pour l'ensemble de ses honoraires. Un porte-parole de la Régie a toutefois tenu à préciser, hier, que les honoraires de l'architecte du stade olympique seront sujets à une imposition fédérale de 38% et de 9% au Québec.

Ce nouveau versement à l'architecte, toujours sans contrat, porte à $3,1 millions la somme qu'il a déjà touchée sur des honoraires que certains estiment être de l'ordre de $40 millions. Le président de la Régie des installations olympiques, M. Claude Rouleau, a par ailleurs affirmé hier qu'il compte sur un arrangement avec l'architecte français pour que le total des honoraires ne dépasse pas $10 millions. A ce prix, a ajouté M. Rouleau, il ne sera pas sous-payé.

Assurance-automobile

Pas d'indemnisation à un client "saoûl"

QUEBEC (PC) – La cour d'appel du Québec a reconnu le plein droit d'une compagnie d'assurance de refuser d'indemniser l'un de ses clients pour les dommages personnels qu'il a subis dans un accident, au cours duquel il avait au moins 0.11 d'alcool dans le sang.

Ce faisant, les juges Crête, Kaufman et Bernier ont maintenu la décision rendue le 24 novembre 1974, par le juge Guy Lebrun de la Cour supérieure, quant aux prétentions de la compagnie d'assurances Saint-Maurice.

Ce jugement signifie que l'automobiliste, un jeune étudiant en droit, devra rembourser un peu plus de $3,000, en plus des intérêts et des frais de prodédure, en rapport avec un accident survenu le 30 septembre 1974 à Ste-Foy.

Dans les milieux judiciaires, on qualifie la décision de la cour d'appel "d'excessivement importante", en ce sens qu'elle clarifie l'attitude que devront adopter les compagnies d'assurance-automobile et les tricunaux à propos des causes d'accidents de la route antérieures au 1er juin 1974. Il y en a actuellement des milliers d'inscrites en Cour supérieure et surtout en Cour provinciale.

Une tonne de haschisch saisie

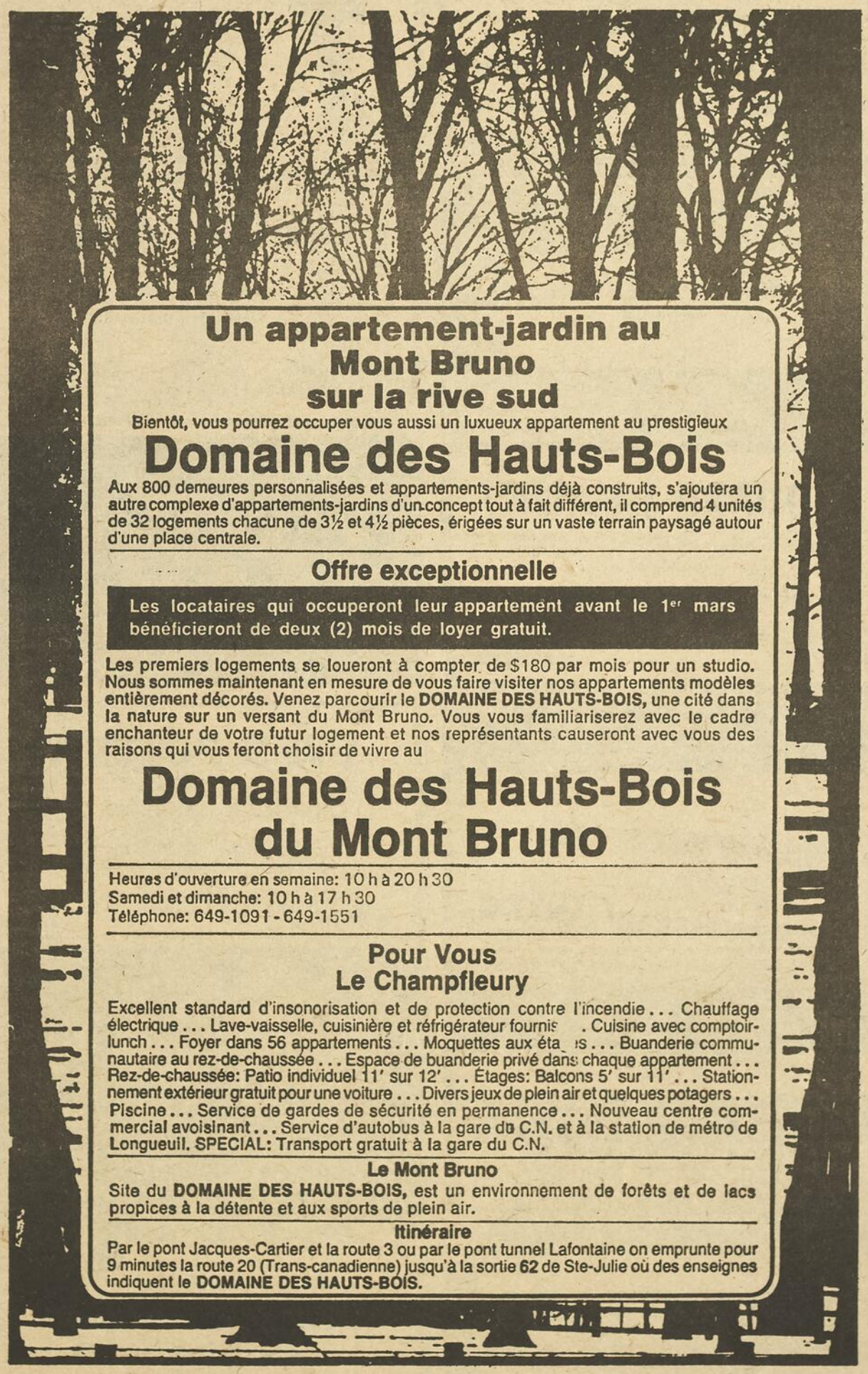
Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont saisi, lors d'une opération menée mardi soir dans l'ouest de Montréal, une tonne de haschisch, évaluée à $9 millions.

Le porte-parole de la GRC, l'inspecteur Roger Perrier, a précisé que cinq hommes et une femme ont été interceptés sur la route trans-canadienne et, selon les policiers, ils revenaient de l'aéroport de Dorval.

On a par ailleurs confisqué un avion Cessna bimoteur, un camion d'une tonne et deux voitures. La drogue se trouvait dans le camion.

Selon le sergent Budd O'Conner, l'opération n'impliquait pas d'infiltration par des agents doubles mais "un travail tranquille et assidu".

Les six suspects ont comparu en Cour mercredi après-midi, pour répondre à des accusations d'importation et de complot dans le but de trafiquer des drogues illicites. Cinq d'entre eux sont des Montréalais et le sixième vient d'Ottawa.



Un appartement-jardin au Mont Bruno sur la rive sud

Bientôt, vous pourrez occuper vous aussi un luxueux appartement au prestigieux

Domaine des Hauts-Bois

Aux 800 demeures personnalisées et appartements-jardins déjà construits, s'ajoutera un autre complexe d'appartements-jardins d'un concept tout à fait différent, il comprend 4 unités de 32 logements chacune de 3½ et 4½ pièces, érigées sur un vaste terrain paysagé autour d'une place centrale.

Offre exceptionnelle

Les locataires qui occuperont leur appartement avant le 1er mars bénéficieront de deux (2) mois de loyer gratuit.

Les premiers logements se loueront à compter de $180 par mois pour un studio. Nous sommes maintenant en mesure de vous faire visiter nos appartements modèles entièrement décorés. Venez parcourir le **DOMAINE DES HAUTS-BOIS,** une cité dans la nature sur un versant du Mont Bruno. Vous vous familiariserez avec le cadre enchanteur de votre futur logement et nos représentants causeront avec vous des raisons qui vous feront choisir de vivre au

Domaine des Hauts-Bois du Mont Bruno

Heures d'ouverture en semaine: 10 h à 20 h 30
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h 30
Téléphone: 649-1091 - 649-1551

Pour Vous Le Champfleury

Excellent standard d'insonorisation et de protection contre l'incendie . . . Chauffage électrique . . . Lave-vaisselle, cuisinière et réfrigérateur fournis . . . Cuisine avec comptoir-lunch . . . Foyer dans 56 appartements . . . Moquettes aux étages . . . Buanderie communautaire au rez-de-chaussée . . . Espace de buanderie privé dans chaque appartement . . . Rez-de-chaussée: Patio individuel 11' sur 12' . . . Étages: Balcons 5' sur 11' . . . Stationnement extérieur gratuit pour une voiture . . . Divers jeux de plein air et quelques potagers . . . Piscine . . . Service de gardes de sécurité en permanence . . . Nouveau centre commercial avoisinant . . . Service d'autobus à la gare du C.N. et à la station de métro de Longueuil. SPECIAL: Transport gratuit à la gare du C.N.

Le Mont Bruno

Site du **DOMAINE DES HAUTS-BOIS,** est un environnement de forêts et de lacs propices à la détente et aux sports de plein air.

Itinéraire

Par le pont Jacques-Cartier et la route 3 ou par le pont tunnel Lafontaine on emprunte pour 9 minutes la route 20 (Trans-canadienne) jusqu'à la sortie 62 de Ste-Julie où des enseignes indiquent le **DOMAINE DES HAUTS-BOIS.**

MICHEL GRANGER
OPTOMÉTRISTE

Centre Professionnel Notre-Dame
172, Notre-Dame, suite 202
Repentigny

581-8700

BÉLANGER, LEDUC & ASSOCIÉS INC.
Courtiers d'assurances

Pierre Leduc
C.d'A.Ass.

4335, rue De Castille
Montréal-Nord, Qué.
H1H 1X8

Tél.: 326-0270

RICHARD LABELLE

Homme d'affaires de l'Estrie
Souhaite Longue Vie
au Jour

JEAN ROY

TRADUCTION
ADAPTATION — CONCEPTION

3577, DE BULLION
MONTRÉAL

845-4419



BUFFET LOUIS QUINZE

BANQUETS - MARIAGES - RÉCEPTIONS

7230 - 19IÈME AVE MONTRÉAL
TÉL.: 376-8660

JACQUES ANCTIL

AVOCAT

(sur rendez-vous)

BEACONSFIELD (514) 695-7197

DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

LUC ALARIE

AVOCAT
1044, rue Giffard

ST-BRUNO DE MONTARVILLE
(514) 653-0492
526-9662



RÉAL NOËL
Conseiller en ameublement

FOYERAMA

MEUBLES EXCLUSIFS
4949 est, boul. Métropolitain 326-0570

EDOUARD LAURENT

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIE

180 est, boul. DORCHESTER
PORTE 206

871-9742 Montréal

AVOCAT

PIERRE BERNIER

210 est, rue Ste-Catherine
Montréal

878-3421
Rés. 669-3097

"PET SHOP"

LE BONHOMME DE LAFONTAINE

Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT PERSAN

292, boulevard Laurier
BELOEIL (514) 467-5073

Heureux 2e Anniversaire

YVES POITRAS

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ
AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS
7190, boul. St-Michel

MONTRÉAL 376-1280

ROBERT BASTIEN

AVOCAT
290, boulevard Richelieu

BELOEIL (514) 467-5849

NORMAND SPÉCIALITÉS

AMEUBLEMENT DE BUREAU

302 est, rue Craig
Montréal 861-9878



MOBILIER D'AVANT-GARDE
DESIGN D'INTERIEUR

QUINZE VINGT BOULEVARD LABELLE
CHOMEDEY LAVAL 688-2270

---

tél.: 722-4691

imprimeurs lithographes imprimerie *domel inc.*,

- catalogues
- circulaires
- listes de prix
- dépliants
- enveloppes
- cartes de souhaits

3300 est, boulevard métropolitain,
montréal H2A 1A3

697-8722

Paul-Emile Faucher,

notaire

225, boul. Hymus
Pointe-Claire

LES ESTIMATIONS DU QUÉBEC INC.
GAMACHE, BOUCHER, CAUMARTIN, DICAIRE ET ASSOCIÉS

Evaluateurs agréés

8695, rue Hochelaga — 354-0050
Suite 205 — Montréal

René Paquette
avocat

4149 rue Amiens, Suite 203
Montréal-Nord, Qué., H1H 2G3 — (514) 326-4471*

PIERRE IMBAULT

AVOCAT

Centre professionnel
172, rue Notre-Dame

Repentigny — (514) 581-4611

Marcel Jacob md.

FERNAND ROY
Médecin

4765, 1e avenue
Charlesbourg — (418) 623-9172

Saguenay et Lac Saint-Jean

R. GUY DION, O.D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
SPÉCIALISTE DE LA VUE

TÉL.: (418) 549-7461

369 est, rue Racine
Chicoutimi

CLAIRE SIMARD
Chirurgien Dentiste
ALMA

GABRIEL FORTIN INC.

COURTIER D'ASSURANCES AGRÉE

240 nord, rue DEQUEN — (418) 668-8373
ALMA — (418) 662-5780

MARC-ANDRÉ BÉDARD

AVOCAT

CHICOUTIMI

DÉPUTÉ DE CHICOUTIMI

GA RIELLE-M. CÔTE LL.L.

AVOCAT

23 est, rue Racine — Bur. (418) 549-8150
Chicoutimi — Rés. (418) 543-0018

RICHARD DUFOUR LL.L.

AVOCAT

23 est, rue Racine — Tél. bur. (418) 549-8150
Chicoutimi — rés. (418) 549-1474

Tél.: (418) 543-9266

AGENCE D'ASS. CINQ-CENT INC.

Assurances générales

440 est, rue Racine, Chicoutimi, C.P. 275

Docteur Jean-Charles Claveau

Pédiatre

CHICOUTIMI

LA LIBRAIRIE CO-OP POPULAIRE

(20% d'escompte aux membres)

690, rue COLLARD
ALMA
(418) 668-7868

Code Régional: 418 — Rés.: 347-3115
Bur.: 662-6579

VICTOR-U. LAROUCHE
Notaire

(sur rendez-vous) — C.P. 700
Les Galeries Lac St-Jean Inc. — ALMA, P.Q.

Ma Librairie Musicale
ABC ELECTRONIQUE
811, Saint-Joseph
ROBERVAL (418) 275-2457

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

PAGE, LAPOINTE, ROY, TRUCHON et GIRARD

AVOCATS

123 est, rue RACINE

CHICOUTIMI — (418) 543-0725

(418) 543-3115

GUSTAVE CLAVEAU et FILS
COURTIERS AGRÉES EN ASSURANCES GÉNÉRALES
VIE — FEU — VOL
Plan de retraite

54 est, rue Racine — CHICOUTIMI

monde

Au congrès de Moscou

Violentes critiques contre certains partis communistes d'Occident

MOSCOU (AFP) — Les discours de la deuxième journée du 25ème congrès du PC soviétique ont été caractérisés par de violentes attaques contre la Chine et contre les "déviationnistes de droite et de gauche" Du mouvement communiste, attaque qui avaient déjà été prononcées mardi par M. Léonide Brejnev dans son discours d'ouverture.

Alors que les orateurs soviétiques — 7 membres du Politburo et le premier secrétaire de Georgie — ont évoqué certaines difficultés économiques de l'URSS et la nécessité de faire des réformes dans les domaines de la planification et de la gestion, les cinq premiers secrétaires de PC étrangers qui ont pris la parole mercredi ont rendu hommage à l'URSS et au Parti communiste soviétique.

MM. Fidel Castro, Gustav Husak, Erich Honecker, Edvard Gierek et le Duan, les premiers secrétaires des PC de Cuba, de Tchécoslovaquie, de RDA, de Pologne et de la République démocratique du Vietnam ont remercié avec chaleur l'Union soviétique pour le soutien qu'elle leur a accordé, ainsi qu'aux autres peuples "petits et faibles" dans leur "lutte contre l'impérialisme".

Ils ont soulingé que "l'internationalisme socialiste" demeure le "devoir et le meilleur instrument de lutte" des communistes. Ils ont critiqué les dirigeants chinois ainsi que ceux qui font des "tentatives pour s'éloigner du marxisme-léninisme", faisant là clairement allusions à certains PC occidentaux.

Les orateurs soviétiques qui se sont succédés à la tribune, ont eux aussi développé ces thèmes. Ils ont évoqué les problèmes économiques des différentes républiques et ont vanté les mérites de la "démocratie socialiste dont il est maintenant à la mode de se moquer en Occident".



MOSCOU Reuter — Une Mme Thatcher au nez cramoisi, aux dents dégoulinant de sang, et au balai de sorcière portant les inscriptions: "Pour la guerre froide", "Contre la détente", "Campagne anti-soviétique", apparaît sur une nouvelle affiche du caricaturiste connu Boris Yefimov, exposée mercredi dans des librairies enfantines de Moscou (et ici dans la rue) Le leader du Parti conservateur britannique porte un haut-de-forme assorti d'un ruban noué avec une livre sterling. Accompagnant l'affiche, des vers du poète officiel Alexis Jarov déclarent à peu près:
"Mme Thatcher
"Des tories le leader
"Et du froid la guerrière.
"On dit qu'ayant jasé
"Et diffamé et calomnié,
"Cette dame sorcière partit au ciel
"Pour percevoir la facture de son fiel
"Et prier Dieu de tout son être
"Pour voir la tension en Europe renaître."

Des armes tchèques à Pinochet?

BUENOS AIRES, AFP — L'Union soviétique a vendu des armes de fabrication tchécoslovaque au régime du général Pinochet et aux milices phalangistes libanaises, affirme mercredi le quotidien "La Opinion", à Buenos Aires. Le journal ne cite pas ses sources, mais donne l'adresse de l'agence Tchécoslovaque qui aurait servi d'intermédiaire, "Omnipol". Les armes fabriquées dans le pays même, seraient des copies des modèles utilisés par plusieurs membres de l'Otan. L'U.R.S.S. aurait également vendu des bazookas à la junte chilienne, en les faisant transiter par un intermédiaire parisien, et par une société d'import-export installée aux Bahamas.

bref monde

Vietnam: des cratères touristiques

SAIGON (AFP) — La splendeur de nombreux sites au Sud-Vietnam, mais aussi "les cratères creusés par les bombes des B-52": tels sont les visites que l'Office du tourisme sud-vietnamien proposent dès maintenant aux visiteurs étrangers. L'Office du tourisme se déclare d'ores et déjà prêt à accueillir 10,000 touristes étrangers, américains compris, cette année. Il prévoit que "le pays qui a abattu l'impérialisme américain" devrait attirer de nombreux visiteurs. Les spécialistes sud-vietnamiens du tourisme suivent, à ce propos avec intérêt les expériences faites par le Nord-Vietnam où le tourisme, source de devises, est désormais bien engagé avec des arrivées régulières de groupes d'étrangers.

Scranton succèdera à Moynihan

WASHINGTON (AP) — M. William Scranton, ancien gouverneur de Pennsylvanie, succédera à M. Pat Moynihan à la tête de la délégation américaine aux Nations unies. En annonçant cette nomination, le président Gerald Ford a souligné, mercredi, qu'il continuera comme son prédécesseur à défendre fermement les États-Unis "contre des attaques déloyales" à l'ONU. M. Scranton a lui aussi manifesté clairement ses intentions en déclarant qu'il était "un fan de Pat Moynihan", dont les interventions à l'ONU dans des termes souvent vigoureux lui valurent de nombreuses critiques, notamment de la part du département d'État. M. Moynihan a démissionné de ses fonctions, le 2 février dernier, pour reprendre sa chaire de professeur à l'université Harvard.

Washington ne voulait pas du Che

LA HAVANE, (AFP) — Les États-Unis ont tenté en 1959 d'empêcher Ernesto "Che" Guevara d'être nommé président de la Banque Nationale de Cuba, a révélé le vice-premier ministre cubain Paul Castro dans son discours de proclamation constitutionnelle. L'ambassadeur américain de l'époque, M. Philip Bonsal avait eu une entrevue avec le président Osvaldo Dorticos pour lui exprimer la "préoccupation et la désapprobation" que lui inspirait cette nomination, a précisé Raul Castro. Dans le passé tous les ambassadeurs américains se comportaient à Cuba comme des "proconsuls" a déclaré Raul Castro, ajoutant que cette fois-là le président cubain avait tout simplement renvoyé l'ambassadeur Bonsal.

Qu'il reste en Chine!

WASHINGTON (AFP) — Si l'ancien président Richard Nixon veut rendre un service aux États-Unis, qu'il reste en Chine, s'est écrié mercredi le sénateur Barry Goldwater, qui jouit toujours d'une influence considérable au sein du parti républicain. M. Nixon, a exposé le sénateur de l'Arizona au cours d'une interview télévisée, a tout simplement violé la loi en se permettant de faire des commentaires, à Pékin, sur la politique étrangère américaine. "Le 'Logan Act' stipule que seuls le président et le secrétaire d'État américains sont habilités à débattre de la politique étrangère du pays. M. Nixon a commis une gigantesque erreur en faisant ce qu'il a fait en ce moment précis", a déclaré M. Goldwater. "Je ne pense pas que l'Américain moyen ait encore assez de respect pour M. Nixon pour croire réellement que ce qu'il fait est dans l'intérêt que tout autre que lui-même", a poursuivi, visiblement excédé, l'ancien candidat républicain à la Maison Blanche.

La guerre de la morue prend un vilain tour

L'Islande a refusé mercredi la présence d'observateurs de l'Otan à bord de ses canonnières et des frégates de la "Royal Navy" croisant au large de ses côtes, a-t-on appris à Bruxelles de source digne de foi.

Les dirigeants islandais, qui ont pris cette décision mardi soir, et l'ont communiquée mercredi matin au conseil de l'Otan à Bruxelles, ont ainsi repoussé ce qui constituait la dernière proposition de certains pays de l'Otan visant à mettre fin aux escarmouches dans les eaux islandaises.

LONDRES (RFP) — La guerre de la morue, qui a donné lieu dernièrement à de sérieux incidents entre les navires islandais et britanniques, risque de prendre une tournure encore plus dangereuse et de mettre en péril les vies des marins des deux pays.

Telle est l'impression des observateurs à Londres après l'envoi d'une quatrième frégate britannique sur les lieux de pêche en litige et la décision du gouvernement de Reykjavik de lancer des opérations de "guerilla navale" contre l'"agresseur britannique".

Cette décision est prise très au sérieux par les dirigeants anglais de l'industrie de la pêche: ils notent que l'Islande, qui disposent déjà de six canonnières rapides, entend armer des chalutiers pour mieux chasser les bateaux de pêche britanniques. Ils affirment que le nombre d'unités navales islandaises est toujours superieur à celui des unités de la Royal Navy, ce qui ne semble pas tout à fait exact. Non seulement deux ou trois canonnières ont été mises temporairement hors de combat mais les frégates britanniques sont appuyées par trois bateaux de protection civils, non armés mais puissants.

Il est en tout cas difficile de faire la part de la vérité dans les communiqués contradictoires - et de plus en plus acrimonieux - publiés par le ministère britannique de la Défense et par le service islandais des garde-côtes - le seul, incidemment, à ne pas être affecté par la grève générale qui sévit en Islande. Les matelots des deux côtés, à en croire les envoyés spéciaux, se lancent souvent et copieusement des bordées d'injures, par mégaphone et par radio. Mais le sens des traditions navales n'a pas encore disparu, en dépit de l'exaspération générale.

Deux choses sont, en tout cas, claires:

1 — Les canonnières islandaises font preuve d'une audace que leurs adversaires jugent téméraire. Ils ont réussi jusqu'à présent à couper les chaluts de plusieurs bâteaux de pêche britanniques et le nombre de ceux-ci sur les bancs islandais ne cesse de diminuer, en raison également de l'état déprimé du marché du poisson.

2 — Les frégates britanniques "marquent" de très près les canonnières, ce qui rend inévitables des collisions.

Sur le plan diplomatique, le gouvernement, britannique s'est apparemment résigné à l'impasse, à la suite de l'échec des tentatives de réglement entreprises par l'Otan.

Ford et Carter, vainqueurs des primaires du New Hampshire

Ford remporte un pâle succès

"Un beau cadeau". C'est ainsi que le président Ford a qualifié mercredi sa victoire dans l'élection primaire du New Hampshire.

M. Ford s'est moqué de son adversaire M. Ronald Reagan (notre photo) en disant que c'était la première fois qu'il voyait un candidat être heureux d'arriver en seconde place.

"Je n'ai jamais vu de campagne politique où arriver second soit profitable" a dit M. Ford.

CONCORD, New Hampshire (AP) — Les élections primaires du New Hampshire, coup d'envoi de la course à la Maison-Blanche, ont été remportées sans éclat du côté républicain par M. Gerald Ford, et dans le camp démocrate par un nouveau venu, M. James Earl Carter.

Le chef d'État américain, qui n'a pas été porté à la Maison-Blanche par les électeurs mais par le mécanisme de succession, n'a pas réussi à gagner de manière convaincante, talonné de près par l'ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan. Aussi bien ce dernier, en réalisant un score impressionnant face au président, estime-t-il qu'il a remporté une victoire. La course à l'investiture dans le camp républicain reste donc ouverte.

Du côté démocrate, M. Jimmy Carter, ancien gouverneur de Georgie, se trouve catapulté en tête. L'ancien planteur d'arachides l'a emporté nettement sur quatre autres rivaux, mais les deux principaux prétendants, M. George Wallace qui représente les ségrégationnistes du Sud, et le sénateur Hubert Humphrey, ancien vice-président de M. Lyndon Johnson, ne s'étaient pas présentés.

A l'issue de ce premier test des primaires, la délégation du New Hampshire à la convention nationale républicaine comprendra 19 membres favorables à M. Ford, et deux membres qui voteront pour l'investiture de M. Reagan. Pour les démocrates, la délégation de l'État à la convention nationale démocrate sera composée de 13 membres favorables à M. Carter et de quatre favorables à M. Morris Udall. Ce dernier estime que sa deuxième place est un succès qui le met à la tête du centre progressiste du parti.

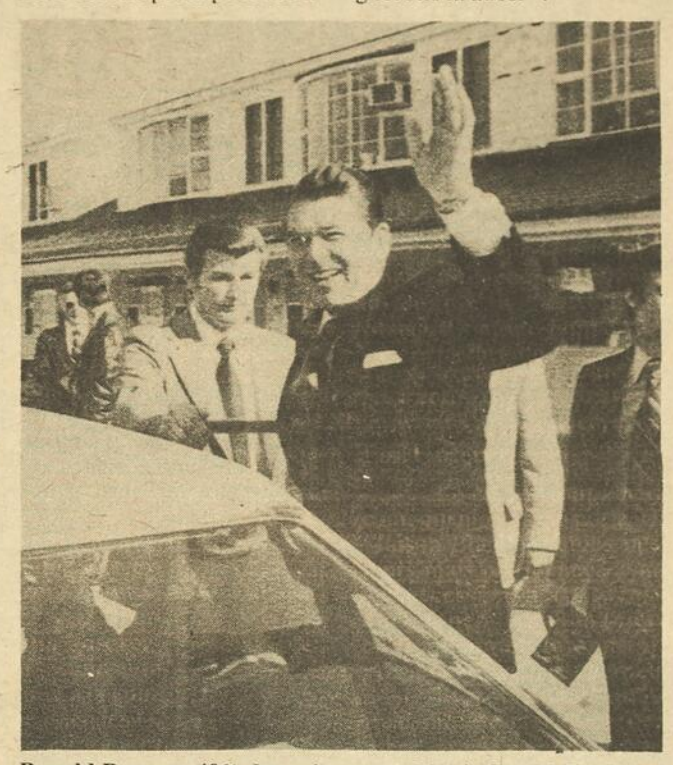
Du côté démocrate

Âgé de 51 ans, M. Carter était pratiquement inconnu du pays lorsque, l'an passé, il avait entrepris une tournée des États-Unis. C'est un homme modéré qui passe pour un bon gestionnaire. Malgré sa carrière dans le Sud, ses opinions sur le problème noir sont très libérales.

Son principal rival, M. Udall, est représentant de l'Arizona. Par contre M. Sargent Shriver, ancien colistier du sénateur George McGovern et ancien ambassadeur à Paris, a réalisé la plus mauvaise performance. Ses attaches avec la famille Kennedy ne lui ont été d'aucune utilité.

La course à l'investiture va se poursuivre dans les deux partis. Trente élections primaires vont suivre ce coup d'envoi. MM. Ford et Reagan vont maintenant poursuivre leur duel en Floride, où les primaires se dérouleront le 9 mars. La Floride a un électorat relativement conservateur où M. Reagan devrait avoir ses chances.

Le président Ford a déclaré que son succès dans le New Hampshire constituait un grand tremplin vers la victoire. "Si nous en gagnons encore deux, et je crois que nous les gagnerons nous serons prêts pour les finales et je pense que nous gagnerons là aussi".



Ronald Reagan: 49% des voix contre 51% à Gerald Ford: une victoire personnelle pour un homme qui aurait pu s'attendre à moins que cela (téléphoto AP)

Les résultats des élections primaires du New Hampshire

Républicains:
(résultats définitifs)

Nom	Voix	P.C.
Gerald Ford	54,629	(51%)
Ronald Reagan	53,373	(49%)

Démocrates:
(298 bureaux de vote sur 299)

Jimmy Carter	22,795	(30%)
Morris Udall	18,301	(24%)
Birch Bayh	12,372	(16%)
Fred Harris	8,690	(11%)
Sargent Shriver	6,541	(9%)

La vitamine C fausse un test de cancer

WASHINGTON (AFP) — Les résultats d'un test destiné à déterminer si un malade est atteint d'un cancer de l'intestin peuvent être complètement faussés par la vitamine C, a découvert une équipe de médecins américains.

Ce groupe dirigé par le Dr Russell Jaffe, a mis en évidence que l'action de la solution chimique généralement utilisée pour découvrir la présence de sang dans les selles d'un malade est annihilée si celui-ci a absorbé de la vitamine C. Ce test, utilisé quelque 40 millions de fois par an dans le monde entier, permet également de découvrir si une personne souffre d'anémie, d'un ulcère de l'estomac, d'entérite ou d'autres maladies de l'appareil digestif. Dans ces cas, les selles renferment alors du sang mais en si petite quantité qu'il est invisible à l'oeil nu.

NOUS FÊTONS NOTRE
10IEME ANNIVERSAIRE
RENAUD-BRAY
VENEZ NOUS VOIR AU
5219 CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL
30,000 TITRES
100,000 VOLUMES
20 %
sur tout, tout, tout!
(SAUF LES REVUES)
3 derniers jours
GRAND SPÉCIAL
JEAN-PAUL LEMIEUX
(de Guy Robert)
prix rég. $50.00
SPÉCIAL 10° ANNIVERSAIRE
$35.00
Dictionnaires, Psychologie
Philosophie, Sciences Sociales,
Formats de Poche,
TOUT, TOUT, TOUT...
(sauf revues)

LA CINQ VOUS PLAIRA PARCE QU'ELLE FAIT 50* MILLES AU GALLON. ELLE VOUS EMBALLERA PARCE QUE C'EST UN PLAISIR À CONDUIRE.

RENAULT



RENAULT 5

MOINS CHÈRE QU'UNE RABBIT, RAPIDE COMME UNE CIVIC, ELLE A UN SIÈGE ARRIÈRE PLUS LARGE QUE CELUI D'UNE PACER.

Si vous voulez une Renault 75...
On a de très bonnes affaires à vous proposer!

*Tests de millage (route) effectués selon les normes de l'EPA
Informez-vous sur la nouvelle garantie chez

RENAULT
Crémazie Ltée
MONTREAL
350 est, Crémazie 387-3781

AU GRAND SALON
(1968) LIMITÉE
2230 RUE VIAU, MONTREAL, P.Q.
TEL. 254-9971

Concorde: vers l'épreuve de force?

WASHINGTON (AFP) — Le gouverneur de l'État de New York, M. Hugh Carey, a rencontré mercredi à Washington le secrétaire aux Transports, M. William Coleman pour s'entretenir avec lui de la question du Concorde.

M. Carey avait déclaré avant cette rencontre qu'il demanderait à M. Coleman de trouver un aéroport "plus approprié" que celui de New York-Kennedy pour l'atterrissage du supersonique, il a souligné qu'il n'était pas contre le Concorde en lui-même mais qu'il estimait l'aéroport Kennedy impropre à l'appareil car ses abords sont trop peuplés.

Le gouverneur a souligné qu'il n'attendait aucune mesure concrète de cet entretien. Il n'a pas précisé s'il pourrait revenir sur sa décision de signer la proposition de loi adoptée lundi par la législature de l'état de New York interdisant l'atterrissage du supersonique sur l'aéroport de New York-Kennedy.

WASHINGTON (AFP) — Les compagnies "Air France" et "British Airways" ont annoncé mercredi qu'elles envisageaient de mettre en service le "Concorde" sur l'aéroport de New York-Kennedy le 10 avril, à moins d'y être empêchées par une décision juridique.

Cette précision, révélée par les avocats des deux compagnies, est contenue dans un dossier remis à la Cour d'appel du district de Columbia, qui examine un recours en justice du "fond de défense de l'environnement". Celui-ci demande l'annulation de la décision de M. William Coleman, secrétaire aux transports, qui, le 4 février dernier, avait autorisé, pour une période d'essai de 16 mois, l'atterrissage du supersonique franco-britannique à Kennedy et à l'aéroport international de Dulles (Washington).

Le dossier ne précise pas la date prévue de mise en service du "Concorde" sur Washington.

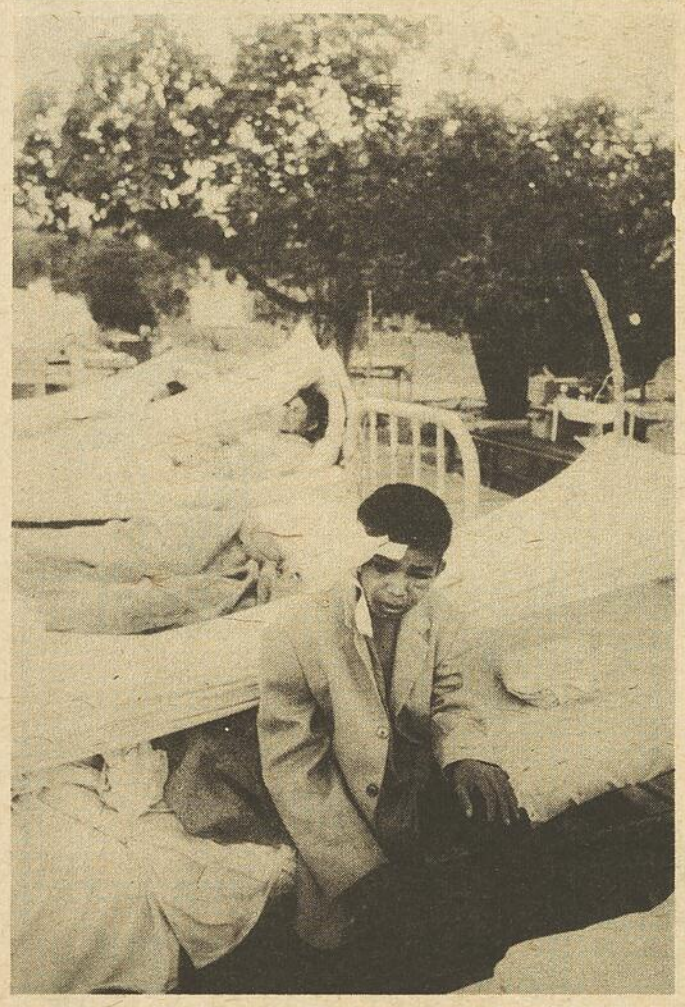
C'est la première fois que les deux compagnies fixent une date précise sur l'entrée en service du "Concorde". "Air France" avait laissé entendre qu'elle pourrait inaugurer la ligne avec le supersonique dès le 4 avril, date de l'entrée en vigueur effective de la décision de M. Coleman, et la "British Airways" avait parlé du mois de mai.

"Air France et British Airways ont le désir et l'intention, déclarent les deux compagnies dans leur intervention auprès du tribunal fédéral, de commencer les vols de Concorde sur l'aéroport J.F. Kennedy le 10 avril 1976, ultérieurement, sur l'aéroport international de Dulles, conformément à la décision du secrétaire aux transports qui est à présent soumise à votre examen."

La "Port Authority of New York and New Jersey", organisme dépendant des gouvernements locaux des deux États qui a la haute main sur la gestion de l'aéroport Kennedy, ne s'est pas encore prononcée.

Pour l'instant, la législature-chambre et sénat — de l'État de New York a adopté une proposition de loi interdisant l'atterrissage de "Concorde" sur les aéroports de l'agglomération newyorkaise. M. Hugh Carey, gouverneur de l'État, a déjà fait savoir qu'il était prêt à la signer. Mais cette mesure, qui bannit en fait les vols d'appareils produisant un bruit supérieur à 108 décibels, requiert encore, pour avoir force de loi, l'approbation de la législature du New Jersey et du gouverneur de cet État.

M. Coleman avait indiqué mardi que les tribunaux pourraient déclarer "inconstitutionnelle" la décision de la législature de New York, dans le cas où ils établiraient qu'il s'agit d'une violation des lois sur le commerce avec l'étranger.



Dans les rues de Capas, au Guatemala, on a dressé des lits de fortune pour allonger les blessés sérieusement atteints.
Photo: Seitz Magnum

L'Unicef prépare un programme de trois millions pour le Guatemala

Après avoir mis à la disposition du Guatemala, aussitôt après l'annonce de la catastrophe, plus de $175,000, l'Unicef prépare maintenant un programme à long terme de trois millions de dollars pour la reconstruction du pays. Ce programme vise surtout la réorganisation des services en faveur de l'enfance au Guatemala.

L'assistance de l'Unicef se portera sur l'équipement de centres de santé pour enfants, d'écoles, de centres de nutrition et sur la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau dans les zones rurales. Systèmes qui ont été fortement affectés par les séismes.

Le Guatemala se remet lentement du choc mais il est évident que l'aide internationale est essentielle pour que le pays puisse retrouver son mode de vie. Unicef Québec continue de recevoir des dons pour les sinistrés.

Argentine

La crainte d'un coup militaire s'accentue

BUENOS AIRES (AFP) — La crainte d'un coup militaire hante aujourd'hui les milieux politiques et syndicaux argentins au moment où le parlement, se réunissant à nouveau, va poser la question présidentielle.

Le chef du Parti radical, M. Ricardo Balbin, un des doyens du monde politique argentin, a lancé un cri d'alarme mardi soir. "Si le pouvoir exécutif n'adopte pas une autre attitude, a-t-il dit, la situation militaire pourrait devenir irréversible".

Ce qui veut dire, estime-t-on dans les milieux politiques, que si Mme Peron persiste à gouverner avec les seuls conseils de son entourage sans tenir compte des avis du peronisme des syndicats et de l'opposition, les militaires, qu'ils le veuillent ou non seront contraints de prendre le pouvoir.

C'est la première fois que le leader radical fait publiquement une telle mise en garde en affirmant de plus avoir "l'obligation morale" de faire savoir que "l'inévitable épilogue" de la crise politique actuelle sera militaire.

Il règne depuis vingt-quatre heures, dans les milieux parlementaires, politiques et syndicaux une agitation mêlée d'angoisse, comme celle qui se manifesterait sur un bateau au bord du naufrage.

Au Congrès, à la Confédération générale du travail (et plus particulièrement au sein de la direction des 62 organisations peronistes qui en constituent l'aile politique), les réunions succèdent aux réunions qui, toutes, selon les milieux informés ont un seul but:

"Résoudre la question présidentielle, amener la présidente à modifier sa politique ou faute de cela à abandonner son mandat pour éviter que les militaires ne soient amenés à prendre en main le gouvernement du pays".

C'est dans cet état d'esprit, indique-t-on de bonne source, que des ministres aussi importants que M. Ricardo Guardo (Défense) Roberto Ares (Intérieur) et Miguel Unamuno (Travail) se sont entretenus mercredi matin avec Mme Peron.

M. Guardo avait auparavant reçu dans son cabinet les trois commandants des forces armées.

Il ne fait pas de doute, indique-t-on de source informée, que le ministre de la Défense a transmis à Mme Peron le point de vue exprimé par les généraux sur la conjoncture politique actuelle.

Pourtant dans les milieux officiels cette audience a été décrite comme une visite de courtoisie faite par le ministre à la présidente avant de se rendre au Vatican pour prendre officiellement congé du Saint-Siège avant l'arrivée de M. Antonio Cafiero qui vient d'y être nommé ambassadeur, après avoir été évincé du ministère de l'Economie.

M. Iguel Unamuno, de son côté n'a pas caché qu'il était venu rendre compte des sentiments qui prévalent dans les milieux syndicaux au moment où la direction des 62 organisations se réunissait à Buenos Aires.

La position des syndicats et de leurs représentants au sein du parlement est en effet déterminante au moment où péronistes contestataires, radicaux et partis non péronistes s'apprêtent à compter leurs voix en vue de voter la destitution constitutionnelle de Mme Peron.

Dirigeant du PS chilien

Mort de Pascual Araya à Montréal

(Le Jour) — Pascual Araya, 25 ans, un des dirigeants du Parti socialiste chilien est décédé d'une crise cardiaque, mardi, à Montréal.

Pascual Araya dont la santé avait été considérablement affectée par deux années d'emprisonnement et de torture dans les camps de concentration du général Pinochet s'était réfugié au Québec au début de cette année. Il laisse dans le deuil sa femme Eva, ses deux enfants et de nombreux camarades chiliens et québécois.

L'Association des chiliens à Montréal informe donc parents et amis que la dépouille mortelle de Pascual Araya sera exposée de 13 à 22 heures aujourd'hui et de 11 heures à 13 heures demain au 1575 rue Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu à 14 heures vendredi en l'Eglise St-Pierre-Apôtre, angle Dorchester et Visitation.

Après le voyage de Kissinger

Le département d'Etat cherche à minimiser le traitement préférentiel fait au Brésil

WASHINGTON (AFP) — A peine deux jours après le retour de M. Henry Kissinger d'une tournée dans six pays d'Amérique latine, le département d'État cherche à minimiser la portée du traitement préférentiel accordé au Brésil.

Alors que l'accord de Brasilia semblait, d'après les propos du secrétaire d'État lui-même, reconnaître le statut de grande puissance du Brésil, la décision de mener des consultations ~~bilatérales~~ sur tout problème d'intérêt latino-américain ou mondial est maintenant qualifiée dans l'entourage de M. Kissinger d'''opération psychologique''.

''Il ne peut être nié que le Brésil est un grand pays'', a affirmé à l'AFP une source proche du gouvernement nord-américain. ''Mais nous constatons qu'une sorte de crise de confiance a succédé au Brésil à l'exubérance du grand boom des années soixante et du début des années 70''.

Une telle crise de confiance n'arrange pas les États-Unis. Ils ont besoin d'un contrepoids à l'extrême sud du continent. C'est donc pour ''améliorer l'auto-image'' du Brésil que les architectes de la politique interaméricaine de Washington (qui ne sont pas nécessairement M. Kissinger) ont trouvé la formule des consultations qui place le Brésil sur le même plan que les pays d'Europe et le Japon.

Le département d'État se rend naturellement compte de la vague d'indignation soulevée en Amérique latine par cette apparente faveur accordée au géant sud-américain dont l'hégémonie possible sur ses voisins est redoutée bien davantage que celle qu'exercent encore les États-Unis.

C'est donc, sans doute en partie pour cette raison-là, que l'on rappelle aujourd'hui que la formule n'est ''ni neuve ni unique'' et qu'il est inconcevable que des consultations du même genre ne se déroulent pas avec d'autres pays de l'hémisphère, notamment le Venezuela et le Mexique.

En effet, un système de consultations existe déjà sur le plan multilatéral, consacré cependant exclusivement à des problèmes commerciaux.

Sur l'initiative du Venezuela, une ''Commission spéciale de consultations et négociations'' (CECON) a été créée au sein de l'Organisation des États américains (OEA) en 1970 pour empêcher que les États-Unis adoptent, sans préavis des mesures unilatérales nocives pour l'économie de ses voisins.

Les problèmes commerciaux ont d'ailleurs figuré au premier plan de la tournée effectuée par M. Kissinger au Venezuela, au Pérou, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica et au Guatemala. Mais aux multiples revendications de ses interlocuteurs, le secrétaire d'État a pu répondre uniquement par la promesse d'obtenir gain de cause auprès du Congrès qui lui, et non pas le pouvoir exécutif, a le dernier mot dans ce domaine.

Dans ces circonstances, les observateurs politiques et diplomatiques de Washington se demandent si le ''geste'' à l'égard du Brésil n'aurait pas fait effet de boomerang.

Une première ''manoeuvre'' pour court-circuiter toute tentative de collusion entre Washington et Brasilia a déjà été engagée par la Colombie, estiment ces observateurs.

C'est en effet sous cet angle que l'on interprète ici la proposition du ministre colombien des Affaires étrangères Indalecio Lievano, à M. Kissinger d'incorporer à l'Organisation des États américains (OEA) un accord sur l'augmentation du commerce entre les États-Unis et l'Amérique latine.

Nixon se comporte en président

par Georges Biannic
de l'agence France-Presse

PEKIN — M. Richard Nixon a parlé mercredi soir à Pékin en véritable chef de l'exécutif américain et a engagé les Etats-Unis à coopérer avec la Chine pour construire un ''monde nouveau''.

De son côté, le premier ministre intérimaire chinois, M. Hua Kuofeng, dans une allocution qui a eu souvent l'apparence d'un communiqué commun officiel, a traité l'ancien chef d'Etat en véritable représentant du peuple américain. ''Nos deux parties, a-t-il notamment déclaré, ont mené plusieurs entretiens francs et sans contraintes au cours desquels elles ont passé en revue les immenses changements survenus dans la situation internationale depuis 1972 et ont échangé des vues sur les problèmes internationaux d'intérêt mutuel''.

Les Etats-Unis et la Chine estiment, a ajouté M. Hua Kuofeng, ''que le resserrement des liens d'amitié entre les peuples chinois et américain et la promotion de l'amélioration des rapports entre les deux pays sur la base des divers principes énoncés dans le communiqué de Shangai (1972) répondent au désir commun des deux peuples.'' Le premier ministre intérimaire chinois, qui assistait à un banquet offert en l'honneur du gouvernement chinois, par M. Nixon, a porté son premier toast à ''la santé du président Gerald Ford'', comme s'il voulait dissiper des malentendus éventuels nés de l'invitation de M. Nixon.

Dans son discours, M. Nixon a souligné que des progrès avaient été accomplis dans les relations sino-américaines depuis la signature du communiqué de Shangai, en février 1972.

L'ancien président des Etats-Unis a cité à ce propos deux vers d'un poème de Mao-Tsé-toung, étudié depuis le nouvel an dans toute la Chine, et qui incite le peuple à se surpasser: ''Rien n'est impossible dans l'univers pourvu qu'on ose escalader la cime''. ''Nous ne devons pas échouer à cause de la jeunesse'', a ajouté M. Nixon qui a espéré que la Chine et les Etats-Unis trouveront une voie ''pour travailler ensemble'' dans les domaines où leurs intérêts sont ''similaires'', cette voie permettant de ''décider de la croissance des jeunes dans un monde de paix''.

M. Nixon s'est estimé convaincu que les deux pays devaient travailler à la construction d'un ''monde nouveau'' dans lequel ''chaque nation aura l'opportunité de choisir sa propre voie et de vivre sans la crainte d'une interférence d'une puissance étrangère''. ''Nous avons commencé à construire un grand pont entre la Chine et les Etats-Unis, a ajouté l'ancien président, un pont de compréhension et de respect mutuels et également d'amitié durable''.

Le banquet offert par M. Nixon a réuni quelque 200 convives au palais des congrès du peuple à Pékin parmi lesquels M. Chiao Kuan-Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, et le chef intérimaire du bureau de liaison américain à Pékin, M. Harry Thayer.

VENTE ÉTIQUETTE JAUNE

SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE PORTANT UNE "ETIQUETTE JAUNE"

Lois GWG Lee UFO LIBERTE Levi's BRITANNIA TOP Wrangler



Exemple: CORDUROY Lee

JEANS BAGGIES OU JEANS 14 OZ. SPÉCIAL 2/$21.99

SIROIS JEANS



3835, rue Wellington Verdun (voisin du théâtre Odéon) 767-0327

3122, Chemin Chambly Longueuil 674-0225

1887 est, rue Mont-Royal (coin Cartier) 525-4747

4057, est rue Sainte-Catherine (coin Pie IX) 527-0240

master c

CHARGEX

carrières

ARCHITECTE

Notre groupement est à la recherche d'un JEUNE ARCHITECTE AGRESSIF pour travailler à la coordination de notre équipe de dessinateurs.
Le candidat sera appelé à se déplacer à travers la province pour assiter nos quincailliers dans leur projet d'expansion.
Expérience utile mais non indispensable.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Le Contrôleur
MARCHANDS RONA INC.
1250 Nobel
Boucherville

Université Laval

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Postes:
Professeurs à temps plein à partir du 1er juin 1976, dans les domaines suivants:
—2 en administration publique — politiques publiques
—1 en méthodologie et études électorales

Qualification:
Préférence est accordée aux candidats qui sont titulaires d'un doctorat en science politique ou l'équivalent.

Veuillez faire parvenir toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae, et deux lettres de recommandation *immédiatement* à l'adresse suivante:

Louise Quesnel Ouellet
directeur
Département de science politique
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

PRÉPOSÉS(ES) AUX ACHATS

Discipline:
—Sport et plein air
—Cadeaux et appareils électriques

Expérience:
Indispensable
Salaire et bénéfices marginaux très intéressants.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Le Contrôleur
MARCHANDS RONA INC.
1250 Nobel
Boucherville

Université du Québec à Chicoutimi

PROFESSEURS

L'Université du Québec à Chicoutimi recherche des professeurs dans les domaines suivants:

SCIENCES APPLIQUÉES	
Ingénierie (génie unifié): hydraulique ou travaux publics	1 poste
SCIENCES HUMAINES	
Linguistique (phonétique, stylistique)	1 poste
Sociologie (développement régional)	2 postes
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	
Apprentissage (apprentissage appliqué de l'enseignement)	1 poste
Orthopédagogie (troubles d'apprentissage et troubles de comportement)	2 postes
Enseignement professionnel	2 postes
Arts (environnement)	1 poste
Counselling (psychopédagogie)	1 poste
Sciences de la santé (nursing)	1 poste
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES	
Comptabilité (prix de revient)	1 poste
Marketing	1 poste
Management (relations industrielles)	1 poste
Informatique	1 poste
Économique	1 poste
Finance	1 poste

Exigences:
Diplôme universitaire pertinent (2e ou 3e cycle ou l'équivalent d'un 3e cycle)

Traitement:
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction:
A compter de juin 1976.

Lieu de travail: Chicoutimi

On fait parvenir sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 8 mars 1976 à l'adresse suivante:

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

carrières et professions... 35¢ la ligne agate

Centre Local de Services Communautaires
Hochelaga - Maisonneuve Inc.

recherche

DEUX (2) MÉDECINS

FONCTIONS:
- Participe, au sein d'une équipe multidisciplinaire, aux programmes de prévention et de soins.
- Collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.
- Dispense les soins de première ligne et les services externes généraux.
- Consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

EXIGENCES:
- Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des médecins possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale dans un milieu socio-économiquement faible.
- Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

TRAITEMENT:
- Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

LES PERSONNES INTERESSÉES DOIVENT NOUS FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 10 MARS 1976

C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE
Bureau du Directeur général
1620, avenue de la Salle
Montréal, Québec

SECRÉTAIRE BILINGUE

- avec expérience
- heures de travail flexibles si nécessaire

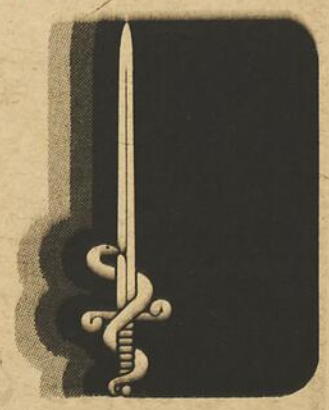
Entreprise située à:

151 Chemin Rockland
(coin Beaumont)
731-8571

Le test PAP

5 minutes par an ...pour la vie!

Le Test PAP est si court. Le cancer de l'utérus ne pardonne pas la négligence. Consultez votre médecin.
Dépister pour vaincre!
Société Canadienne du Cancer



Le parti Québécois
Régionale du Centre du Québec
Mauricie-Bois Franc

Faisons du Jour un des instruments de notre progrès collectif

Comté Arthabaska	Comté Champlain
Comté Drummond	Comté Laviolette
Comté Maskinongé	Comté Nicolet
Comté St-Maurice	Comté Trois-Rivières

Le Conseil Exécutif du Parti Québécois de Jeanne-Mance

LE JOUR

Tous les matins, Le Québec à notre porte,

MERCI!

Parti Québécois
DE JEANNE-MANCE

Soirée Dansante
avec discothèque mobile

lieu : Polyvalente St-Exupéry
adresse : 5150, boul. Robert, St-Léonard
date : le samedi 6 mars 1976
heure : 20 heures
prix d'entrée : $6.00
(incluant bière, cidre et ¼ de poulet)

viendront danser avec nous
Jacques Yvan Morin
Camille Laurin
Jacques Parizeau

Le Jour a 2 ans!

Le Parti Québécois
Région de la Capitale Nationale

Les Québécois de la Région saluent les artisans du Jour

Comté Beauce-Nord	Comté Chauveau	Comté Montmagny-l'Islet
Comté Beauce-Sud	Comté Jean-Talon	Comté Montmorency
Comté Bellechasse	Comté Lévis	Comté Portneuf
Comté Charlesbourg	Comté Limoilou	Comté Taschereau
Comté Charlevoix	Comté Lotbinière	Comté Vanier
	Comté Louis-Hébert	

Parti Québécois
Région Saguenay Lac Saint-Jean

Salut Le Jour,
tu grandis bien
Bon Anniversaire!

Comté Chicoutimi

Comté Dubuc

Comté Jonquière

Comté
Lac Saint-Jean

Comté Roberval

Le Parti Québécois
Région de l'Outaouais

2 ans,
c'est fort!

Comté Argenteuil

Comté Gatineau

Comté Hull

Comté Papineau

EMMANUEL MARCOTTE
et associés

B. COM., A.V.A., LL. L.
ASSUREUR-VIE AGRÉÉ
Plans d'épargne-retraite

35 boul. Gamelin, Hull (Québec) **771-7777**

Tu seras toujours là
le jour où nous serons maîtres
CHEZ NOUS!

Le Parti Québécois
de la
Région de l'Estrie

Brôme-Missisquoi
Frontenac
Johnson
Mégantic
Orford
Richmond
St-François
Sherbrooke

Raynalo Fréchette
Président

Bien que 2 jours avant le temps,

le Parti Québécois Région Laval

Souhaite un joyeux anniversaire

aux artisans de notre Journal

Comté Fabre

Comté Laval

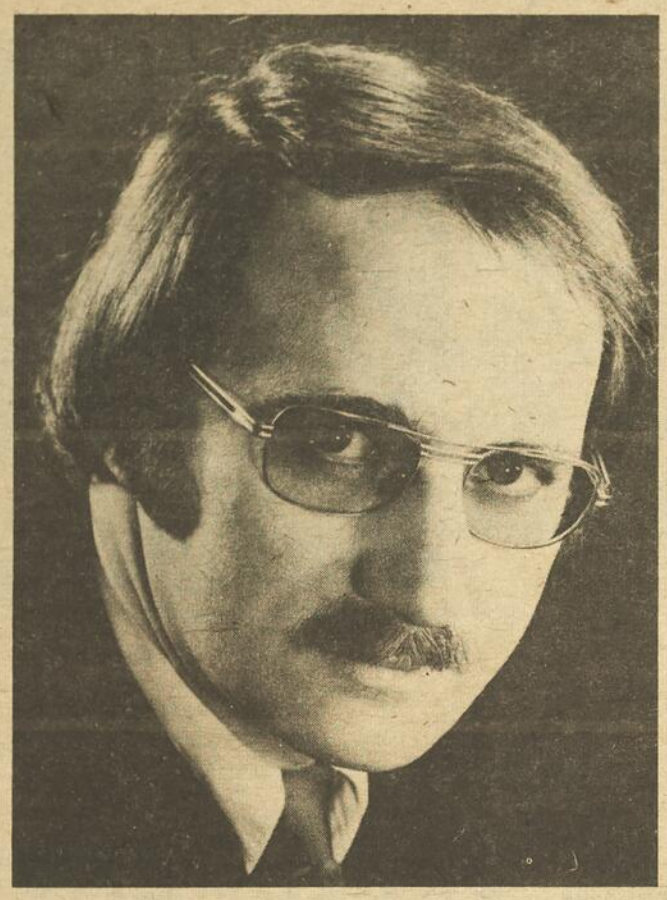
Comté Milles-Iles

Un criminologue dans Crémazie pour le PQ

(J.K.) – Visiblement plus à l'aise dans une salle de cours ou à sa table de travail, le tout nouveau candidat du PQ dans le comté de Crémazie, le criminologue Guy Tardif, toutefois a fait une entrée remarquée dans la vie politique: il a servi aux militants péquistes, qui venaient de l'élire par acclamation candidat du comté, un portrait peu reluisant de l'état de la justice au Québec.

Insistant sur le fait qu'il est "démocratiquement sain que le candidat élu soit un produit du comté, soit issu de la population de Crémazie", le nouveau candidat, qui demeure dans le comté "depuis plus de 35 ans", a dénoncé les "mythes" que les responsables de l'administration de la Justice font miroiter devant les gens.

Il s'en est pris avec virulence, devant une salle remplie et en présence de MM. René Lévesque et Jacques-Yvan Morin, aux quatre mythes de "l'égalité des citoyens devant la loi, de



l'accessibilité à la justice, de la neutralité de la Justice" ainsi qu'au "mythe qu'on a rien de l'Etat policier".

La Justice jette de la poudre aux yeux, dit-il, chiffres à l'appui, en mettant en chasse les petits criminels, alors que les gros courent toujours ou ne sont l'objet que de sentences mineures.

Du même souffle, M. Tardif dénonçait la Cour des petites créances et l'Aide juridique, deux institutions qui ne sont là que pour faire croire à la population que l'on s'occupe d'elle. Ces deux initiatives relativement nouvelles du Québec avaient d'ailleurs reçu l'approbation des députés péquistes en Chambre, lors de leur adoption. M. Tardif a noté que pour être efficace, la Cour des petites créances, par exemple, devrait porter son plafond de $300 à $3,000. (Le plafond a été porté à $400 il y a quelques mois, à la demande du PQ...)

Ces initiatives, qui sont les fleurons de la Justice libérale ont été présentées comme un leurre pour donner une illusion de justice, a soutenu M. Tardif.

L'Etat policier

C'est en faisant état des effectifs policiers et militaires très lourds du Canada et du Québec, effectifs dont on trouve pas facilement toutes les traces budgétaires, que M. Tardif a soutenu que nous vivions dans une société qui avait fait un premier pas vers l'Etat policier.

En outre, M. Tardif a soutenu que, pour justifier pareille puissance répressive, laquelle comprend non seulement les policiers et militaires mais également un nombre exagérément élevé de juristes, avocats et juges, on met en évidence les crimes les plus efficaces sur l'imagination populaire, alors que la vraie criminalité, celle des affaires, le crime économique, qui "représente au bas mot 75% du coût du crime pour la société" est placée en veilleuse.

Enfin, le crimologue-candidat a formulé un certain nombre de suggestions de réformes.

Le président du parti, M. René Lévesque, a d'ailleurs souligné l'importance de l'apport de ce spécialiste des affaires de Justice au parti dont le programme, en cette matière, devait avouer M. Lévesque, est plutôt faible.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, présent également à cette convention, a lancé une nouvelle fois un vibrant appel au militantisme des membres notant que si les sondages sont favorables au PQ, rien ne permet encore d'affirmer que la victoire est acquise, même si elle est de plus en plus plausible.

Le candidat du PQ, dans Crémazie, lors des élections de 1970 et 1973, était M. Jacques Parizeau qui sera candidat, comme on le sait, dans l'Assomption lors des prochaines élections générales.

2 ans... ça se fête

MONTREAL-CENTRE

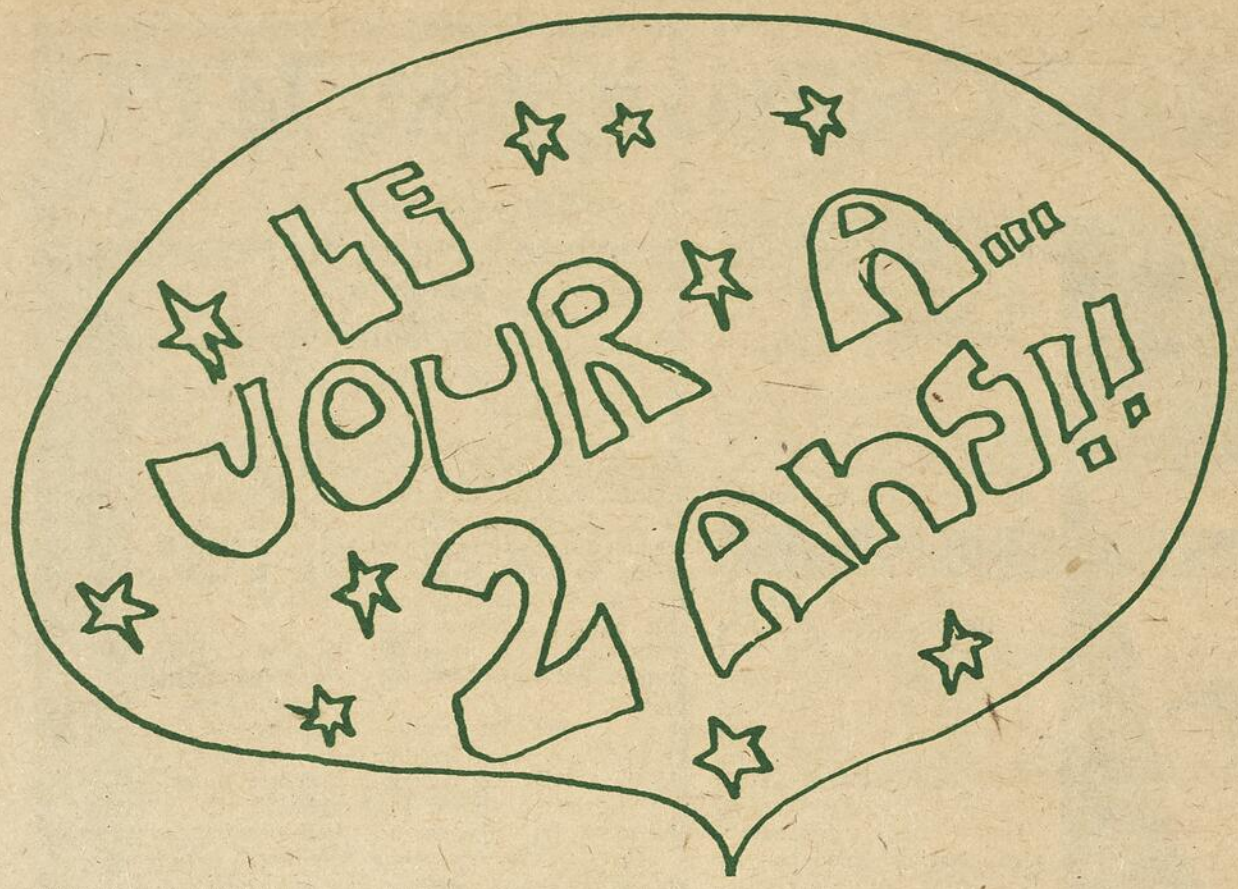
Bourget Dorion Gouin Lafontaine

Laurier Maisonneuve Mercier Outremont

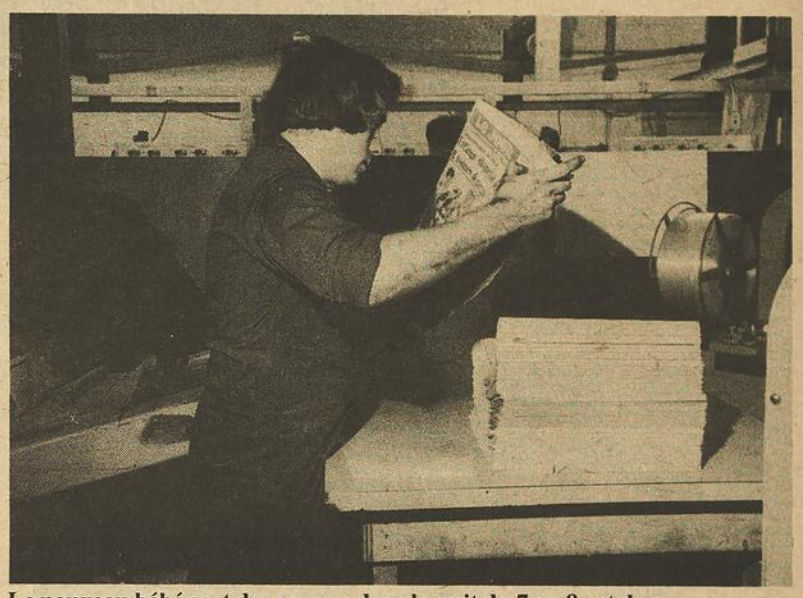
Rosemont Ste-Anne St-Henri St-Jacques

St-Louis Ste-Marie Verdun Viau

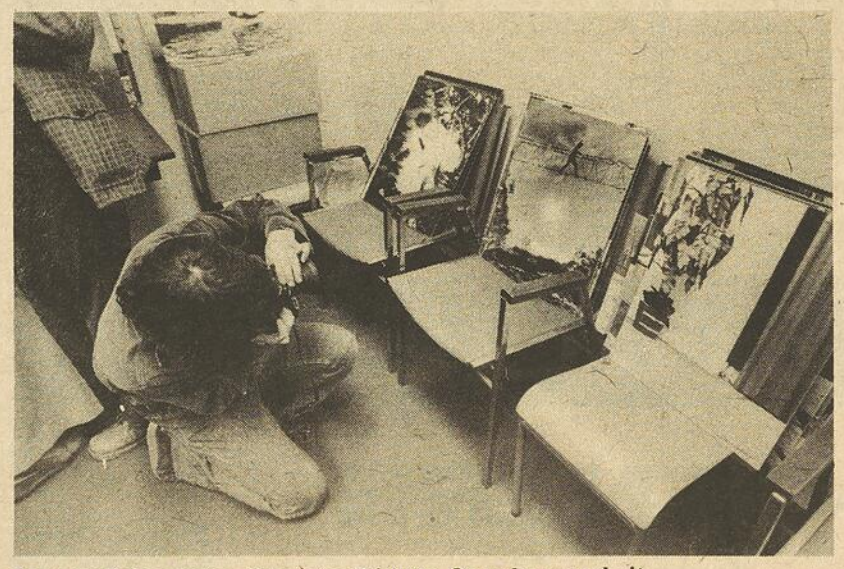
Westmount



L'événement le plus
le passage au



Le nouveau bébé sort des presses dans la nuit du 7 au 8 octobre.



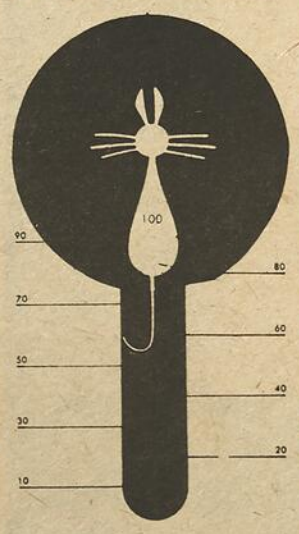
Le samedi des photos d'Antoine Désilets. On se les arrachait.

"Les samedis du JOUR"

Cadeau de 1er anniversaire 28 FEV 1975

Le total des souscriptions dépasse les $125,000

Des chèques et des dons s'élevant à $1,184 dans le courrier postal d'hier, des souscriptions de $1,000 des employés de l'administration, du tirage et de la publicité du JOUR, plus un don de $2,500, pour un total de $4,684 font éclater le thermomètre à $125,133.25. Nous cessons donc aujourd'hui, la publication du thermomètre, bien que nous tiendrons nos lecteurs au courant des sommes additionnelles qui pourraient être souscrites en fin de campagne. Merci à tous.



Dans les derniers milles: l'Association des étudiants du Cegep de Victoriaville; le personnel de l'école Saint-François, de Sherbrooke; le syndicat des journalistes du Journal de Montréal et le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique de Septîles (local 5569), à l'initiative de Clément Godbout, coordonateur régional. "Ici, écrit-il, on parle de qualité de la vie; cela ne va pas sans la qualité de l'information."

Le chansonnier Raymond Lévesque confirme sa présence, demain soir, au party du 1er anniversaire du journal. "Quand les hommes vivront du JOUR..."

Une compilation préliminaire des résultats de la campagne indique que plus de 4,000 personnes ont contribué individuellement et plus de 6,000 dans des collectes de groupes. Un exemple sans précédent de la participation des lecteurs à la vie de leur journal.

Le grand format que nous venions d'abandonner.

Deux campagnes de fin des milliers de lecteurs



Le père Gédéon et le directeur du JOUR, Yves Michaud.



Le samedi de la chanson avec "Beau I

La super-fête de Vaudreuil le 31 janvier'76



arquant de cette deuxième année:

etit format



Photos:
Claire B.-Champagne
Pierre Boisclair
Antoine Désilets


...n match Canada-URSS
...bousculade fait 20 morts à Moscou

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Un rapport interne de l'Ordre des ingénieurs révèle:

Aucun gros contrat sans le feu vert des Libéraux

Dragage: six fraudes totalisant $4 millions

Filion et Jean Simard parmi les 14 accusés

La police l'en accuse mais le ministre sûr *Marchand a-t-il fui les lieux de l'accident?*

La Mouchothèque



Les journalistes avaient le trac comme la première fois en février 1974. Sur cette photo, Jean Chartier (qui vient de nous quitter pour se joindre à Radio-Canada), André Chartrand et Robert Lévesque.



Gentiment, Yvon Deschamps et Félix Leclerc ont accepté pendant quelques mois, de faire la promotion du JOUR auquel ils croient et dont ils veulent la survie.

ncement:

ont répondu à l'appel de LEUR journal



...ge'' et Pauline Julien, entre autres.



Un des premiers samedis, sans thème, avec la participation de Philip Edmonston, de l'Association de la protection des automobilistes (à gauche). A droite, notre confrère Louis Fournier.



C'est un rendez-vous au 28 février 77!





Parti Québécois
Région - Sud

Parti Québécois
comté de
Beauharnois

Parti Québécois
comté de
Chambly

Parti Québécois
comté de
Châteauguay

Joyeux Anniversaire
Longue Vie au Jour

Gerald Pinsonneault
candidat et conseil
exécutif

Parti Québécois
comté de
Huntingdon

Parti Québécois
comté
Iberville

Parti Québécois
comté de
Laporte

Parti Québécois
comté de
Laprairie

Parti Québécois
comté de
Richelieu

Solidarité
Parti Québécois comté de
St-Hyacinthe

Construire une maison
qui soit un pays,
Tous ensemble avec nos mains
Pour marquer la fin de l'exil (Jean-Guy Pilon)

Parti Québécois comté de
St-Jean

Parti Québécois
comté de
Shefford

Parti Québécois
comté de
L'indépendance sera vôtre
dans la mesure où le Jour sera fort
Taillon

Parti Québécois
comté de
Vaudreuil-Soulanges

Parti Québécois
comté de
Verchères

un seul souhait...à l'année prochaine

Parti Québécois
Région Ville-Marie

Parti Québécois comté de Anjou	Parti Québécois comté de Marguerite-Bourgeoys
Parti Québécois comté de Bourassa	Parti Québécois comté de Mont-Royal
Parti Québécois comté de Crémazie	Parti Québécois comté de Notre-Dame de Grâce
Parti Québécois comté de D'Arcy McGee	Parti Québécois comté de Pointe-Claire
Longue vie au Jour	Parti Québécois comté de Robert Baldwin
Parti Québécois comté de Jeanne-Mance	Parti Québécois comté de Sauvé
Parti Québécois comté de L'Acadie	Parti Québécois comté de St-Laurent

éditorial

par
Laurent
Laplante



Autour d plat

I faisant main basse sur les test d'aptitude lin uist ue, le ministère de l'Education ne compense pa les reurs du bill 22. En abolissant le recours à la dé ara on solennelle, le ministère de l'Education ne re l pa la loi 22 moins arbitraire. Si M. Jean Bienvenu , ne veau ministre de l'Education, entend nous co vain re que la loi 22 débouche sur une nouvelle ap ica on, il lui faudra donc non pas mieux respecter de au is critères, mais substituer enfin aux diverses fo es arbitraire ministériel les seuls barèmes objectifs et a ceptables: ceux de la langue maternelle et de l'i mig ation.

. Bienvenue voudrait nous faire croire qu'en re pla nt par un test unique les divers tests offerts par les iffé entes commissions scolaires on progresse dans la ie l'équité. Même si, à première vue, l'action du mi istè présente plusieurs des caractéristiques de l'é uité on ne peut pourtant pas considérer l'entrée en sc e d ministère de l'Education comme une garantie su isa e. Certes, on soumet ainsi tous les aspirants à un mê e batterie de tests. Certes, on fait ainsi disparaître l possibili é d'évaluation et de corrections étonna ime différentes d'une commission scolaire à l'autre Et eci constitue, indéniablement, un progrès. Il n' t p dit, cependant, que le ministère, parce qu'il de ent seul à dministrer des tests, le fait automatiqu me ave c pétence. Il n'est pas dit non plus que de tes puissen , si bons soient-ils, mesurer valablem t l' otitude d'un enfant à se développer dans une cu ure

y a cependant, beaucoup plus. Ce n pas à de tes en effet, qu'on peut demander de po er un jugement définitif sur les chances de survie d'une nation. Ce n'est pas, pour reprendre la même idée autrement, parce que 500,000 jeunes se révèlent, selon les tests, aptes à profiter de l'école anglaise qu'il faudrait les envoyer tous à cette institution. La question ne se pose pas uniquement en termes individuels et ce n'est donc pas uniquement au niveau de tests individuels qu'il faut chercher la solution à l'insécurité qui secoue le Québec. Par-delà les tests, ce qu'il faut utiliser, c'est la statistique linguistique, l'observation lucide de ce que devient ici le Québec français. S'il s'avère, comme c'est le cas, que le français a constamment et de plus en plus besoin d'appuis gouvernementaux, ce n'est pas à des tests qu'il faut demander la justification de ce soutien: même si les tests révélaient qu'une majorité des nouveaux écoliers peuvent passer sans inconvénients personnels à l'école anglaise, un gouvernement québécois intelligent comprendra qu'il doit, face aux risques nationaux, détourner vers l'école française une large portion de ces arrivants.

On perd donc son temps lorsqu'on tente de faire croire qu'une amélioration dans la formulation et l'administration des tests conduira à des résultats socialement acceptables. Dans un Québec qui étale au grand jour sa fragilité linguistique et culturelle, l'essentiel n'est pas de déterminer si le jeune Pietro est apte ou non à apprendre l'anglais, mais plutôt de drainer vers la seule école française l'ensemble des arrivants. Faire miroiter devant des immigrants la possibilité d'un quelconque accès à l'école anglaise alors qu'on sait à quel point s'impose l'orientation vers l'école française de tous les jeunes immigrants, c'est s'enliser dans les fausses représentations. Les tests n'ont jamais eu de sens dans un contexte d'urgence nationale, ils n'en auront pas davantage parce qu'ils nous viennent du ministère plutôt que des commissions scolaires.

Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les immigrants qui devraient faire les frais de cette opération salvatrice. Les Québécois eux-mêmes doivent accepter, en effet, les conséquences que comporte pour eux le recours à des critères infiniment moins arbitraires. Précisément parce que le Québec connaît la force d'attraction de l'anglais sur notre territoire, il n'est pour lui ni intelligent ni adulte, n'en déplaise à une certaine race de "citoyens du monde", de confondre l'intérêt national et le caprice individuel. Que les Québécois francophones puissent ou non passer sans dommages personnels à l'école anglaise n'importe guère: ils font partie d'un ensemble culturel et linguistique qui ne peut survivre et s'épanouir que moyennant leur présence et leur contribution. C'est ici qu'émerge et s'impose le critère de la langue maternelle. Les immigrants passent tous à l'école française, mais les Québécois se répartissent, selon leur langue maternelle et non d'après leur aptitude à en apprendre une seconde, entre l'école anglaise et l'école française. Et cela presse.

Celui qui tient à éviter cette échéance peut, si cela l'amuse, rapatrier les tests, rédiger un serment qui soit plus respectable que la déclaration solennelle, embaucher de nouveaux spécialistes de l'interrogatoire, du test et de la mesure. Il n'aboutira à rien. Ce dont notre collectivité a besoin, ce n'est pas de tests. C'est d'une nette préséance de l'école française sur sa concurrente.

ous avez la parole

"Dix notes pour l'indépendance"

1

te les doctrines fondé su amertume ont le désoeuvr ien our origine. Et elles sont tro sou ent de simples tautologies ina nev es. On ne sert personne en eff , à ouloir transformer ses déce ons ationnelles en division sacr . Po rquoi donc alors s'acharne a de enir le contempteur tragiqu d'u e gauche sans univers? Il n' pas l'ennemis à gauche, sinon ce zo logie imaginaire que nous av is cr ée. Les marxistes québéco , au si longtemps qu'ils seront ce esth tes du dogme divisés par la i, n leviendront jamais les adve air de personne: l'atonie des dé sse és ne s'exprime pas, surto ce e des révolutionnaires. Co nme t certains indépendantistes par ailleurs fort lucides, ne vo nt-i pas qu'il y a des luttes pl rée es et moins anticipatrices?

2

(rtes la gauche également m ipul certains mythes ou ses ca avre . Nous apparaissons souve t à l urs yeux comme d'étrange fau s respirant par imitation. Pe t-êtr après tout ont-ils raison co tre ous. Je connais des hommes do les rêves mêmes sont encombré de la raison de ce pays. Si mil ons d'imitateurs suffiront bi n po r être libre.

3

l temps de la **gauche différé** ram ne cet autre temps, celui de la **ga che scholastique** qui, dans son refu d'admettre notre singularité historique, projette sur l'infini son exégèse trop mûre. Les idéologies réfractaires au réel, mettent au monde une praxis toujours en deuil. Ce pays tourne sur un axe déréglé; refuser d'en conquérir la folie équivaut au refus de le transformer et, à la limite, à l'exclure de l'histoire. A trop vouloir préserver quelques textes essentiels, on perd sa liberté et la suprématie de son nom.

4

(1) La question nationale excède la lutte des classes et s'oppose **formellement** à elle, aussi longtemps qu'elle la précède. (2) Dans un pays colonisé, la lutte pour le socialisme est subordonnée à la conquête de l'autonomie politique. C'est au centre de cette dialectique archaïque qu'erre et se retrouve notre histoire.

5

Le domaine de nos procédures et de nos actes, ne fut jamais moins hermétique, ni plus mortel qu'aujourd'hui: nous avons à choisir entre une révolution théorique et une révolution politique: la raison ou l'incidence de l'âme. Mais comment croire que ces deux termes ne sont pas contigus?

6

Le colonialisme est notre dimension noire, le désordre séculaire de notre existence; il s'interpose comme une éclipse chronique entre les figures du monde et notre regard, dissimulant par sa seule position, les mécanismes ambigus de cette constellation où nous sommes jetés. Si cette coalition du vide et de l'obscurité devait durer plus longtemps que nous-mêmes, où retrouverions-nous ensuite cette résistance perdue et cette insoumission grâce auquelles l'exploitation capitaliste disparaîtrait? Dans les interstices laissés par un peuple disparu. . .?

7

En régime colonial ou semi-colonial, le prolétariat de la nation qui opprime et celui de la nation qu'on exploite, se récusent mutuellement. La nature différentielle de cette exploitation se concrétise dans des rapports économiques, politiques et culturels, à la fois contradictoires et anachroniques. Au Québec, la classe ouvrière d'origine francophone, ressemble de plus en plus à un lumpenprolétariat ethnique. On lui arrache sa force de travail sans lui rendre ni sa culture ni sa langue. La lutte pour l'indépendance, veut justement lui restituer la propriété collective des moyens de retrouver son discours et sa nature.

8

Sommes-nous de gauche, nous que deux gouvernements redoutent et méprisent? Mais cette question a-t-elle un sens autre que métaphorique dans un pays dominé par un gouvernement étranger? Evidemment non si l'on refuse de reviser les concepts théoriques usuels. Dans le cas contraire nous pourrions dire que: a) en régime capitaliste c'est le système seul qui, négativement, désigne la gauche. b) En régime colonial et semi-colonial, c'est le pouvoir, majoritairement, qui nomme cet ennemi. Parfois les adversaires du pouvoir coïncident avec ceux du système. Ailleurs, les forces opposées au pouvoir diffèrent des groupes en lutte contre le système. En somme, dans un pays sans autorité politique réelle, il suffit d'interroger le pouvoir pour savoir qui nous sommes. Cette distinction de nature stratégique, s'impose précisément ici, où le colonialisme, même agrégé au capitalisme au sein duquel il introduit sa propre complexité, n'agit pas vis-à-vis lui comme un pur organisme parasitaire. Ainsi à l'intérieur de cette affiliation, il préserve son indépendance structurelle que l'histoire tôt ou tard dissout, en instaurant une dialectique nouvelle.

9

Aux yeux d'un marxiste, l'adhésion à la lutte de libération nationale (à l'intérieur de la machinerie du PQ), signifie commettre un crime. Pourtant, bien au contraire, cette **résignation stratégique** constitue, à ce moment précis de notre misérable histoire, un **compromis révolutionnaire,** car lui seul, en conjonction avec la conscience du peuple, peut créer les conditions matérielles qui permettront un jour à la classe ouvrière, d'amorcer sa lutte définitive contre la bourgeoisie dominante.

10

A l'occasion du 40e anniversaire de la Révolution d'octobre, Ho Chi Minh déclarait: "La révolution dans les pays coloniaux et semi-coloniaux est une révolution démocratique nationale. Pour qu'elle réussisse, il est nécessaire et possible de former un front national très large, unifiant toutes les classes et toutes les couches sociales qui veulent se libérer du joug colonialiste. En particulier, on devrait se rappeler que le rôle joué par la bourgeoisie, par les pays coloniaux et dépendants en général, n'est pas le même que le rôle joué par la bourgeoisie dans les pays capitalistes. La bourgeoisie nationale peut être entraînée à participer activement à la révolution démocratique nationale" (1) Ce pragmatisme révolutionnaire les marxistes du Québec ont l'occasion de l'incarner. Mais seront-ils capables de se joindre à la "révolution" populaire d'un peuple si peu enclin au bouleversement, et cela sans se soucier d'aucune consigne intermédiaire, fût-ce celle que lui dicte sourdement un quelconque mouvement irréversible de l'histoire, tandis qu'au fond d'eux-mêmes l'histoire rêvée réfute cet événement incompréhensible: l'histoire dans laquelle ils n'ont pas trempé. Si votre histoire devait contredire la nôtre, il est peu probable ce jour-là, que nous parlions toujours la même langue. Et pour nous cette histoire demeure inséparable de l'aptitude du Parti québécois à contrôler ce qui reste du pouvoir. Sur ce point, je sais que nous nous comprenons à demi-mot. . . et que nous sommes d'accord.

Michel Leclerc
Montréal

(1) ACTION ET RÉVOLUTION, 1920-1967. p. 164, Ed. UGE, 10/18

vous avez la parole

Tricofil et les caisses populaires

Le 18 novembre 1973, à l'occasion du congrès de l'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins, monsieur Alfred Rouleau, président du Mouvement des caisses populaires Desjardins, déclarait ceci:

"Il m'apparait impensable que des groupes de citoyens, en 1973, 1974, voulant se donner des services par la formule coopérative, soient obligés de cheminer de la même façon et avec les mêmes difficultés que ceux qui les ont précédés dans la mise en place du Mouvement coopératif actuel.

"Je crois que le Mouvement coopératif d'aujourd'hui a la responsabilité de trouver des moyens pour que ceux qui veulent utiliser la formule coopérative et aussi, par le fait même, son développement, puissent profiter des expériences et des ressources du Mouvement coopératif établi."

En février 1976, le même monsieur Rouleau regarde, impassible, Tricofil se débattre dans des sables mouvants. Après Manseau; après Cabano!

Pourtant en 1971, le Mouvement Desjardins accouchait d'une grande idée; la Société d'investissements Desjardins.

En 1971, on avait décidé de faire profiter la communauté québécoise de cet actif net accumulé au cours de 70 ans, soit, à ce moment, $120 millions de dollars. Il faut entendre par actif net, cette part des réserves qui ne sont pas là pour garantir les dépôts des membres mais qui représentent les surplus accumulés. $120 millions de dollars que le Mouvement ne doit à personne si ce n'est à la communauté. Cette somme a augmenté depuis.

Dans l'esprit des initiateurs de la Société d'investissements Desjardins, cet argent devait servir à des investissements qui, sans être à fonds perdus, ne commandait pas de rendement capitaliste. Comme dans tout investissement coopératif, il fallait considérer le rendement social aussi bien qu'économique.

Cette grande idée a dégénéré. C'est devenu une société de prêts industriels, tout à fait comme RoyNat.

Monsieur Rouleau dont le timbre de voix est toujours inversement proportionnel à ses responsabilités immédiates, peut-il décemment expliquer ce virage à droite ou tenterait-il de se défiler encore en passant le bâton à une très éventuelle caisse de développement coopératif? Mais n'était-ce pas justement là le rôle prévu de la Société d'investissements Desjardins: le développement coopératif.

Monsieur Rouleau se rappelle-t-il son allocution du 18 novembre 1973? Sinon je peux lui en fournir le texte au complet.

Robert Giroux
Québec

Histoire d'un chômeur

Le 7 janvier 1975, mon employeur d'alors me congédiait pour quelques bonnes raisons qui se résument à dire que j'étais trop honnête et que de ce fait, je ne leur rapportais pas assez de publicité (c'est une compagnie qui semble vouloir vendre son nom plutôt que des produits de première qualité). Mais ce n'est pas le but réel de mes discussions.

Comme n'importe qui mis dans cette situation, je suis allé faire mon tour au bureau d'assurance-chômage et au centre de main-d'oeuvre, où on vous raconte une série de belles choses intéressantes. Entre autres, on m'a avisé que puisque les emplois étaient rares pour ma profession de photographe dans la région de Trois-Rivières que j'habitais alors, il était mieux pour moi de chercher ailleurs, particulièrement dans la région de Montréal. Pas de problème m'a-t-on dit, on se charge de payer le déménagement, et il y a même une prime supplémentaire aux dépenses pour les troubles divers que ça peut causer.

Onze mois sur le chômage. C'est beaucoup! Faut pas compter sur le centre de main-d'oeuvre, pendant tout ce temps, on ne m'a offert qu'un seul poste, si peu intéressant qu'on m'a dit avant de me l'offrir que ça ne me plairait certainement pas. Finalement, au milieu de décembre, j'arrive à me trouver du travail de ma propre initiative, et ce à St-Hubert ce qui implique un déménagement d'une distance d'environ 100 milles. Tout confiant des promesses qu'on m'avait faites, je me présente à mon centre de main-d'oeuvre pour demander leur prime de déménagement. Je suis reçu par un fonctionnaire bien correct qui me dit qu'il devra refuser ma demande pour des raisons qu'il trouve lui-même idiotes, mais que peut-il faire sinon appliquer les normes?

En raison des mesures "corset très serré" du gouvernement, il était maintenant impossible de faire défrayer les coûts de déménagement pour un gars qui est soit célibataire ou sans personne à charge ou qu'il s'est trouvé un emploi non offert dans un centre de main-d'oeuvre.

Le coup du célibataire, je le prends et je serais sorti sans rancune si ça n'avait été que de ça. Mais qu'on vienne me dire que parce que j'ai été assez intelligent pour ne pas attendre le centre de main-d'oeuvre pour un emploi, qu'on me dit que parce que je ne voulais pas rester chômeur et continuer à vivre aux dépens des autres, qu'on me dise que parce que je ne voulais pas d'un refus de leur part, je ne le prends pas. On a souvent accusé le gouvernement Trudeau d'encourager le chômage, et c'en est une preuve de plus. Trudeau veut couper les dépenses, mais fait passer des mesures qui, quoique à première vue paraissant réduire les dépenses (on paye des primes de déplacement à moins de gens), entraînent plutôt des dépenses accrues puisque les gens qui ont connaissance d'une chose semblable préfèrent attendre de se trouver du travail dans un centre de main-d'oeuvre ce qui pourra prendre plusieurs mois supplémentaires, mois durant lesquels ils continueront à recevoir leurs chèques d'assurance-chômage totalisant à la fin un montant nettement supérieur à celui des dépenses encourues par un déménagement.

C'est un exemple d'un cas particulier, il y en a sûrement beaucoup d'autres.

Jacques Bourgois
Longueuil

P.S. J'en ai naturellement contre les mesures Trudeau et leur absurdité. Il y a quelques jours, alors que j'étais dans une toilette publique et payante, elles m'ont suggéré ce texte.

Que voulons-nous, les enseignants?

Il existe parmi nous, les enseignants, un très grand malaise qui va en s'aggravant. Nous voyons nos conditions de travail se détériorer de jour en jour. Plusieurs d'entre nous en arrivent même à remettre en question le choix de leur métier. Quelles solutions avons-nous cherchées jusqu'ici? Sommes-nous les seuls dans cette situation?

Évidemment l'avenir n'est pas rose. Nous gardons des souvenirs peu réjouissants des grèves antérieures. Nous venons de subir un décret et en voyons venir un second. Afin de hâter les négociations avec le gouvernement, nous avons utilisé des mesures de pression dans le but de harceler les commissions scolaires et de provoquer des réactions chez les parents. Le résultat s'avère discutable. La plupart de ces moyens présentent un effet à court terme et leurs conséquences nous retombent sur la tête. En voici quelques exemples:

—l'exigence des cartes d'identité des élèves vide presque totalement les écoles et indispose les parents médusés...

—Le refus de remplir les bulletins diminue le rendement des élèves et finalement ne dérange que les enseignants et les parents et favorise les campagnes de dénigrement contre les professeurs.

—La décision de ne plus faire de suppléance entraîne tout simplement une économie pour le gouvernement car les directions font appel à des surveillants plutôt qu'à des suppléants. Parfois, les élèves sont abandonnés à eux-mêmes ce qui accroît l'économie.

—Finalement, l'abandon des activités para-scolaires finit par révolter les élèves et les parents. Nous mettre les parents à dos c'est ce que le gouvernement désire.

Ces mesures de pression furent choisies par les syndiqués. Cependant l'évaluation critique de ces moyens doit nous ouvrir les yeux. Nos syndicats se limitent trop souvent à leur rôle syndical, ce qui nous amène à un cul-de-sac. L'école, en plus des enseignants, renferme deux groupes d'exploités plus imposants que ces derniers: les parents et les enfants. Trop longtemps, à l'école, le professorat a contribué à enlever à ces groupes la parole, la décision, et la possibilité de regroupement. Et l'État d'applaudir devant les divisions de ses administrés. Plusieurs diront cependant que les comités de parents, d'élèves, de professeurs travaillant de concert sur leurs problèmes communs "c'est une utopie". Là pourtant est notre vraie force. J'estime que les comités de parents qui ont bougé en faveur des professeurs l'ont fait d'eux-mêmes parce qu'ils demeurent plus conscientisés que bien des professeurs. Si des parents n'ont pas réagi, c'est en partie la faute des enseignants qui ne recourent à eux que lorsqu'ils sont en mauvaise posture. Évidemment à ce rythme-là nous nous retrouverons face à l'ultime moyen: la grève. Pour les patrons ce sera l'économie totale et le loisir de nous assommer avec un second décret pire que le premier. Quelles possibilités nous reste-t-il alors?

Il nous faut prendre conscience de notre situation d'exploités. L'enseignant est un travailleur au même titre que l'ouvrier. Pour produire positivement, tout travailleur a droit à un salaire respectable et protégé ainsi qu'à des conditions de travail adéquates basées sur une structure démocratique. C'est loin d'être le cas présentement. Mon voisin, un ouvrier, travaille dans un entrepôt de béton trop froid en hiver et trop chaud en été. Il travaille sur des "chiffres" ce qui lui donne un régime de vie totalement déséquilibré. Il voit son salaire constamment diminué par l'augmentation du coût de la vie. Conclusion: il est dégoûté de ne jamais avoir droit au chapitre. Nous, les enseignants, vivons la même situation. Combien d'entre nous enseignent dans des locaux exigus, sans fenêtre et même sans tableau. Le matériel nécessaire arrive des mois en retard. Nos groupes d'élèves deviennent trop nombreux. Notre horaire ne nous alloue parfois aucun temps pour le dîner. Comme l'ouvrier, nous voyons notre pouvoir d'achat diminuer. Nous n'avons pas plus droit au chapitre que l'ouvrier. Les enseignants, nous sommes exploités et nous produisons de futurs exploités.

Il nous faut méditer cette réalité: aussi longtemps que nous garderons les structures actuelles, même avec une convention acceptable temporairement, nous perdrons la partie. Nous demeurons des exploités et les améliorations obtenues au prix de mille sacrifices seront rongées constamment. Notre solution n'est donc pas que syndicale mais politique. Nos alliés sont les travailleurs, les parents, la plupart ouvriers, et les enfants futurs travailleurs. Si c'était faux le gouvernement n'aurait pas refusé aux parents d'assister aux négociations. D'autres parents n'auraient pas reçu une injonction matraque et significative leur interdisant de discuter avec les professeurs de leur école. Notre lutte syndicale se soldera peut-être par un échec encore cette année mais elle doit nous servir d'élément de réflexion pour une lutte politique à long terme.

Que voulons-nous les professeurs? Miser sur une bataille syndicale et, peu importe le dénouement, demeurer des exploités? Ou organiser notre lutte (dans notre syndicat et à l'extérieur) avec les ouvriers, les parents et les élèves pour réaliser ce qu'on a dans le coeur: une école à nous dans une société à nous? Il est urgent de choisir.

Georgette Lafrenière
La Prairie

Défi au Canada et à son ministre Marc Lalonde

Monsieur le ministre de la Santé, vous avez annoncé récemment que tous les pays intéressés ont officiellement accepté de participer à un tournoi de hockey organisé par le Canada en septembre prochain.

On connait le résultat des trois (3) dernières séries de rencontres entre l'U.R.S.S. et le Canada. (...).

Je lance donc le défi suivant au Canada et en particulier à vous, M. le ministre de la Santé: une série 3 dans 5 entre le Canada et le Québec pour déterminer lequel des deux pays rencontrera les cinq (5) autres dans le tournoi de septembre. Qu'en pensez-vous M. le ministre? Nous avons au Québec les meilleurs joueurs de hockey au monde et je vous défie M. le ministre de prouver le contraire.

Voici l'alignement possible de l'équipe québécoise telle que formé, par le journaliste Pierre Ladouceur de La Presse: Bernard Parent, Rogatien Vachon, Denis Potvin, Serge Savard, Guy Lapointe, Carol Vadnais, Jean-Claude Tremblay, André Dupont, Gilbert Perreault, Marcel Dionne, Pierre Larouche, Jacques Lemaire, René Robert, Jean Pronovost, Guy Lafleur, Yvan Cournoyer, Richard Martin, Marc Tardif, Réjean Houle, Yvon Lambert.

Espérant vous lire bientôt au sujet de ce défi M. le ministre de la Santé, agréez cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jules Lebeau
Montréal

le fond des choses

Pour une culture enracinée

L'avenir des sciences humaines au cours secondaire (2)

par Micheline Johnson et Roch Choquette

En 1975, l'Assemblée du Québec adoptait une loi très attendue dans les milieux scolaires, qui rendait obligatoire l'enseignement de l'histoire nationale au deuxième cycle du secondaire. Un an après, l'inquiétude des milieux enseignants persiste, étant donné une directive ministérielle proposant de fondre les deux cours d'histoire et de géographie en un cours sur le modèle des "Social Studies" américaines. C'est dans ce contexte que Micheline Johnson, du département de Didactique de l'histoire et Roch Choquette, du département de Didactique de la géographie de l'Université de Sherbrooke, analysent l'avenir des Sciences humaines au cours secondaire.

Le texte que l'on lira ci-dessous fait suite à une première partie publiée dans notre édition de mardi. Les auteurs présentaient la situation actuelle de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au secondaire et montraient notamment qu'un mouvement de retour à l'enseignement de la géographie au secondaire se faisait jour aux Etats-Unis, à côté de l'enseignement des "new social studies", intégrant histoire et géographie.

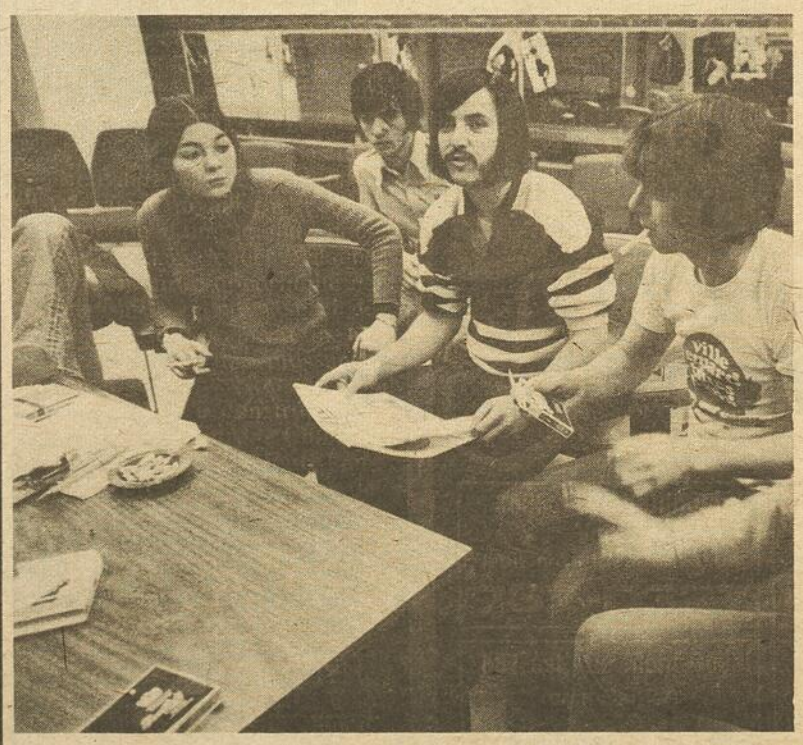


Les grands hommes ne semblent pas impressionner ces enfants. Nul scandale en cela, mais que savent ces enfants de l'histoire de leur pays? (photo A. Désilets)

Crise de l'enseignement de l'histoire

Quant à l'enseignement de l'histoire, tel que donné dans le cadre des "Social Studies", il a donné lieu à des critiques radicales. Dans un article récent, M. Roger Saucier, de l'Université Laval, analysait longuement les causes de cette crise de l'enseignement de l'histoire. (6) Cette crise n'est certes pas étrangère aux difficultés que traverse cette discipline même dans les milieux universitaires. Mais il est clair que partout, cet enseignement est en perte de vitesse. Qu'elle soit à la remorque des "Social Studies", ou noyée dans l'encyclopédisme traditionnel, l'histoire cède de plus en plus la place aux autres "sciences sociales". (7)

Une enquête récente, subventionnée aux U.S.A. par l'"Organization of American Historians" démontre qu'il s'enseigne de moins en moins d'histoire dans le cadre des "Social Studies"; que le peu qu'on y enseigne est axé presque exclusivement, sur l'étude du présent; mieux, que **même l'obligation légale de suivre un cours d'histoire** n'entraîne pas un authentique enseignement de l'histoire. (7). D'ailleurs le déplacement des programmes vers les "new social studies" axe davantage les élèves vers le "problem solving" aux dépens d'une rigoureuse méthodologie historique. "Bunk as History" titrait récemment le magazine **Newsweek** en commentant cette enquête. (8) (L'histoire: de la bouillie pour les chats). Ainsi, sonne-t-on l'alarme chez nos voisins du sud.



Le travail en groupe peut être une des formes pédagogiques qui permettent de s'éloigner d'une conception élitiste et encyclopédique de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. (photo M. Giroux)

Au Canada anglais, l'histoire est plus souvent enseignée dans un cadre global appelé " canadian Sutides" ou "Social Studies". (Il est difficile de généraliser ici, compte tenu du fait qu'il existe 10 programmes distincts pour les dix provinces.) Déjà, en 1953, l'historienne Hilda Neatby avait stigmatisé dans un livre-choc, **So little for the mind** les faiblesses du système d'éducation au Canada. Elle y dénonçait, entre autres, l'enseignement des "Social Studies", notamment au niveau secondaire. (9) Quinze ans plus tard, une étude de l'éducation civique au Canada, aboutissait à la même conclusion: "La majorité des diplômés anglophones de l'école secondaire quittent les classes d'études canadiennes sans avoir acquis les adptitdes intellectuelles, les connaissances et l'attitude dont ils ont besoin pour jouer un rôle efficace de citoyen du Canada d'aujourd'hui" écrit A.B. Hodgetts au terme de son enquête **Quelle culture? Quel héritage?** (10). Au total, il appert donc que les intégration des disciplines pour les sciences humaines ressemble davantage à un échec qu'à un succès au niveau secondaire.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si les enseignants envisagent avec pessimisme le projet d'"études canadiennes" que plusieurs commissions scolaires s'apprêtent à instaurer avec la bénédiction du ministère. Le "Comité québecois des sciences humaines", seul comité consultatif auprès de la D.G.E.E.S. a réagi vigoureusement, le 21 novembre 1975, par une résolution adoptée à l'unanimité, selon laquelle ce comité souhaite que et la géographie et l'histoire s'enseignent au niveau secondaire, selon diverses modalités adaptées aux différents secteurs.

Les deux sociétés de professeurs impliquées dans cette action, la S.P.G.Q. et la S.P.H.Q., se sont hâtées, par une lettre signée par leur président respectif, d'entériner cette résolution et elles ont invité leurs membres, par une lettre circulaire du 18 décembre 1975, à refuser d'enseigner un programme d'"études canadiennes" et à lutter avec elles à promouvoir l'enseignement de l'histoire et de la géographie au niveau secondaire.

Ce groupe de professeurs est certes conscient des difficultés qui sont les siennes. L'enseignement de l'histoire et l'enseignement de la géographie se heurtent à des difficultés énormes. Il doit d'abord se désaffecter d'une conception encyclopédique et élitiste qui fait uniquement de ces enseignements une habileté à reconnaître des noms. Il doit ensuite viser à développer la base méthodologique indispensable qui sert de support aux apprentissages réels. De plus, il doit adapter à des auditoires de plus en plus jeunes et variés, un contenu de plus en plus complexe et vaste. La tâche à accomplir en effraierait plus d'un. Mais quand on lit les **Bulletins de liaison** de ces deux sociétés de professeurs, force nous est de constater que c'est là qu'on est le plus lucide.

Une culture sans racine

En somme, les professeurs d'histoire et de géographie souhaitent mettre fin à la culture sans racine qui se pratique depuis quinze ans dans nos écoles. Ils veulent redécouvrir la valeur dynamique de la perspective historique et l'approche pluridisciplinaire propre à la perspective géographique. La valeur formatrice de ces deux disciplines n'est pas à démontrer. Toute formation qui les néglige relève d'une pédagogie mesquine et inadéquate. Aussi, à l'heure où l'ensemble des disciplines scolaires se coupe de ses racines, à l'heure où on pratique allégrement partout le **Tabula rasa,** faisant fi de tout ce qui nous a precédés en ayant l'air de penser qu'une réflexion pédagogique qui ne serait pas nouvelle n'est pas valable, il est réconfortant de constater que des professeurs n'ont pas démissionné. A vrai dire ils sont les seuls, ou presque, à travailler à nourrir notre conscience collective. Et qu'on cesse de mépriser un enseignement qui ne se prête pas à une mesure objective à l'intérieur d'une grille-horaire. Le mesurable ne donnera jamais qu'un chiffre de plus. Et l'homme, lui dans toute sa dimension humaine, n'est pas mesurable. L'avenir des sciences humaines au secondaire, c'est peut-être l'avenir de notre collectivité.

(6) R. Saucier, "Crise de l'enseignement de l'histoire", dans Prospectives, vol. 9 no 2, 1974, pp. 108-111.

(7) Richard S.Kirkendall, "The Status of History in the schools", dans **The Journal of American History,** vol. LXII, no 2, Sept. 1975, pp. 557-580.

(8) **Newsweek,** 10 novembre 1975.

(9) Hilda Neatby, **So little for the mind,** Toronto, 1953, pp. 159-186.

(10) A.G. Hodgetts, **Quelle culture? Quel héritage?** L'institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 1968, p. 133.

Pour une administration plus progressiste de la justice (1)

Quatre mythes à détruire

par Guy Tardif

Criminologue reconnu, auteur du livre "Police et politique au Québec", Guy Tardif oeuvre depuis plus de vingt ans dans le domaine de l'administration de la justice. A l'occasion de son élection comme candidat du Parti québécois aux prochaines élections dans le comté de Crémazie, mardi dernier, M. Guy Tardif a prononcé un discours dont nous présentons ci-dessous de larges extraits. Dans une première phase, M. Tardif critique le système de justice de type libéral. Dans une seconde partie, il esquisse ce que pourrait etre la justice dans une société progressiste. Des contraintes d'espace nous obligent à publier ce discours en deux parties. La seconde partie sera publiée demain.

Je pense que la façon la plus simple de faire prendre conscience des failles de la justice actuelle c'est de montrer que ce que l'on met de l'avant comme étant les principes sacrés qui la gouvernent ne sont que des symboles, des mythes qui ne résistent pas à l'épreuve de l'expérience quotidienne et personnelle de chacun. Ces soi-disant principes qu'il nous appartient de rendre tels qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire des mythes, peuvent être regroupés sous quatre têtes de chapitre, soit:

1. le mythe de l'égalité des citoyens devant la loi,
2. le mythe de l'accessibilité à la justice,
3. le mythe de sa neutralité, et,
4. le mythe qu'on n'a rien de l'État policier.

Le mythe de l'égalité

Prenons le premier, celui de la prétendue **égalité** de tous devant la loi. Quand bien même je vous aurais rapporté que, selon certaines études criminologiques, la criminalité des affaires représente au bas mot 75% du coût du crime pour la société et que la justice ne s'en préoccupe pas ou peu, se contentant d'éliminer maladroits et canards boiteux; même si je vous avais fait la démonstration que les tribunaux passent le plus clair de leur temps à s'occuper d'une criminalité plus impressionnante par son nombre que par sa gravité; enfin, même si je vous avais dit que les gens de classe sociale modeste sont surreprésentés dans ce qu'on pourrait appeler la clientèle habituelle des cours de justice criminelle, même si j'avais tenté de vous convaincre de tout ceci, vous auriez probablement continué d'entretenir certains doutes tant il est plus sécurisant de faire confiance au système en place quel qu'il soit, fût-il libéral, sclérosé et en train de craquer de toutes parts. Mais voici que des événements récents empruntés à l'actualité québécoise viennent confirmer que l'appareil de la justice au Québec est un filet qui a ceci de particulier qu'il ne retient que les petits poissons et laisse échapper les gros. Qu'il suffise de rappeler pour mémoire,

—comment les figures-clés se sont défilées devant la Ceco en passant temporairement outre-frontière ou en utilisant à leur avantage le véritable dédale que constitue le partage des compétences fédérales-provinciales en matière de justice:

—comment la laiterie Perrette, après avoir realise des profits qui ne peuvent qu'être appréciables compte tenu du nombre de succursales et du temps écoulé avant que la fraude (2 p. cent d'eau dans le lait) soit découverte, s'en tire avec une amende de $75, amende à peine plus élevée que celle que vous auriez eue en tant que citoyen pour avoir enfreint les lois de la circulation;

—comment les principaux producteurs de sucre se sont tirés par le passé et récemment encore de diverses accusations pour fixer les prix.

Une autre chose qui est grave dans tout ceci c'est que précisément le système veut nous laisser croire par certaines enquêtes largement publicisées et même télévisées "en direct" que personne n'est à l'abri de la justice. Or il n'y a rien de plus faux. Lorsqu'on veut mettre un terme à des activités illicites, on agit, on ne fait pas enquête ou du moins, semblant de faire enquête. Ainsi quand on a pensé, — ou qu'on a voulu faire croire aux gens, — que le FLQ constituait une menace, on a arrêté du jour au lendemain plus de 450 personnes. C'est parce qu'on ne croit pas vraiment que le crime organisé, les crimes économiques, la criminalité des affaires constituent une menace qu'on se contente de faire enquête. C'est parce qu'on ne veut surtout pas tarir une source importante de revenus pour soi et pour la caisse électorale, sans compter l'appui de "bras" au besoin, que partant à la chasse aux loups on revient avec une gibecière pleine de lapins dont on nous répète, pour donner le change, qu'ils sont dangereux. Entre-temps, nous avons tous mangé de la viande avariée pendant des années alors que policiers, procureurs, juges, ministres le savaient... Était-il nécessaire de pousser l'indécence jusqu'à nous offrir à la télé le spectacle non seulement de cette corruption mais du plus total mépris de la santé publique?

Le mythe de l'accessibilité

Un deuxième mythe veut que la justice soit non seulement égalitaire mais facilement **accessible.** On maintient avec un certain à-propos que la généralisation **des tribunaux pour enfants,** que la **création de la cour dite des petites créances,** ainsi que la mise sur pied d'un service **d'aide juridique** ont eu pour objectif sinon pour effet de faciliter au citoyen l'accès à la justice. De fait, il importe de se rendre compte que ces trois institutions n'ont pas réussi à démystifier l'essentiel de la justice qui reste mystérieuse, lente et lointaine pour le citoyen moyen avec ses temples imposants, ses tribunes surélevées, ses costumes bizarres, son jargon juridique et le formalisme de ses grands prêtres qui parlent en son nom quand ils ne l'obligent pas à se taire sous peine d'outrage au tribunal.

Quant aux trois mesures dont on vante tant les mérites, d'aucuns se sont demandé à leur sujet si elles n'avaient pas réellement pour objectif d'atténuer les effets des injustices les plus criantes, de



Guy Tardif

limiter les conséquences les plus brutales de la lutte sociale. Personnellement, j'en suis à me demander si elles n'ont pas eu pour effet de servir d'abord le système:

— la création des tribunaux pour enfants n'a fait qu'institutionnaliser la délinquance sur l'ensemble du territoire québécois justifiant ainsi l'embauche d'un nombre sans cesse croissant de juges, d'avocats, d'agents de probation, de criminologues et de divers autres soi-disant spécialistes des sciences humaines;

— la cour des petites créances en permettant des actions individuelles de peu d'importance contre des géants de l'industrie de l'automobile par exemple donne la fausse impression qu'il est possible d'agir et donc qu'il n'est pas nécessaire de forcer les fabricants à mettre sur le marché des voitures sécuritaires ou qui ne rouillent pas prématurément;

— l'aide juridique outre qu'elle ne s'applique pas à la classe moyenne qui assure la plus grande partie de son financement, ne protège pas entièrement les gens à revenus modestes qui peuvent, même si leur affaire présentait quelqu'apparence de droit, laisser tomber de peur que déboutés, ils aient assumer personnellement tous les frais. Je me demande de plus, si l'aide juridique en s'employant dans certains coins du Québec à expliquer aux chômeurs comment retirer le maximum de prestations sociales ne contribue pas à leur faire oublier de revendiquer un droit plus fondamental au travail.

Voilà comment des mesures qu'on prétend destinées à faciliter de façon très immédiate l'accès des citoyens à la justice peuvent finalement se retourner contre eux à moyen ou à long terme. Même pour ce qui est du court terme, je ne suis pas du tout convaincu que le citoyen y trouve non plus son compte. Ainsi, il me semble qu'une justice accessible serait celle qui siège près du lieu de résidence des citoyens, en dehors des heures de travail de ces derniers, le soir par exemple. Quand on sait que la masse des gens qui défilent devant les tribunaux sont des ouvriers payés sur une base horaire, ce qui signifie qu'une journée à la cour veut dire un jour de salaire perdu pour eux, on ne peut qu'être frappé par l'inconscience des professionnels de la justice fussent-ils juges, hauts fonctionnaires ou ministres.

Le mythe de la neutralité

Un troisième mythe qu'il y a lieu de détruire en rapport avec la justice, c'est celui de sa prétendue neutralité, de son caractère soi-disant apolitique, d'une supposée séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire. On oublie volontiers que la machine de la justice appartient à l'ordre du politique, qu'elle est une émanation d'une certaine organisation socio-politique. Ainsi malgré les injonctions dans le domaine du travail, malgré les procès politiques qui se sont déroulés au Québec, malgré les décisions de la Cour suprême allant dans le sens d'une centralisation des pouvoirs à Ottawa, on persiste à rattacher la justice à des valeurs en apparence immuables comme la morale ou l'ordre des choses dont elle serait en quelque sorte l'incarnation et le défenseur.

Il faut dire que le système de justice contribue à masquer l'organisation socio-politique et les luttes qui en découlent en détournant l'attention vers des valeurs "neutres" et "éternelles". Il lui suffit pour cela de s'en prendre à cette clientèle de petites gens des classes sociales moins favorisées qu'on présentera comme immoraux et dangereux. Pendant ce temps, l'attention se détourne des agissements — pourtant pas différents de nature et infiniment plus graves — des membres de la classe aisée qui peuvent frauder en toute impunité. Cette occultation des phénomènes économiques et politiques ne résiste heureusement pas à l'analyse ainsi que mes recherches sur la police et la politique au Québec m'ont permis de le constater.

Pour ce qui est de "l'idée" de justice et non plus de "l'appareil", dont le livre blanc de l'ancien ministre de la Justice nous dit qu'elle serait au centre des préoccupations des hommes, encore là, les résultats de recherches empiriques permettent de se poser de multiples questions. Ainsi peut-on se demander si, dans la population, l'idée de règlement, de composition, de réparation, d'indemnisation ne l'emporte pas, pour certaines infractions, sur celle de justice, de jugement, de sanction, de châtiment. Car enfin, si l'homme de la rue n'en avait que faire de la justice, si tout ce qui l'intéressait c'était d'avoir la paix, et, s'il a subi un préjudice, d'être dédommagé, il faudrait faire d'autres lois tellement l'idée de faute et de punition de l'auteur transpire à chaque article et comment la victime est laissée pour compte.

Le mythe qu'on n'a rien de l'État policier

Le quatrième et dernier mythe qu'il importe d'identifier, c'est ce que j'ai appelé la croyance qu'on n'a rien de l'État policier, c'est l'assertion souvent entendue que la justice serait même l'enfant pauvre de l'administration loin derrière les Affaires sociales et l'Éducation. De fait, il peut être tentant de donner raison à ceux qui soutiennent un tel point de vue si l'on s'en tient aux seuls chiffres qui apparaissent au budget du Québec pour l'exercice financier en cours, soit $2.8 milliards pour les Affaires sociales, $2.1 milliards pour l'éducation contre $246 millions pour la justice.

Mais c'est là une fausse impression qui provient du fait que les coûts publics de l'ensemble de la justice sont répartis entre le fédéral, le provincial et les municipalités de telle sorte que si l'on en fait la somme on en arrive à des coûts globaux approximatifs du milliard, soit plus de $150 par Québécois par an ou $750 par an pour une famille de cinq personnes.

Ceci n'est que la portion immédiatement visible de ce qu'il en coûte pour faire fonctionner cette partie de la machine qui apparaît de façon plus ou moins bien identifiée dans les comptes publics. Mais on peut affirmer sans exagération que les coûts réels publics et privés sont beaucoup plus élevés. Ainsi, pour le seul secteur public, si on passe un à un les divers paliers de gouvernement, il est notoire que

— **sur le plan municipal,** une partie importante du coût de fonctionnement de la police émerge au budget d'autres services municipaux, tels le service du personnel, celui des achats, le contentieux, etc. C'est ainsi par exemple que pour l'année 1970, la seule ville de Montréal affichait un budget **de $41,344** au strict point de vue policier mais qu'elle factura la Communauté urbaine **pour un montant de $59,760,000.** Cette différence appréciable **de plus de $18 millions** indique que plus de 30% des dépenses de police étaient dissimulées ailleurs.

— **sur le plan québécois,** le même camouflage peut se produire, à savoir que d'autres ministères peuvent remplir vis-à-vis de la Sûreté du Québec, par exemple, ou des cours de justice, des fonctions de soutien dont les coûts ne sont pas imputés à la justice mais bien aux travaux publics peut-être ou ailleurs. De plus, il y a les divers corps d'enquêteurs, de policiers spéciaux, de gardes, de patrouilleurs, mis sur pied par chaque ministère ou presque et dont les coûts devraient normalement s'inscrire au chapitre de l'appareil sécuritaire. Dans la même veine aussi, il y aurait lieu d'ajouter le coût d'opération du Centre d'analyse et de documentation (**CAD**). De ce service de renseignements ultra-secret, on ne connaît pas grand-chose si ce n'est que le gouvernement Bourassa investit des millions dans le renseignement et l'espionnage, que le CAD relève du conseil exécutif dans le budget duquel il est bien camouflé et qu'il faudrait fouiller jusqu'aux accords franco-québécois pour savoir combien de Québecois sont allés en France et combien de spécialistes des renseignements français sont venus ici et évaluer ce qu'ont coûté au Québec ces accords d'un genre pour le moins inquiétant.

Demain:

Les tâches d'une justice plus humaine

dans votre assiette

par Jean Turgeon



Riz pilaff, rizotto et champignons

Le riz

Le riz est originaire de l'Inde, contrairement à ce que nous pourrions penser. Avec les années, il est devenu un aliment de base important pour de nombreux pays. On a réussi assez facilement à étendre la culture du riz en Occident de sorte qu'on cultive un excellent riz chez nos voisins du Sud. Et qui n'a pas entendu parler du riz sauvage, récolté par les Indiens des plaines du Canada.

Son achat

Je crois que la qualité du riz est très importante. Il existe, selon moi, une qualité de riz supérieure. Je n'aime pas habituellement suggérer une marque en particulier mais aujourd'hui, en raison de la grande qualité du produit, je ne peux que vous recommandez le riz "Uncle Ben's". Toutes les autres marques de riz sont de qualité inférieure et spécialement les "riz minute", qui cuisent en un clin d'oeil. Ces derniers sont médiocres si on les compare au riz Uncle Ben's. Quant à moi, ils ne sont bons qu'à faire des poudings.

Sa cuisson

Le riz est cuit soit à grande eau, c'est-à-dire bouilli à l'eau salée ou additionné de beurre et cuit au four. Préparé ainsi, il se nomme "pilaff ou pilaw". Le riz bouilli ne colle pas et les grains se détachent facilement les uns des autres. Le goût, dans ce cas précis, est assez neutre. Par contre le riz "pilaff", de par l'addition de beurre et d'aromates, est beaucoup plus fin.

Le riz peut remplacer fort bien la pomme de terre et il se marie avec la plupart des viandes surtout celles en sauce.

Voilà donc deux recettes dont une a déjà été donnée, celle du riz "pilaff".

Riz "pilaff"

(4 portions)
Composition:
1 petit oignon
1 tasse de riz
2 cu. à soupe de beurre ou
2 onces de beurre
1 pincée de thym
1 feuille de laurier
2 tasses d'eau
sel et poivre

Préparation:

Faire revenir doucement l'oignon dans le corps gras. Ajouter le riz, cuire une minute. Mouiller d'eau. Saler, poivrer, ajouter le thym, le laurier. Faire prendre un bouillon. Cuire vingt minutes au four.

Rizotto

Le rizotto est un riz "pilaff" tomaté. A la recette précédente, on ajoute une tomate hachée finement en même temps que le riz. Quand la cuisson est terminée, on mélange au riz 1/4 de tasse de parmesan râpé. C'est tout.

Les champignons

Parlons maintenant des champignons de couche frais. Les champignons peuvent se consommer crus ou cuits, mais avant il est très important de bien les laver surtout les pieds qui sont souvent sablonneux. Etant donné que les champignons sont poreux, on doit les laver assez rapidement sinon ils absorberont trop d'eau, ce qui aura pour effet de nuire à la cuisson. En résumé, bien les laver, le plus rapidement possible et les éponger tout de suite. On peut les consommer crus, mélangés à une salade. Ils sont émincés finement. Lorsqu'ils doivent être cuits sautés, on les coupe en quartiers et on les fait cuire vivement à l'huile ou au beurre avec un peu d'oignon haché.

Je vous refile en passant une petite recette délicieuse. Il s'agit de remplacer des coquilles d'escargots par de gros champignons auxquels on a enlevé les pieds et qu'on a remplacés par un escargot et par un peu de beurre à l'ail. La cuisson se fait au four, comme pour les escargots réguliers, c'est-à-dire, pendant 10 minutes à 350oF.

N.B. — Nous reviendrons sur le sujet des champignons l'été prochain alors qu'on les trouve à l'état sauvage.

Bon appétit, à la semaine prochaine!



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

Eh oui, le riz est originaire de l'Inde, mais les champignons nous viennent de moins loin (enfin, il y en a qui poussent chez nous). Dans les Cantons de l'Est, à Waterloo (pas le Waterloo du célèbre Corse!), on cultive d'excellents champignons de serres.

Du mardi au dimanche, dès 7 heures
SOUPERS-SPECTACLES DANSANTS

La Portugaise
Casa Portuguesa

Sam. 8 et 11h Dim. 8h
DANIELLE ODERRA
26-27-28-29 février
GERMANO ROCHA
Alain Turgeon à la guitare
Pour la danse:
Pas de frais de spectacle ni de couvert ou minimum



Georges d'Or
4-5-6-7 mars

Rés: 844-3491-92
en face de Dupuis
856 E. Ste-Catherine

L'Auberge de La Marie Galante
Restaurant Français
Cuisine campagnarde
Dejeuners d'affaires
Diner servi tous les soirs jusqu'à onze heures
du lundi au vendredi de 4h30 à 6h30
nous avons notre cocktail spécial avec bouchées.
RÉSERVATIONS 527-4591
1488 est, rue Ste-Catherine, STATIONNEMENT GRATUIT

Le CP mettra à l'essai le LRC

... mais sans passager

MONTREAL (PC) — La société CP Rail a annoncé, lundi, le début des essais, entre Québec et Montréal, du nouveau train LRC, produit par les sociétés Alcan Canada Products, Dominion Foundries and Steel et Bombardier-MLW.

La locomotive et un wagon LRC précèderont un train ordinaire, dans lequel prendront place les voyageurs. Les essais se feront ainsi durant quatre semaines, une fois par jour, mais sans passager.

Le train LRC est plus léger, plus confortable et plus rapide que les autres.

le gourmet gourmand

par Roch Côté



A neuf chez Magnani: un bon tour de table

Je n'ai pas fait mon banc d'essai en solitaire cette semaine, c'est le moins que je puisse dire: nous étions neuf à table! Toute la section politique du JOUR s'est en effet retrouvée, un midi de cette semaine, chez Magnani, pour un dîner au cours duquel tous les problèmes politiques du Québec ont été réglés au-dessus de quelques plats de pâtes et de quelques pots-de-vin, comme il se doit.

Je vous fais grâce des solutions politiques auxquelles nous sommes arrivés ... On les a d'ailleurs oubliées sur la table... J'ai plutôt retenu les impressions culinaires de ces "m'sieurs-dames" et je vous en ai fait fidèlement rapport.

C'est à ma suggestion que nous sommes allés chez Magnani, car on m'avait à plusieurs reprises parlé de ce restaurant. Une première visite, celle-là en solitaire, ne m'avait pas tellement satisfait. J'avais choisi ce jour-là des fettucine (nouilles) avec sauce à la viande et j'avais plutôt été déçu: la sauce était banale et on l'avait congelée si j'en juge par l'eau que j'ai trouvée au fond de mon assiette.

La deuxième visite en groupe nous a permis de nous faire une meilleure idée de la cuisine de la maison, car il y avait de tout sur la table. Je ne peux pas vous parler de la soupe, car il n'y avait pas d'amateur ce midi-là, sauf pour un consommé de poulet qui n'a pas plu du tout!

Pour les pâtes, en général, on les a aimées. La lasagne s'est vue attribuée une très haute mention, les spaghetti en ont mérité autant et les canelloni ont fait deux heureux sur trois.

Les plats de viande ont aussi reçu bon accueil. L'escalope de dinde fut jugée correcte dans un cas, excellente dans l'autre. Enfin (car je me suis réservé pour la fin), je n'ai pas récidivé sur les pâtes mais j'ai choisi cette fois un poulet chasseur auquel j'accorde une très bonne note. Je n'aime pas beaucoup, en général, commander du poulet, car (est-ce dû à l'élevage moderne?) c'est une viande que je trouve fade et le plus souvent mal servie. Mais ce poulet chasseur de chez Magnani faisait heureusement exception. Si le poulet m'était toujours servi de cette façon, je pense que je me réconcilierais ...



(photo Claire Beaugrand-Champagne)

Nous n'avons pas abusé de dessert mais un gâteau maison à la vanille s'est mérité des éloges, Les amateurs de café prendront note que la maison fait de l'expresso.

Nous n'avons pas encore parlé de prix mais ce ne sera pas la mauvaise surprise de la fin car le menu est à $3 pour les pâtes et à $3.50 pour les plats de viande cuisinés. Le vin, l'eau minérale ou l'expresso pourront faire monter l'addition dans les $6 à $7, service compris ... et bien fait!

La maison a des heures d'ouverture bien spéciales: elle ferme le samedi midi pour ne rouvrir que le lundi à 11h30. Les heures d'ouverture du lundi au vendredi sont de 11h30 à 14h30 et de 5h30 à 9h30.

Chez Magnani
9245 rue Lajeunesse
Montréal (métro Sauvé)

SUCO

L'équipage du Vieux Rafiot
vous invite à la
SOIRÉE DE LA MARINE
AU PROGRAMME
Spectacle bidon
victuailles en abondance
amphores de vin rouge
le tout en patins à roulettes
Un seul prix par personne incluant: Gueuleton — vin — taxe et service compris
FÊTONS - ROULONS - BUVONS - RIONS
Réservations et renseignements 288-7770
LE VIEUX RAFIOT
408 rue St-Sulpice, coin St-Paul
Vieux Montréal
STATIONNEMENT GRATUIT

LA PREMIERE BRASSERIE DU QUARTIER-COTE-DES-NEIGES
Brasserie La Maisonnée
Repas servis entre 8h00 et 20h00
fermeture à minuit
Exposition permanente
5385 GATINEAU, COTE-DES-NEIGES 733-0412

Restaurant Français & Bar
Ce que la critique a dit:
"À LA FOIS QUÉBÉCOIS ET FRANCAIS" *Le Devoir*
"UNIQUE IN NORTH AMERICA" *Helen Rochester, Mtl Star*
"À LA BONNE FRANQUETTE" *Françoise Kayler, La Presse*
1218 EST, STE-CATHERINE
Sortie métro Beaudry
RÉSERVATIONS 522-4882
Aux Deux Chaines
cuisine

La Rapière
Restaurant français
BÉARN PAYS BASQUE
Spécialités pyrénéennes
TABLE D'HÔTE TOUS LES SOIRS
DE 5H A MINUIT
REPAS D'AFFAIRES
Ouvert: lun. au vend., midi à minuit, sam., de 5 p.m. à minuit
Fermé le dimanche
Réservations: 844-8920 1490, rue STANLEY Métro Peel, sortie Stanley

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Killer Force": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 935-3313 Swept Away": 7.10, 9.10, jeudi, vend., sam. & dim: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies" et "Sinthia"
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Emmanuelle, l'anti-vierge": .30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Trahison se paie cash": 2.15, 5.50, 9.20 "Les durs": 12.40, 4.18, 7.40
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.
CINEMA COTE ST-LUC: 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Last Tango In Paris": 3.00, 7.15 "Lenny": 5.10, 9.25 Vend. et sam: "The Rocky Horror Picture Show": minuit.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Love": 7.30, dim: 2.50, 7.30 "La symphonie pathétique": 9.45, sam: 5.10, 9.45, dim: 12.40, 5.10, 9.45
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La jeune fille assassinée": 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Lies my Father Told Me": 1.15, 3.15, 5.154, 7.15, 9.15
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le crime de l'Orient-Express": 7.15, 9.30 sam. & dim: 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Violence et Passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 (sam) et 9.30 (dim.) **Salle Eisenstein:** "Vérités et mensonges": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle à 11.30 **Salle 2:** "Les demoiselles à péage" et "Les hommes de joie" **Salle 3:** "Histoire d'Adèle H": 6.00, 7.50, 9.40 sam. & dim: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.25 **Salle 4:** "Christina": 7.20, 9.10 sam. & dim.: 1.40, 3.35, 5.25, 7.20, 9.10 sam. dernier spectacle à 11.05 **Salle 5** "Trahison se paie cash" et "Plein la geule"
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Blackbeard's Ghost": 1.15, 3.10, 5.05, 7.05, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "3 Days of the Condor": 1.10, 5.05, 9.15 "Mahogany": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145.: Jeudi: "Macao": 10.00 Vendredi: "Love and Death": 10.00, "Dark Star": minuit.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Dog Day Afternoon": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "L'esclave du plaisir" et "Flesh Gordon"
PAPINEAU 2: "Reincarnation de Peter Proud": 1.20, 5.10, 9.00 "Les gagneurs": 3.20, 7.10
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30
PARISIEN 2: "Sudden Fury": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 sam. dernier spectacle à 11.25
PARISIEN 3: "Christina": 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50, sam. dernier spectacle: 10.45
PARISIEN 4: "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05
PARISIEN 5: "Story of O": 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. Samedi dernier spectacle à 11.00
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Carry On Behind": 7.15, 9.15 sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 1.15, 3.25, 5.50, 8.15
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "A Time to Love": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "This Baby is Yours": 1.20, 4.10, 7.00, 10.00
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Nashville": 12.30, 3.15, 5.55, 8.40
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Man In The Glass Booth": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.30
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les insectes de feu": 2.45, 6.10, 9.35, "Tombe les filles et taistoi": 1.20, 4.45, 8.10
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Romantic Englishwoman": 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10 sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.
VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed"
VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Portugal, 1er mai" de Jean Simard, à 8.00 (français) 8.30 (portugais) Entrée libre. Jusqu'au 4 mars.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05.
CINÉ AHUNSTIC: (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert. Mardi le 2 mars: "On engraisse pas les cochons à l'eau claire" de Jean-Pierre Lefebvre: 12.30, 3.30, 7.30
CAMPUS LOYOLA: Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 3 mars: "Les anges du péché" de Robert Bresson (France 1943): 7.00 "Le procès de Jeanne d'Arc" de R. Bresson (France 1961): 8.30
CINEMA ONF: 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Les 24, 25 et 26 février: "Le soleil a pas d'chance" de Robert Favreau, à midi et 8.00. Entrée libre.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349: Jeudi: "The First 20 Years of American Cinema" et "The Single Standard": 7.00 "The Merry Window": 9.00
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Jeudi: "Beau Geste" de William A. Wellman. (E.U. 1939): 8.00
THEATRE EMPIRE: 451 Ogilvie, 277-8333 **Festival du film russe.** "The Gypsy" vend: 7.00 et 9.30, sam.: 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 (s.t. anglais) Dimanche: "Farewell to St-Petersburg" (st. anglais): 1.00, 3.30, 6.00, 8.30

Théâtres

THEATRE DE L'EQUILIBRE: 175 rue Ringuet, Drummondville (819) 472-5451 Jeudi le 26 février: "L'histoire du Québec en trois régimes" de Léandre Bergeron, mise en scène de Michel Fréchette.
THEATRE DE LA MAIN: 1585 rue St-Laurent, 844-3236. Le grand Cirque Ordinaire présente: "La Stepette impossible" Jeudi, vendredi et samedi, à 20h30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "L'empereur Jones", d'Eugene O'Neill et "Les précieuses ridicules" de Molière, mise en scène et rôle principal: Jean Coutu. Sur semaine, à 20h. samedi: 17.00 et 21.00 et dim: 19.00. Relâche le lundi. Jusqu'au 28 février.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury, 866-1964. "Pique nique en campagne" de Arrabal et "Le cosmonaute agricole" de Obaldia. Lundi, mardi et mercredi: 14.30, jeudi et vendredi: 19.30 samedi: 20.30 Jusqu'au 3 mars.
OUTREMONT: 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Jeudi, vendredi et samedi: "Mademoiselle Marguerite" de Roberto Athayde, adaptation de Michel Tremblay avec Monique Leyrac à 19h30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, 523-1211. "Le Club Frank Eros "Robidoux" par le Théâtre en couleur (Normand Chouinard, Marie-Hélène Gagnon, Rémi Girard et P. Houdy, Jean-Guy et L. Munger) mise en scène de Guillermo de Andrea. Tous les soirs à 20h 30. Relâche le lundi. Jusqu'au 22 février. Prolongation du 2 mars au 7 mars.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagnie Jean Duceppe: "Les vilains" comédie d'André Gille, d'après Ruzzante, avec Luc Durand, Andrée Boucher, Denise Proulx, Jean-Louis Paris, Claude Gai et plusieurs autres. Du mardi au dimanche, à 20h30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard Montpetit (métro Laurier autobus 51) "Les Pichous" présentent: "Les mûres de Pierre" d'Yves Sauvageau, mise en scène de Gilbert Lepage. Les jeudi, vend. sam. & dim. à 20.30. Jusqu'au 29 février.
CENTRE UNIVERSITAIRE DE L'U. McGILL: 3480 rue McTavish, 392-8926 Le groupe "McGill Players" présente: "Hedda Gabler". Du mardi au dimanche à 20h. Étudiants et Age d'or. :1.50 autres: $2.50 jusqu'au 29 février.

Variétés

BIBLIOTHEQUE NATIONALE: 1700 rue St-Denis. Samedi, dimanche et lundi, grand spectacle de musique et poésie intitulé: "L'Albatros", avec Raoul Duguay, Jérôme Langlois, Lasting Weep, Gilles Lauzier, Maneige, Paul Picard, Chris Raw, Lings, Jean Vanasse et les Enfants du Paradi à 19h30 et 22h. Entrée: $3.50
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Arpège", à 22h et minuit.
EVECHE: Place Jacques-Cartier, 861-5731. Mardi: "Aut'Chose, à 21h30 et 23h30.
CEGEP DE ST-FOY: (Grand amphithéâtre) Jeudi: Concert de jazz contemporain avec "Anthony Braxton" (saxophoniste) et "Léo Smith" (trompetiste) à 20h30 Entrée: $3.00
CAFE CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie 735-1259. Relâche.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Suzanne Garceau Off Broadway". Semaine: 21h, samedi, 20h et 23h.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. De jeudi à dimanche: "Monique Brousseau" et "Richard Huet", à 21h.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Morse Code": à 23h. et 1h.30.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine 861-0657 Lundi, mardi, mercredi et dimanche: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h. Jeudi, vend. et sam: "C'EST SI BEAUTIFUL!" avec le groupe Winter Garden à 21h. Entrée libre.
THEATRE DES VARIETES: 4530 rue Papineau, 526-2527. "En veux-tu des problèmes?" comédie musicale. Du lundi au dimanche à 20h. samedi: 19h et 23h. Jusqu'au 29 février.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 524-5243. Relâche.
CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE: (Salle Maurice O'Bready) samedi le 28 février: "Sacha Distel", à 20h30. Mercredi, le 3 mars: "Claude Léveillée", a20.00.
LA CAVE, 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Vendredi et samedi: "Suzanne Jacob", à 20.00 et minuit. Entrée, $1.50.
CAFE LE BRAQUE: 64 Valois, Dorion. Samedi: "Oasis", à 21h.
SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE: (salle académique) Jeudi le 26 février: "Claude Léveillée", à 21h. Billets en vente au 992 des Cascades, St-Hyacinthe.
FORUM DE MONTREAL: Jeudi le 26 février: "Supertramp", à 20h. Mardi le 2 mars: "Carol King" Mercredi le 10 mars: "Cat Stevens".
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha" et l'accordéoniste Matéus, cette fin de semaine: "Danielle Oddera", jeudi et vendredi: 21h. samedi: 20h et 23h. dimanche: 20h.
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) Vendredi et samedi, "Louise Forestier".
PLACE DES ARTS: (Salle Wilfrid Pelletier). "Ginette Reno", de jeudi à dimanche à 20h30, samedi: 18h30 et 22h30 Dimanche à 11h: "Sons et Brioches" avec le Quatuor de Saxophones de Québec
THEATRE ST-DENIS: 1594 rue St-Denis, 849-4211 Samedi le 28 février: "Papa John Creach" et "Jean Carignan", à minuit. Entrée: $6.00
CAFE DU PORT: 356 Berri, 845-8765. De jeudi à dimanche: "Auclair Fortin" saxophone, piano et guitare, à 21h.

Télévision

●11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes - Dessins animés
30 TV Bingo
●11.55
4 Les informations
●12.00
2 (9) (11) Skippy, le Kangourou - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show — Variétés
7 Informa 7
12 The Flintstones
30 À la bonn'heure
●12.20
10 Le 10 vous informe
●12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches — Variétés.
7 10 30 Les tannants
12 Matinee with George Balcan "The camp" E.U. 1931. Mélodrame de K. Vidor avec Wallace Beery, Jackie Coiper et Irene Rich
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time "Hercules vs the moon-men" It. 1964. Film d'aventures de G. Gentilemo avec Alan Steel, Jany Clair et Anna-Marie Polani
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui — Magazine
●2.00
4 Cinéma "Une demoiselle sans bagage" Fr. 1963 Comédie de R. Cogen avec Anne Dister, Jean-Louis Calvet et Georges Montaix
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-jeudi "Monsieur la caille" Fr. 1955. Comédie dramatique de A. Pergament avec Philippe Lemaire, Jeanne Moreau et Marthe Mercadier
17 Les Oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Loin à l'ouest" U.R.SS. 1969. Drame de guerre de A. Faintzimmer avec Nikolai Kroutchkov, V. Savonov et G. Youtkine
5 6 The Edge of night — Téléroman
12 What's the good word
17 Les cent tours de centaur
●2.45
17 Mains habiles mains agiles
●3.00
5 6 Take thirty — Actualité
12 Another world
17 Retraite ouverte ou fermée?
●3.15
30 Dessnins animés
●3.30
4 Dessins animés
5 6 Celebrity cooks
17 Approche
30 Patofville
●4.00
2 (9) (11) 13 Bobino
4 Le sac "décolle"
5 6 Forest rangers
7 10 Joe 90
12 Celebrity dominoes
176 Vivre comme du monde
●4.30
2 (9) (11) 13 Le Gutenberg "Un pendu"
5 6 Visionon
7 10 Patofville
12 Definition
30 TV Bingo
●4.45
30 Dessins animés
●5.00
2 (11) Lassie - Aventure.
4 Les champions
5 6 What's new
7 10 30 L'homme de Fer - Policier
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Tora! Tora! Tora! (Suite et fin du film de laveille à la même heure). "Bullitt" (1ère partie)
12 It's Your Move - Jeu
●5.30
2 (11) Le monde en liberté - Documentaire
5 6 The Partridge family — Comédie
12 The price is right - Jeu
●5.50
4 Votre foyer madame
●5.55
4 La météo
5 6 Pee show
●10.50
2 (9)(11) Les nouvelles du sports et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Boney
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir - "Une femme dans une cage" E.U. 1964. Drame de W. Grauman avec Olivia De Havilland
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 Ciné-4 "Soudain l'été dernier" E.U. 1959. Drame de J.L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Montgomery Clift et Katharine Hepburn
●11.15
7 10 Sans pantoufles "La danseuse et le bon dieu" It. 1958. Conte de A. Leonviola avec Vera Tcheckowa, Marietto Angeletti et Vittorio De Sica.
●11.20
12 Pulse - Information
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin Show
●11.30
6 Montreal Tonight - Information
30 Ciné 11h30 - "L'étrangleur de Boston" E.U. 1968. Drame policier de R. Fleischer avec Tony Curtis, Henry Fonda et George Kennedy
●12.00
2 (9) (11) Cinéma "La française et l'amour" Fr. 1960. Film à sketcxhes de H. Decoin, J. Delanoy, M. Boisrond, J.P. Le Chanois avec Marie-José Nat, Dany Robin et Annie Girardot
6 Cine-Six - "All about Eve" E.U. 1950. Drame psychologique de zj.l. mankiewicz avec Bette Davis, Anne Baxter et George Sanders
12 The 12 Midnight Movie - "Mrs Pollifax-spy" E.U. 1970. Comédie de L.H. Martinson avec Rosalind Russell, Darren McGavin et Nehemiah Persoff
●12.45
7 Informa 7
10 Sans pantoufles - "Ma femme est une phantere" Fr. 1961. Comédie fantaisiste de R. Bailly avec Jean Richard, Sylvana Blasi et Jean Poiret.
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.30
2 Le téléjournal
●2.15
10 Le 10 vous informe

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau. 331-8961, poste 66.

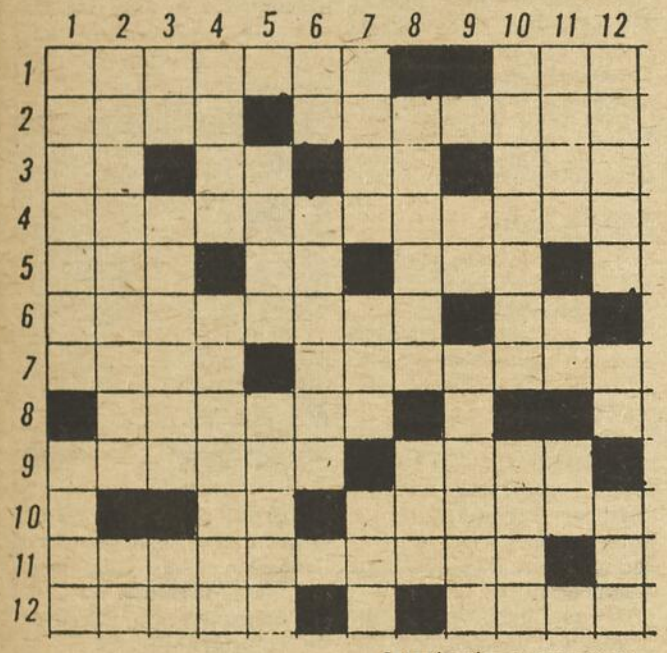
Le ballon du jour

de Serge Langevin

L'exercice du pouvoir



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

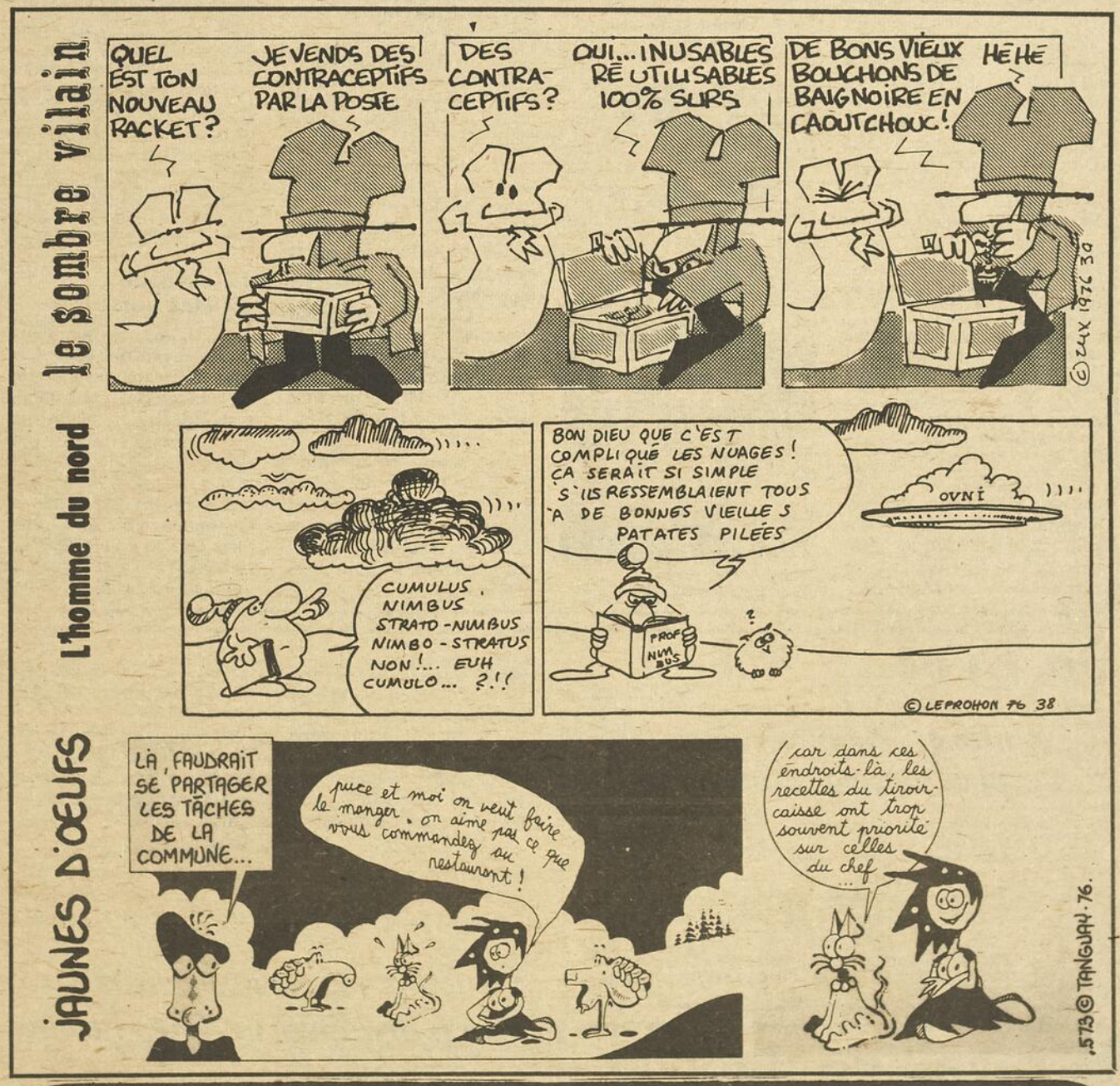
1—Cause de divorce — "Mettez-en"!
2—Il inventa le bec de lampe à gaz incandescent — Douleur d'oreille.
3—Prnom neutre anglais — Possédé — 366 jours en celui de 1976 — Manière de faire une chose selon les règles.
4—Potelé: c'est le temps de suivre une diète.
5—Désert de pierrailles — Possédé — Beau mois, ordinairement.
6—Commerce d'images — Connu.
7—Exigez-en toujours un — Député qui cesse de faire partie d'une assemblée.
8—Où sont celles d'antan?
9—Otés la cime des arbres — Donna de l'air.
10—Dans les cartes — Votre mari est-il aussi doux que cet animal, Madame?
11—Sujet de discussions acerbes, au Québec, de ce temps-ci.
12—Face d'homme propre — Intente une action en justice.

VERTICALEMENT

1—Ce que tout obèse aimerait faire — Barre servant à fermer une porte.
2—Dans le cas contraire — Interjection pour encourager.
3—Note — Irritée — On peut parfois ronger le sien.
4—Saintes colères — Fidèle compagne de Félix Leclerc.
5—Détériorée — Chanson du moyen âge.
6—Dans une expression signifiant "librement, sans façon" — Il y a la Grande et la Petite: regardez bien, le soir.
7—Sur l'établi — Une des Cyclades — Pas ennemi.
8—Donner de la vivacité — Secret de femme qu'on tente toujours de bien garder.
9—Dans la gamme — Qui est à toi.
10—Nivela — Filet pour prendre les oiseaux.
11—Se fait avec du sirop d'érable — Ni deux, ni trois — Fleuve côtier de France.
12—Démonstratif — Dans l'intimité — La première page du JOUR.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	M	E	R	A	G	E	S	■	D
2	A	L	I	A	S	■	N	A	B	O	T	E
3	S	E	■	R	■	P	I	■	E	S	U	S
4	S	■	A	C	R	I	M	O	N	I	E	S
5	E	U	T	H	A	N	A	S	I	E	■	E
6	T	■	R	A	■	■	T	A	S	S	E	R
7	T	E	I	N	T	A	I	■	T	■	T	V
8	E	L	U	D	E	■	O	S	E	S	■	A
9	S	E	M	E	■	A	N	■	S	A	I	N
10	■	V	■	U	N	E	■	C	■	S	O	T
11	D	E	S	S	E	R	V	I	S	■	T	■
12	E	R	■	E	T	E	U	L	E	■	A	S



Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Une belle efficacité

Le 30 avril 1975, par un arrêté en conseil, le conseil des ministres charge la Commission des accidents de travail de procéder aux examens médicaux (des travailleurs de l'amiante), d'appliquer le règlement du ministère des Richesses naturelles et d'émettre les certificats médicaux déclarant aptes les travailleurs qui ont subi les examens. Le 12 février 1976, la CAT devait admettre que seulement **cinq** mineurs avaient bénéficié de la directive. On comprend donc les sursauts de colère et d'impatience de MM. Burns, Lessard et Roy. Un extrait du Journal des débats montre en quels termes se sont parlé M. Maurice Tessier, président de la CAT, et M. Fabien Roy:

M. TESSIER: J'ai expliqué toutes les raisons du retard. Je pourrais en ajouter une autre. Les formules d'émission de certificats temporaires ou permanents nous sont parvenues, parce que cela fait partie de l'arrêté en conseil 1787 et qu'il y a des formules en annexe à cet arrêté en conseil, le 15 décembre.

M. ROY: Le 15 décembre?

M. TESSIER: Le 15 décembre.

M. ROY: Pour quelle raison? Il n'y a pas d'imprimeur?

M. TESSIER: Les raisons, je les ignore, mais je me suis enquis, à plusieurs reprises, parce que c'était mon devoir de m'en enquérir en tant que président de la commission, de ce qui retardait l'émission ou la non-émission des certificats. La réponse que j'ai eue du directeur de notre comité spécial sur l'amianthose, de notre comité de pneumologie sur l'amiantose, a été qu'on ne pouvait pas agir, qu'on n'avait pas les formules (...)

M. ROY: Je m'excuse, M. le président, mais il y a quand même une chose qui devient incroyable. Il y a quand même des limites. Je suis en train de me demander si on n'est pas en train de faire rire de nous tout simplement (...) Il n'y a pas une entreprise sérieuse qui aurait toléré, à un moment donné, une absence de formules qui l'aurait empêchée de fonctionner.

Ni une entreprise sérieuse, ni un gouvernement social-démocrate ne tolèreraient cela.



Le juge Maurice Tessier, président de la CAT



Fabien Roy

Sondage, quand tu nous tiens!

Premier texte de M. Charles Denis: "Même si un sondage n'a qu'une valeur indicative, il est intéressant de noter que 68% des jeunes Ontariens âgés de 18 à 24 ans sont en faveur d'une participation du gouvernement fédéral au déficit de la XXIe Olympiade".

Deuxième texte de M. Charles Denis: "Même si un sondage n'a qu'une valeur indicative, il est intéressant de noter que dans le cas du Nouveau-Brunswick, 65% de tous les gens interrogés (moyenne des groupes d'âge) sont en faveur d'une participation du gouvernement fédéral au déficit des Jeux olympiques".

Ce qu'on néglige de souligner, c'est que la majorité des Ontariens s'opposent à une contribution fédérale (47% contre 44%) et que l'Ontarien, dès qu'il atteint 35 ans, vote systématiquement contre l'idée d'une telle contribution fédérale. Quand un journaliste s'avise de jongler de cette manière avec les résultats des sondages, les milieux libéraux ont pourtant l'habitude de protester.

Le quotidien montréalais

Quand La Presse effectue "une enquête" et découvre que le harcèlement syndical n'a encore coûté qu'une journée de classe aux étudiants, j'en conclus que le quotidien de la rue Saint-Jacques est bel et bien le quotidien de la rue Saint-Jacques et non le plus grand quotidien français d'Amérique. Pour peu qu'on sorte de Montréal et qu'on plonge en province, on s'apercevra, en effet, que le volume du temps scolaire perdu par suite du conflit ne ressemble guère à une seule et unique journée de classe. Je continue à respecter la volonté des enseignants de prendre les moyens nécessaires pour gagner leur point et je persiste à attribuer principalement à l'entêtement gouvernemental les dommages causés jusqu'à maintenant, mais qu'on ne vienne pas me faire croire qu'au rythme d'**une ou deux journées de classe supprimées chaque semaine** on aboutit, après trois mois, à un total d'une seule journée. Décidément, nos insulaires montréalais ressemblent de plus en plus, l'accent en moins, aux détestables insulaires parisiens.

Le racisme à l'état pur

L'Association canadienne de contrôle de la circulation aérienne vient d'ajouter la bêtise écrite aux idioties verbales. Jusqu'à maintenant nos agressifs unilingues s'étaient satisfaits de conférences de presse où s'étalait sans vergogne leur ferme opposition à tout bilinguisme dans les communications aériennes. Voilà que les mêmes unilingues dépensent $20,000, dont une partie provient nécessairement des cotisations des membres francophones, pour affirmer dans 40 quotidiens canadiens leur opposition au bilinguisme. Il ne faut pas, nous disent ces racistes, "perturber l'espace aérien" ni ajouter un "hasard" aux risques déjà considérables qui découlent de l'activité aérienne. Voilà donc le français devenu un "hasard" aux yeux de personnes qui se prétendent au service du public canadien!

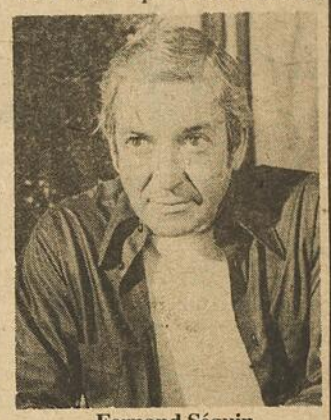
Il est indéniable que les anglophones canadiens sont intervenus très tôt et massivement dans le monde des transports et que le mérite leur en revient. Ils ont tort de croire, cependant, que les transports canadiens leur appartiennent à jamais en propre.

S.V.P. pas de nom

Eux-mêmes surpris par leurs trouvailles, les enquêteurs-législateurs américains qui ont brutalement déchiré le pantalon de la Lockheed ne savent plus quoi faire de leurs informations. Ils n'osent donc forcer les représentants de la Lockheed à fournir publiquement les noms des récipiendaires de pots-de-vin. Les intérêts commerciaux de l'Amérique commencent, en effet, à leur dicter une ligne de conduite prudente et passablement discrète. C'est bien beau, disent ces chers et illogiques représentants, de dénoncer des pratiques regrettables, mais il ne faudrait tout de même pas que les gouvernements étrangers en arrivent à ne plus vouloir des produits américains. On est pur jusqu'au sacrifice exclusivement.

Superbe!

Même si l'utilité de Radio-Québec ne dépendait que d'émissions comme celles qu'anime Fernand Séguin cette semaine, il faudrait assurément maintenir et développer cette entreprise publique. Il suffit, en effet, que M. Séguin nous parle pendant deux heures le langage du bon sens pour qu'aussitôt on se sente ébranlé jusqu'au fonds de nos mauvaises habitudes les plus spontanées. On le sait, en effet, il n'est à peu près jamais loisible aux téléradiodiffuseurs classiques de nous parler deux heures durant sans qu'interviennent des commerciaux distrayants et insultants. Seule peut-être l'émission "Aux vingt heures" nous présente, au plan radiophonique, quelque chose de comparable. Ce n'est quand même pas seulement parce qu'elle constitue une "rareté hors commerce" que l'émission de Fernand Séguin sur la santé mérite les plus chaleureux éloges: c'est aussi parce qu'elle est, grâce à Fernand Séguin, l'occasion d'un dialogue intime, rapproché, convaincant.



Fernand Séguin

en bref

Le bilinguisme dans les airs n'a provoqué aucun incident -Otto Lang

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a affirmé hier que l'introduction des communications bilingues dans le contrôle de la circulation aérienne n'a occasionné aucun problème de sécurité.

Depuis l'introduction du français dans les services de contrôle aérien au Québec, en 1974, aucun incident concernant la sécurité aérienne n'a pu être certifié comme étant dû à l'utilisation du français, a souligné M. Lang.

Les autorités ont noté que l'introduction de la langue française dans cinq aéroports du Québec a été accompagnée d'une augmentation du trafic et le ministère des Transports a dû prendre des mesures spéciales pour faire face à cette augmentation.

Le ministre a de nouveau affirmé que les communications aériennes bilingues étaient devenues nécessaires à la sécurité. Cette remarque tient compte du fait que le nombre de pilotes francophones augmente de plus en plus.

Forget porte plainte contre une journaliste de The Gazette

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, vient de porter une plainte, devant le Conseil de presse du Québec, contre la journaliste Gillian Casgrove, du quotidien The Gazette.

Le motif invoqué par le ministre Forget est que, malgré sa promesse formelle et en dépit d'un avis écrit fixant au lundi 16 février, dans l'après-midi le moment autorisé pour la diffusion du rapport Batshaw, Mme Cosgrove a pris l'initiative de dévoiler, dans l'édition du lundi matin 16 février, un résumé du rapport qui lui avait été remis, ainsi qu'à des journalistes de tous les media, quelques jours auparavant.

Le ministre Forget estime, en conséquence, qu'un doute plane désormais sur la "bonne foi de ce media d'information" et demande au Conseil de presse de "prendre les mesures qui s'imposent devant ce manquement évident à l'éthique professionnelle".

Le projet de barrage sur le Richelieu reporté

OTTAWA (P) — La Commission internationale de contrôle des eaux limitrophes a de nouveau reporté le projet de dragage et de construction d'un barrage sur la rivière Richelieu, au sud-est de Montréal.

Dans une lettre transmise au ministre Allan MacEachen des Affaires extérieures, l'organisme a affirmé qu'il n'était pas convaincu de ce que ce projet du gouvernement canadien ne modifiera pas le niveau des eaux et le débit dans le Richelieu et le lac Champlain.

La Commission a donc décidé de ne prendre aucune décision aussi longtemps que les études sur l'environnement ne seront pas terminées.

Le gouvernement canadien avait demandé la permission de procéder à des travaux le cinq janvier dernier. Les travaux consistent à draguer la rivière pour réduire le niveau des eaux durant les périodes de crue et à construire un barrage, sous les eaux, pour maintenir le niveau de l'eau durant les périodes de sécheresse.

Le printemps dernier, la Commission avait décrété que ces travaux pourraient débuter en même temps que se poursuivaient les études d'impact sur l'environnement, en autant que les conditions écologiques de la rivière et du lac ne soient pas perturbées de façon permanente.

Travail de dactylo I.B.M. Selectric

Une importante société dans l'édition est à la recherche de 2 dactylos bilingue pour du travail de 4 pm. à 12pm. hres, situé: à Ville St-Laurent. Conditions avantageuses:

—Entreprise syndiquée
—Bénéfices marginaux et autres

Appelez: **M. Denis Cyr**
Tél: 332-3141 *Pour entrevue*

petites annonces

51 messages divers

L'émission de télévision "Dollars et douleurs" passe de 30 à 60 minutes et s'appellera "Une cenne ou deux". Cette démystification de l'économie est destinée aux personnes peu scolarisées. Nous avons besoin d'un concepteur visuel de plus, ainsi qu'un recherchiste pour des films vidéo, diapos, etc. Emission communautaire. Pas de salaire. Un peu de "FUN" et beaucoup de satisfaction. Réunion jeudi soir, le 26 février, pour planifier tout le reste de la série. Appeler Paul Unterberg 934-0841.

Jeune homme sérieux dans la vingtaine demeurant seul à la campagne, désire correspondre avec une jeune (s) femme (s) simple (s) et équilibrée (s), ayant des choses à dire, libre, et si possible politisée (s); de Montréal ou des environs. C.P. 202 St-Polycarpe, P.Q.

Salue à la Maison Coopérative de Rouyn, au SténoQ, à la maison Rouyn-Noranda, aux profs de d'Alambert. Salut Roman et Claude on vous envoie du soleil de Grèce daniel et Ruth.

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO: Bungalow plein-pied. 9 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, cuisine rénovée, pas de sous-sol, chauffage électrique, foyer, tapis, terrain paysagé, 10,000 pi.c. Beau secteur. $39,500. 653-4732.

ROSEMONT, Triplex détaché, 6 pièces plus bachelor, salle à diner impeccable, occupation à discuter. Mlle A. Thériault 254-4566, 354-7176.
TRUST GENERAL COURTIERS

BLAINVILLE. Cottage en rangée, construction récente, 3 chambres: disponible immédiatement, cause transfert. $23,000. 430-2383.

Brossard, cottage, S.D., 3 chambres, 1½ salle de bain, dinette, porte-patio, tapis, lave-vaisselle, clôturé. $33,900. 672-3156, 870-8113.

STE-JULIE (HAUT-BOIS): Bungalow "Le Normand" — $43,000. Magnifique terrain boisé de 11,000 pi. ca., 3 chambres. A voir, Marthe Toutant, 653-2496, 653-8307.
MONTREAL TRUST COURTIERS

117 propriétés commerciales industrielles

Commerce à vendre, 850 échafauds, 6000 verrins, etc. Bonne affaire, communiquer avec Léo 326-4160.

147 terrains à vendre

Cantons de l'Est, passé Bolton, 30 acres, boisé, rivière, $15,000. $5,000 comptant. Après 6hres. 656-3357.

CHATEAUGUAY: Terrain prêt à bâtir, proximité de rivière et lac St-Louis. 100 x 140. Soir: 272-2743.

202 appartements à louer

VERDUN, 613 ave. Argyle, bas, grand salon double à louer dans résidence privée, avec chambre à coucher séparée du salon double si désiré. Pour personne seule ou couple: à meubler soi-même. Liberté d'activités jour et nuit sans dérangement du locataire principal, qui vit dans ses propres appartements. Grand garage chauffé attenant à la maison; logement chauffé, éclairé, exempt de taxe d'eau. Droit de service à la chambre de bain et toilette. Grand balcon avant et arrière. Grande cour arrière. Coin de rue commerciale. S'adresser à Mme Le Brun, tél.: 467-6736.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg, Qué — à louer — Appartements en construction. Prêts début février, 465 — 49ème rue ouest, App. 6, tél.: 628-1335

209 appartements demandés

Jeune couple cherche 4½ chauffé maximum $125.00. Près métro H.-Bourassa Sauvé, pour 1er juillet. Serge Benoît. Tél.: 733-6436

211 appartements et logements à partager

Partagerais logement avec homme ou femme pour raison strictement matérielle. 849-3621.

MAISON DE CAMPAGNE A PARTAGER: Maison de campagne, 2 étages, 40 milles de Montréal. Site enchanteur, liberté, idéal pour méditation, loisirs pour enfants et adultes. Personnes avec énergies positives seulement. Tél: 1-834-3439 (en matinée).

224 logements demandés

Famille professeurs cherchent louer logement 7½, 8½, proximité Université de Montréal, possibilité occupation immédiate ou avant le 1er juin. Dom.: 738-6613, bur: 343-6621.

Etudiants mariés cherchent logement 3½ près université de Montréal, moins d'un mille, en juin-juillet. Viviane Allard, 256-3767.

243 magasins à louer

A vendre ou à louer: Bonne boucherie-charcuterie, au-dessus de Paris, libre de suite, s'adresser à Mme Keller pour toute information. Vendredi et samedi de 5 à 7h. ou jeudi, appeler 671-2305.

258 chalets à louer

VAL DAVID. Chalet canadien à louer à la semaine avec foyer. 1-819-322-6035

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent, 871-8008.

Tapis neuf jamais servi, vert pâle 14 x 12 pi. fibre "Hard Twist" en Polypropylène. Prix avantageux. Bur: 343-7148. Dom.: 739-9115.

305 antiquités à vendre

Lit en cuivre, 48", $375. Lit en cuivre et fer, 54", $200. Coffre en pin, table à carte, tournette, lampe à l'huile. Particulier: 687-2861.

319 instruments de musique

Orgue Lawray (TGS) 3 mois d'usure, payé $4,500 laisserais $3,500. Particulier 277-9301.

322 photos et ciné

A vendre lentille 135 mm, 1.8, Canon, $90. Agrandisseur Axomat 11, $60. Tél: (matin) 288-3693.

Projecteur de ciné 16mm. Kalart-Victor, idéal pour grande salle, $350. Image et son excellents. Aubaine. Tél.: 658-2135.

330 matériaux de construction

Portes et fenêtres d'aluminium. pas de vendeur à payer, appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgeault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

HUILES: MARCELLE FERRON, 1961, 52" x 39"; RITA LETENDRE, 1961, 50" x 55"; FERNAND TOUPIN, 1960, 56" x 42". Tél: 279-8459

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

338 artisanat

A vendre, table de ferme, deux bancs neufs, pin et cèdre, chevilles, fini cire d'abeille. Fabrication artisanale. 526-6829.

Coup d'Oeil. 3443 St-Denis, 845-4896. Boutique d'artisanat québécois. Réduction de 10 à 50% du 2 au 20 février. Faut voir!

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

Robe de mariée blanche avec capuchon 11-13 ans. Valeur $150.00 pour $75.00. Nicole Bédard, tél.: 670-9920

Robe de mariée, 9 ans. 1/2 du prix coûtant. Comme neuve. Suzanne, tél.: 332-6737 (entre 7-10 hre (soir)

Cape de Vison naturel. Jamais portée. Valeur $200.00. Vendrais $50.00. Mme Evangeline Fournier, tél.: 435-9676

354 monnaie - timbres

Vendrais collection timbres neufs Canada 1930 à 1974. Valeur: achetez au bureau poste $300.00. Valeur non cataloguée. Lyne Paquette 819-537-6310.

CANADA "Album phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1954 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier. 279-5276.

369 animaux à vendre

7 CHIOTS À $7. chacun, 6 semaines, excellente santé. Croisement berger-labrador. Brun ou noir. Tél. 658-2135.

379 divers à vendre

Traîneau à vendre "Esquimau" pour motoneige. $30.00 Après 6.00 P.M.: 667-7092.

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique très propre 323-6012

Habillement complet première communion 6 ans x 7 ans 323-6012.

Mini-laveuse Westinghouse comme neuve $150. Piano-clavecin électronique Roland. 5 octaves. Très compact. Parfait état $400. Gilles Paris, tél.: 430-6681

380 divers demandé

Vieux disques populaires demandées, époque 1950-1965. Tél.: 524-4910 entre 12:00 et 13:00 hres.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

438 déménagements transport camionnage

Appelez Pierre, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335, 676-0498.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
No.: 500-12-058297-767
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
DAME GISELE MARIE ALICE FERRY, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
REQUERANTE
—VS—
DANIEL ANTOINE, présentement d'adresse inconnue.
INTIME
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé DANIEL ANTOINE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'ELLE SOLLICITE CONTRE VOUS.
Montréal, ce 23 février 1976
A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint
Me DANIEL BOIVIN,
50 ouest Place Crémazie
Suite 422
Montréal, Qué.
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

438 déménagements transport camionnage

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél.: 521-8873.

440 services divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

CONSTANZO. Thérapeute. Massage professionnel et thérapeutique. 271-1433.

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés, 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

455 impôts - tenue de livres

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou bureau. Travail garanti. Yves Rozand. 276-4823

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

502 associés demandés

Association ou personnes désirant investir $50,000. dans un commerce de produits photographiques au détail, commerce très rémunérateur et d'envergure nationale. Pour détails et entrevues: écrivez au "Journal Le Jour", C.P. 206, 387 Lebeau, Montréal.

602 activités sociales

Québécois, Québécoises, Club de RENCONTRES à votre disposition. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

625 divers

Québécois, Québécoises, la graphologie vous intéresse? Analyse du caractère par l'écriture. Renseignements: écrire à B.P. 111, St-Hubert (Chambly). Joindre enveloppe de retour affranchie, avec vos nom et adresse. Formidable.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT
NO. 500-12-044115-743
COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Dicorces)
Le 11ème jour de novembre 1975
PRESIDENT: L'HONORABLE JUGE
RAYMOND HANNEN
NOELA CIANFLONE, serveuse, résidant et domiciliée au 602 Emile Nelligan, app. 108. cité et district de Montréal,
Partie requérante
C
MARCEL DEMERS, de lieux inconnus,
Partie intimée
JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE
ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;
ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;
VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;
CONSIDÉRANT que la requête est fondée;
PAR CES MOTIFS:
LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 19 novembre 1949, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui en est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.
PERMET à la partie requérante de signifier le présent jugement par voie des journaux, à raison d'un avis dans un journal d'expression française;
Le tout sans frais.
Assistant registraire

810 hommes demandés

Concierge fiable demandée. 28 app. rue Hutchison, près Mont-Royal. Logement et garage gratis. L. Robitaille, tél.: 748-9858

845 emplois demandés

Besoin urgent de travail. Travaux légers, entretien, travail général, chauffeur, magasinier dans école ou collège. A temps plein ou partiel. Tél. à Michel: 642-5389.

999 autos à vendre

Volvo 145, familiale, 74, 31,000 milles, parfait état. 653-6524.

Michel Pinard vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414

999 autos à vendre

Datsun 710, 1974, Station Wagon, manuel, bonne condition, 36,000 milles, particulier $2,500.00 663-8299. Marc Beaucage

Toyota "Corolla" parfaite condition $1,200. 10160, rue Laurentides, Montréal-Nord.

Camion ¾ tonne, International 1966, V-8, à vendre. Moteur en excellente condition, carosserie refaite, pneus neufs. $875. Tél.: 658-2135.

VOLVO 72, automatique, 46,000 milles, radio AM-FM, parfaite condition. Raison: auto fournie par employeur. Tél. 665-4050.

Fiat 128, 1974, Pneus Michelin, AM-FM, presque neuve, 17,000 milles, $2,300. Tél.: 649-1966.

Pontiac LeMans station wagon moteur 350 tout équipé 1974 $17,000 milles cause mortalité. Tél. 667-4897.

Ford Custom 1968, très bonne condition. $500.00. Raison: départ pour Baie James. Appelez après 6.00 heures p.m. Tél.: 621-0813.

Dodge Monaco 1973, familiale 3 sièges, air climatisé, en bonne condition. Prix à discuter. Après 6.00 heures. Tél.: 381-4084

A vendre Ford Pick-Up 75 bas millage, cause auto fournie. Appeler 353-2188 ou 477-9108.

Fiat 1972, 61,000. Tout est neuf!!! acheteur souhaité: amateur de mécanique. $700.00 Tél.: 667-2541.

Mercedez 300 D 75 12,000 milles accidenté, toit ouvrant, vitres électriques, air. Estimé réparations $5,000. Prix: $4,500. Tél.: 774-8105.

Toyota Corolla 1972, bon état, manuelle, 30,000 m. chaussée Radial peinture récente, etc... Tél.: 336-0703. Prix. $800.

Austin Marina 74. Standard. 6,000 milles, condition parfaite, pneus Michelin, radio AM-FM $2,000.00 Lucie. Tél.: 374-3207.

Sinca 1204 traction avant, portière arrière, Michelins, antirouille, économique, utilitaire, attrayante. Tél. 679-7662.

Dodge Coct 73, 2 pts HT. 4 vitesses radio, 19,000 milles, excellent état. Tél. 722-3207.

Chrysler Newport 1969, moteur neuf, filage, alternateur, maître-cylindre neufs, $950.00 Tél.: 376-6609 après 5.00 heures.

Plymouth 1974. Tout équipé 33,000 milles. $3,400. Tél.: 689-5877.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
LE MATELAS C'EST NOUS
Le plus grand choix au pays.
Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.
1877 Curé Labelle, Laval 687-2233
207 Beaubien Est-Montréal 276-9067
7573 St-Hubert-Montréal 276-4119
790 Atwater-Montréal 935-6716
10192 St-Michel-Montréal 384-3044
FERMÉ LE MERCREDI

par Jean-Pierre Tadros

Nouvel exécutif à l'ARFQ

Lors de son assemblée générale annuelle tenue lundi dernier, l'Association des réalisateurs de films du Québec (ARFQ) a élu un nouvel exécutif. Il se présente comme suit: Guy Dufaux, président; Fernand Dansereau et Jean-Pierre Lefebvre, vice-présidents; Jean Chabot, Jacques Gagné, Claude Jutras, Bruno Carrière, Jean Dansereau et Jean-Guy Noel, directeurs.

La tâche qui attend ce nouvel exécutif est non seulement importante mais énorme. Car les défis sont de taille. Tout d'abord, il lui faudra restructurer l'Association elle-même afin de pouvoir la rendre opérante de façon continue.

Regroupant avant tout des créateurs, il lui est en effet difficile de mobiliser ses membres sur une longue période. Les réalisateurs québécois chôment souvent: mais il leur arrive aussi de travailler, ou à tout le moins de chercher du travail. Une mobilisation à long terme s'est donc révélée particulièrement difficile au sein de cette Association, pourtant passablement active. .

Mais les dossiers, surtout lorsqu'il s'agit de cinéma, il faut pouvoir les suivre pendant longtemps. Et maintenant que la loi-cadre du cinéma existe et qu'elle est bien loin de répondre aux voeux des cinéastes, il leur faudra suivre de près la mise en place de cette Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel au sein du ministère des Communications. Il lui faudra surtout se définir clairement face à l'Institut québécois du cinéma, cette deuxième structure prévue par la loi-cadre et à laquelle l'ARFQ a refusé de participer jusqu'à présent. Un communiqué de presse de l'ARFQ indique donc que "le nouvel exécutif s'attardera principalement à définir des politiques claires et pratiques vis-à-vis de la nouvelle conjoncture créée par la loi-cadre du cinéma au Québec".

L'ARFQ devra également prendre position, c'est-à-dire s'attaquer à l'ensemble des structures du cinéma au Canada. Car, surtout lorsqu'il s'agit de long métrage de fiction, le cinéma québécois dépend totalement du gouvernement fédéral. Mais il y a aussi le problème plus vaste de la distribution et de l'exploitation des salles de cinéma qui se pose et qu'il faudra bien un jour résoudre. Et un tas d'autres questions sur lesquelles les réalisateurs devront aussi se pencher.

C'est beaucoup de travail sur la planche.

"The History Book" en français

Une bonne nouvelle nous vient du côté du Comité d'action cinématographique (CAC) que dirige André Paquet. "The History Book", des cinéastes danois Jannick Hastrup et Li Vilstrup, va être traduit en français.

C'est une série de 9 films d'animation de 15 minutes chacun qui retracent l'histoire du monde d'un point de vue socialiste. Le Comité d'action cinématographique pourra entreprendre les travaux grâce à une bourse de $7,000 de l'Agence canadienne de développement international. Et ce travail se fera en collaboration avec le groupe français Slon-Iskra.

Rencontres internationales

En juin 1974 se déroulait à Montréal, durant une semaine, de très importantes Rencontres internationales pour un Nouveau cinéma. Organisées par le Comité d'action cinématographique, ces Rencontres ont permis de réunir à Montréal les principaux artisans mondiaux de ce "nouveau cinéma" pour lequel de plus en plus de cinéastes et de groupes de production-distribution travaillent.

Ce sera au tour de la Suède de prendre, cette année, la relève. En effet, du 8 au 12 juin à Stockholm, se tiendront des Rencontres internationales qui essayeront de relancer les débats amorcés à Montréal. Ces rencontres revêteront cependant un caractère plus européen que véritablement international. C'est le groupe Filmcentrum qui organise ces nouvelles rencontres.

Un ouvrage indispensable sur les documents cinématographiques

par Jean-Pierre Tadros

Parler d'un catalogue, et qui plus est d'un catalogue qui dresse fastidieusement la liste des acquisitions d'une bibliothèque, cela n'a rien de très réjouissant. Et pourtant, c'est avec une certaine satisfaction que tous ceux qui s'intéressent au cinéma prendront connaissance du **"Catalogue des acquisitions de documents cinématographiques - 1974"** établi par Pierre Allard et que vient de publier la Bibliothèque nationale du Québec.

Ce volume de plus de 300 pages est en effet une mine de renseignements. Comme son titre l'indique, il fait le relevé de tous les ouvrages et périodiques que le Département de documentation cinématographique a acquis durant l'année 1974. Or, cette recension révèle tout d'abord l'importance de ces acquisitions qui font de ce département l'un des plus grands centres de documentation cinématographique au monde. Cette impression nous est confirmée par son directeur, Pierre Allard, qui avoue avoir la bibliothèque spécialisée en cinéma la plus importante au monde. Celle qui pourrait se rapprocher le plus de ce Département reste la bibliothèque du British Film Institute. Ce qui est quand même une belle référence.

Mais ce volume offre aussi et surtout à tous les cinéphiles, aux chercheurs et aux bibliothécaires curieux "une matière abondante et variée qui leur permettra de mettre à jour leur connaissance du milieu". Dans ce recueil, il existe en effet 1493 notices qui font foi d'autant d'acquisitions récentes tant dans le domaine du livre que dans celui des périodiques. On y fait même état des dossiers de presse sur la production cinématographique courante. Trois index rendent encore plus commode cet instrument de travail, puisqu'on y répertorie dans des listes distinctes auteurs et titres, sujets, éditeurs et collections. Dans ce dernier cas, on prendra même la peine de vous donner les adresses des maisons d'édition.

En fait, ce premier répertoire est un guide des plus utiles dans le monde de l'imprimé consacré à la chose cinématographique. Il faut noter que, s'il est fait une place spéciale aux cinémas québécois et canadien, on tient compte ici de toute la production mondiale. Comme nous l'a fait remarquer Pierre Allard, "on essaye d'acquérir tout ce qui se publie en matière de cinéma". Et quand on sait avec quelle patience et persévérance Pierre Allard poursuit ses recherches de documents cinématographiques, on peut être sûr que bien peu de ces documents arrivent à lui échapper.

Or, comme le souligne justement Robert Daudelin, directeur de la Cinémathèque québécoise, dans la courte préface du volume, l'imprimé reste pour le cinéma un outil de connaissance indispensable. "Pour quiconque travaille sur le cinéma, les textes rassemblés chaque année par le Département de documentation cinématographique et qui sont ici répertoriés, sont des outils indispensables de connaissance." D'autant plus que tous ces documents, certains fort rares, sont accessibles au grand public.

Le Département est en effet situé au 360, rue McGill, à côté de la Cinémathèque québécoise et du Bureau de surveillance du cinéma.

Bazinet président

Guérard ne chantera plus

Radio-Mutuel a un président, Donat Bazinet, et un nouveau directeur des programmes, Yoland Guérard. D'autre part, Ed Prévost a annoncé la nomination au conseil d'administration de Civitas de MM. Donat Bazinet et Pierre David (des Productions Mutuelles). Tout cela a été annoncé lors d'une conférence de presse au Ritz Carlton, hier.

Quant à Yoland Guérard, il en a profité pour annoncer qu'il abandonnerait sa carrière lyrique. Yoland Guérard n'a plus le temps de chanter. Mais il continuera cependant à animer son émission "Découvertes" à Télé-Métropole. "L'Univers de Yoland Guérard" disparaîtra à la fin de cette saison.

"Les Mûres de Pierre" d'Yves Sauvageau

La troupe "Les Pichous" présente depuis le 12 février jusqu'au 29 février, au Centre d'essai de l'Université de Montréal, la pièce: "Les Mûres de Pierre" de Yves Sauvageau.

"Les Mûres de Pierre", oeuvre terminée en 1967, se situe aux antipodes de "Wouf Wouf" écrit la même année. Pleine de silence et composée dans un style réaliste, cette pièce met en relief la vie d'un fils de cultivateurs qui a décidé de passer outre les interdits de sa famille pour affronter seul son destin. Aux prises avec la malédiction de son père, les noirs pressentiments de sa mère et la passion que lui porte celle qu'il aime, il trouvera la force de réaliser son rêve.

"Les Mûres de Pierre" est interprétée par Michèle Barette, Ginette Beaulieu-Dumais, Anne Caron, Pierre Claveau, Jean Lafontaine, Jacques l'Heureux, Pierre Leblanc, Danielle Panneton et Daniel Simard; la mise en scène est de Gilbert Lepage. Les décors ont été exécutés par Michel Demers et les costumes par Claude Pelletier.

Cette pièce a déjà été sélectionnée par le Centre d'essai des auteurs dramatiques et fait partie de son répertoire depuis 1974.

Le spectacle est présenté le jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 20h30 heures, au Centre d'essai de l'Université de Montréal, 2332, rue Edouard-Montpetit, Montréal.

Richard et Liz: rien ne va vraiment plus



Richard (inquiet) et sa nouvelle blonde, Susan Hunt



Liz (pas très contente) et son nouveau chevalier, Elliot Kastner

Comment arriver à s'y retrouver dans les amours tumultueux de l'opulente Liz Taylor et du terrible Richard (coeur de lion) Burton. Ca se marie un jour, ça divorce le lendemain; et puis ça découvre, après quelques petites aventures aussi tumultueuses que passagères, que ça ne peut pas vivre l'un sans l'autre, et ça se remarie, en jurant cette fois-ci que ce sera pour la vie. Pour se rendre compte finalement que le jeu n'en vaut pas la chandelle, et ça redivorce. C'est le cas de le dire: il faut avoir les reins solides pour mener une vie pareille.

En tout cas, après s'être remariés le 10 octobre dernier au Botswana (n'allez pas me demander où c'est, j'ai oublié), Richard s'est à nouveau lassé des charmes de Liz. Il lui préfère pour le moment une jeune blonde, pas mal tournée si l'on en croit la rumeur. Et Richard n'attend plus le jour qui l'unira pour la vie à cette charmante créature du nom de Susan Hunt.

La Taylor a-t-on appris, n'a pas prisé la chose. Mais contre mauvaise fortune il faut savoir toujours avoir bon coeur, et c'est une idylle passionnée qui semble avoir pris entre Liz Taylor et le producteur-réalisateur Elliott Kastner.

Le malheur des uns fait toujours le bonheur des autres.

Les éditeurs de Brel, Fugain et Lama obligent Moreau à refaire 3 plages de "Tabaslak"

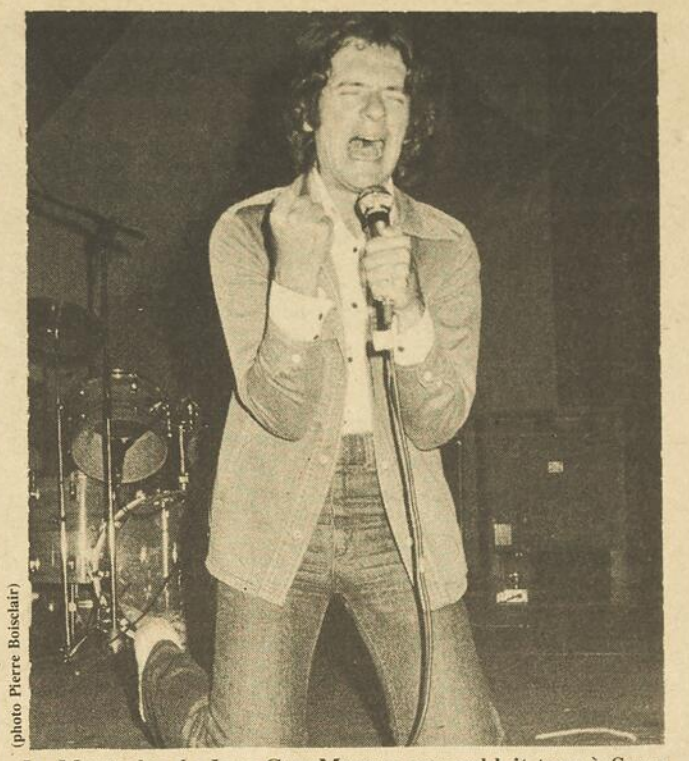
par Bruno Dostie

Si Gilles Vigneault peut se sentir honoré d'être imité par Jean-Guy Moreau, Michel Fugain, Serge Lama et Jacques Brel n'ont pas l'air de voir la chose du même oeil. Voici en effet que dans une lettre recommandée en date du 16 février, les éditeurs de **"Ne me quitte pas"** de Jacques Brel, de **"Attention mesdames et messieurs"** de Michel Fugain, et de **"Je suis malade"** de Serge Lama, font savoir qu'ils refusent l'utilisation qui en est faite par Jacqueline Barrette et Jean-Guy Moreau dans **"Tabaslak"** et qu'ils feront saisir toute copie du disque qui sera mise sur le marché.

Un porte-parole de Presqu'île, l'étiquette qui a endisqué **"Tabaslak"**, m'a expliqué hier que la permission d'utiliser ces oeuvres avait été demandée par écrit dès le 20 octobre dernier. La coutume est de considérer que l'éditeur est d'accord s'il n'a pas répondu dans un délai de 40 jours, et comme on n'a pas reçu de réponse, le disque a donc été fait. D'ailleurs, comme Jean-Guy Moreau avait déjà reçu la permission d'utiliser **"Je suis malade"** à l'occasion d'une émission de télévision à Radio-Canada, on pouvait croire qu'il n'y avait effectivement pas de problème.

C'est le fait que les textes originaux ont été modifiés par Jacqueline Barrette pour s'intégrer au scénario de **"Tabaslak"** qui semble impossible à avaler pour les éditeurs français, même après qu'on leur ait offert de payer les droits d'auteur en entier comme si les textes n'avaient pas été modifiés.

La solution qu'on a trouvée devant le refus catégorique des éditeurs français a donc été de demander de nouvelles musiques à Marcel Rousseau et de refaire l'enregistrement des trois chansons. C'est dommage parce que les passages refaits en studio vont paraître aussitôt puisque le disque avait été enregistré en direct sur la scène de l'Outremont. Et ça risque également d'être coûteux puisque le disque était déjà terminé et lancé. Mais quoi qu'il en soit, tous les changements nécessaires ont été faits en fin de semaine, et la version altérée de "Tabaslak" sera chez les disquaires dans une dizaine de jours.



(photo Pierre Boisclair)

Le Montcalm de Jean-Guy Moreau ressemblait trop à Serge Lama... Il est malade, ce mec!



Referendum 76

Qui va gagner? A toi de décider!

Vote pour ton groupe ou artiste préféré!

Chaque vote te donne une chance de plus de gagner 2 billets pour le CONCERT BO-QUÉBEC du 17 avril, '76 au Centre Sportif de l'Université de Montréal. En vedette: le groupe ou artiste qui sera voté No. 1 au Québec!

Tu trouveras des bulletins de vote dans tous les magasins BO JEANS

BO JEANS

CKVL FM96.9

Écoute CKVL-FM — chaque jour ils te donnent le compte rendu des votes sur les ondes.

TU PEUX VOTER ICI:

MON GROUPE OU ARTISTE ROCK QUEBECOIS PREFERE EST _____

MON NOM _____

MON ADRESSE _____

MON TELEPHONE _____

ENVOIE TON VOTE à; CKVL-FM-96.9
211 AVENUE GORDON VERDUN, P.Q

CENTRE D'ESSAI DES AUTEURS DRAMATIQUES

Rencontre théâtre et engagement

—Robert Gurik
—Marie-Francine Hébert
—Le théâtre Parminous

Date: Jeudi le 26 février
Heure: 19 heures 30
Endroit: 211 St-Sacrement loc: 44
Montréal tél: 845-6208

entrée libre

HUGO

Pour

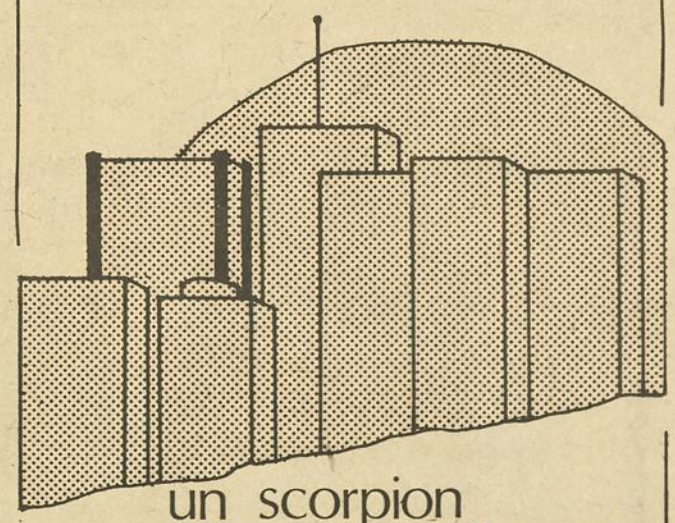
les meilleurs LIVRES de:

- *psychologie*
- *philosophie*
- *pédagogie*
- *littérature québécoise*

Les meilleurs DISQUES

- *classiques*
- *populaires*

Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mtl.
739-9251



un scorpion au centre ville...

Voici notre 5e librairie... prête à vous accueillir et à vous procurer le livre que vous cherchez.

La librairie du Scorpion
Centre Commercial
Les Terrasses.
Métro McGill

librairie du scorpion
le réseau

Centre Laval **Centre Langelier**
Mail Champlain **Centre Domaine**

les choix du jour

Télévision

Un maillon de la chaîne (R.Q.) à 18h: "Le libraire et l'éditeur". Le rôle de l'éditeur dans la diffusion du livre et celui du libraire auprès du lecteur. Participants: Henri Tranquille, libraire, Yves Dubé, directeur littéraire, et J.Z. Léon Patenaude, directeur général du Conseil supérieur du livre.

Vivre comme du monde (R.Q.) à 19h30: "Gagner sa vie pour mourir". Quatrième émission-dossier sur la santé des Québécois.

Thursday Movie (WPTZ-TV, canal 5) à 20h: **"The Lindberg Kidnaping Case".** Drame policier de B. Kulik, avec Cliff De Young, Anthony Hopkins, Joseph Cotten et Martin Balsam. L'histoire du procès de Bruno Richard Hauptman accusé de l'enlèvement et du meurtre du bébé de 20 mois de l'aviateur Charles A. Lindberg. (E.U. 1975).

Jeudi 8h30 (T.M.): **"La chamade".** Drame psychologique de A. Cavalier, avec Catherine Deneuve, Michel Picoli et Roger Van Hool. D'après un roman de Françoise Sagan. Une femme quitte la vie de luxe que lui procure son amant pour l'amour d'un garçon de condition modeste. (France 1968).

Au gré de l'actualité (R.Q.) à 21h30: La visite de Richard Nixon en Chine; les classes sociales en Chine, la révolution culturelle et l'orientation que pourrait prendre la Chine au cours des prochaines années. Avec Han Suyin. Animatrice: Andréanne Lafond.

Ciné-six (CBMT, canal 6) à minuit: **"All About Eve".** Drame psychologique de J.L. Mankiewicz, avec Bette Davis, Marilyn Monroe, Anne Baxter et George Sanders. Une vedette à son déclin se fait supplanter par une jeune fille qu'elle avait recueillie chez elle. Un bon film avec d'excellent numéros d'acteurs (E.U. 1950).

Radio

Opinion publique (CKVL) de 7h à 10h: l'augmentation du prix du gaz naturel. Invité: Gilles Barbeau.

Carnet des arts (CBF 690) à 12h20: Irène Senécal parle d'une exposition qui se tient au Musée d'art contemporain et qui met en relief la pédagogie de la créativité chez l'enfant. Serge Garant et le prochain concert de la Société de musique contemporaine du Québec.

Québec en action (CKVL) à 15h: La crise dans l'enseignement. Invité: Yvon Charbonneau, président de la C.E.Q.

Référendum 76 (CKVL-FM) à 22h: La radio étudiante des Hautes études commerciales.

Théâtre

"Mademoiselle Marguerite" de Roberto Athayde, adaptation de Michel Tremblay, avec Monique Leyrac, à l'Outremont. À Drummondville, au Théâtre de L'Équilibre, **"L'histoire du Québec en trois régimes"** de Léandre Bergeron.

Cinéma

Au cinéma Van Horne, le dernier film de Joseph Losey, **"Romantic Englishwoman"** avec Glenda Jackson et Michael Caine, une autre histoire de couple mais celle-là très "british".

Variétés

Avant-première ce soir de **Ginette Reno,** à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts. **"Aut-Chose"** à l'Évêché avec un Lucien Francoeur en grande forme Au Patriote, **"Suzanne Garceau Off Broadway"** un spectacle plein de trouvailles intéressantes. À l'Imprévu de l'Hôtel Iroquois, **"Québec Blues".**



A l'Imprévu de l'hôtel Iroquois (Place Jacques-Cartier), "Québec Blues", un jeune groupe de 4 musiciens comprenant Jacques Dubé, Gilles Trottier, Marc Lague et Jocelyn St-Amour.

PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS

RAFRAN CINÉMATOGRAPHICA et SERGIO LEONE présentent

TERENCE HILL
ROBERT CHARLEBOIS
dans
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE

POUR TOUS

Horaire: Berri 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30. Mercier Villeray Verdun: Sem.: 7.00, 9.10

Aussi: Sujet court en soirée "PORTRAIT DE FEMME" MONIQUE PROULX Un film de Robert Ménard

Aussi: Capitol à St-Jean, Rex à St-Jérôme, Paris à Valleyfield, Joliette à Joliette, Les Galeries à Granby, Maska à St-Hyacinthe, St-Eustache à St-Eustache, Boite à film à St-Césaire, Pine à Ste-Adèle, Frontenac à Québec.

BERRI — ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115
VILLERAY — ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092
MERCIER — STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Centre de traitement des phobies

3029 AVENUE CARLING, SUITE PH2, OTTAWA, ONTARIO
320 AVENUE ELM, WESTMOUNT, MONTREAL, QUEBEC

COURS SUR LA PHOBIE DE L'AVION

DURÉE: 10 semaines consécutives commençant mardi le 9 mars, 1976
HEURE: 20.00 heures à 22.00 heures
ENDROIT: Aéroport International de Dorval

Pour obtenir des formules d'inscription et de plus amples renseignements

TÉLÉPHONEZ 931-3118

En collaboration avec
NORDAIR

les productions BEAU BEC présentent



MONIQUE LEYRAC
dans
Mademoiselle Marguerite
DE ROBERT ATHAYDE
« Monologue tragi-comique pour une femme impétueuse »
ADAPTATION MICHEL TREMBLAY
MISE EN SCENE JEAN DALMAIN

26 au 28 fév. 19h 30
LIBRAIRIE DU CINEMA OUTREMONT
OUTREMONT
1248 Bernard
reserv: 277-3186

langage et communication
COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE
secondaire I et secondaire 2

COURS PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE

Par: Roland Pelchat, professeur de linguistique à l'Université du Québec à Montréal, Daniel Duprez et Michel Legris.

UNE THÉRAPEUTIQUE DE LA FAUTE D'ROTHOGRAPHE

POUR LES ADULTES:

Désireux de corriger leurs déficiences de la langue parlée et écrite, utilisant ce petit livre, comme un guide pratique à consulter, soit dans le cadre d'un cours pour adultes, soit dans leurs travaux personnels.

POUR LES PROFESSEURS:

Pour chaque difficulté, l'élève est plongé dans un "bain orthographique", où il est amené à prononcer, écrire, transformer, distinguer, rassembler, reconstruire des dizaines de mots.

Circulaires informatiques disponibles sur demande.

Prix suggéré: **$3.95**

DES ÉDITIONS QUÉBÉCOISES À LA PORTÉ DES QUÉBÉCOIS
disponibles dans toutes les bonnes librairies et publiées par:
LES ÉDITIONS FRANCE-QUÉBEC INC.
3550 est, rue Rachel,
Montréal. Tél.: 526-5951

Tournée provinciale

110,000 spectateurs ont vu Yvon Deschamps

Yvon Deschamps est infatigable! Après 90 représentations de son spectacle en trois mois au Théâtre Maisonneuve où plus de 110,000 personnes l'ont vu, il part aujourd'hui même pour une tournée qui le mènera dans une vingtaine de villes et villages du Québec.

Il y avait fête au Foyer du théâtre Maisonneuve mardi soir, et, pour souligner l'événement, sans précédent dans l'histoire du spectacle au Québec, M. Jean-Claude Delorme, président de la Régie de la Place des arts a fait signé le livre d'or du Théâtre Maisonneuve à Yvon Deschamps. Voici l'horaire de sa tournée du Québec:

26-27 février: Victoriaville, cinéma Laurier
28 février: Ste-Thérèse, CEGEP Lionel-Groulx
3-4 mars: Sorel, Théâtre Sorel
5 mars: Cowansville, Polyvalente Massey-Vanier
6-7 mars: Joliette, Auditorium du CEGEP
14 mars: St-Jovite, Auditorium de la Polyvalente
16 mars: Thetford Mines, Centre paroissial
17 mars: St-Georges de Beauce, Séminaire St-Georges
18 mars: Rivière-du-Loup, Centre culturel
19-20 mars: Rimouski, Centre civique
21 mars: Lévis, Auditorium Collège Lévis
22 mars: St-Félicien, Auditorium de la Polyvalente
23 mars: Jonquières, salle François Brassard, CEGEP
24 mars: Chicoutimi, CEGEP Auditorium Dufour
25 mars: Alma, Auditorium Alma
26-27-28 mars: Trois-Rivières, Théâtre Capitol
2 avril: Ottawa, C.N.A., Centre national des arts
3 avril: Lachute, Auditorium de la Polyvalente
6 avril: Montréal, Collège Marguerite Bourgeois
7-8 avril: Montréal, CEGEP Maisonneuve
9 avril: Granby, Théâtre Palace
10 avril: Laval, Auditorium de la Polyvalente
13 avril: Mont-Laurier, Auditorium de la Polyvalente St-Joseph
14-15 avril: Rouyn, Théâtre du Cuivre
16 avril: Val d'Or, Auditorium de la Polyvalente, le Carrefour
17 avril: à confirmer.



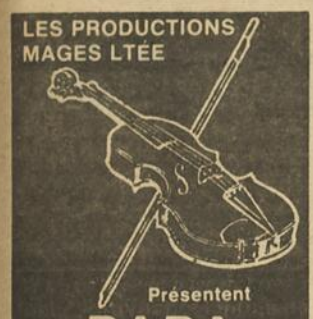
(photo Pierre Boisclair)

(suite de la page 42)

étonne, provoque. Optimiste et tendre, l'auteur a choisi le côté de celles et de CEUX qui disent oui à la vie, au grand dam de ceux qui s'accommodent de la laideur et de la "boursouilure" et ne savent prendre la vie qu'à contresens, à rebrousse-poil.

(1) Louky Berianik, *L'Euguélionne*, **roman triptyque, Les Editions La Presse, 1976, 398 pages.**

LES PRODUCTIONS MAGES LTÉE



Présentent

PAPA JOHN CREACH

et

Jean Carignan

EN

Récital Minuit

à minuit
Samedi le 28 février
AU
THÉÂTRE ST-DENIS
(Métro-Berri-Demontigny)

Billets en vente dans tous les comptoirs TRS et Phantasmagoria
$6.00
Inf.: 849-4211

PIERRE DAVID PRÉSENTE
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

Claude LELOUCH
Michèle MORGAN
Serge REGGIANI



LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES

Le chat ET LA SOURIS

PRIX JEAN LEDUC DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 1976

À L'AFFICHE: Cinéma LE DAUPHIN

10e semaine

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois.
- ROMY SCHNEIDER

18 ANS Adultes



l'important c'est d'aimer

CHEVALIER
1590 rue St-Denis 845-3222

12.10 - 2.3- - 4.45 - 7.10 - 9.35

DÈS DEMAIN POUR TOUS

On Hurle de Rire, et on a bien Raison..
— PARIS-MATCH
A Pleurer de Rire..
— MINUTE
C'est du délire, l'on Rit Partout..
— FRANCE-SOIR

PIERRE RICHARD / JANE BIRKIN



LES FILMS RENE MALO présentent une production de CHRISTIAN FECHNER

un film de CLAUDE ZIDI

LA COURSE A L'ECHALOTE

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Dernier jour: Crémazie: "Le crime de l'Orient express"
Mercier: "Un génie, 2 associés, une cloche"
Sem.: 7.30-9.30
Sam.-Dim.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30.

SOLEIL LEVANT

2860. Ste Catherine
844-6028 — 861-0657

C'EST SI BEAUTIFUL!

avec le groupe

WINTER GARDEN

Jeu. ven. sam. 21h00
Spectacle de qualité

Jessica North

chante le blues et le folk

Lun. 1er à mer. le 3 et dim.

Jam Session
Dimanche le 22

Permis de la régie

Bernard Amtmann Inc.
1529 Sherbrooke Street W.
MONTREAL, CANADA H3G 1L7
Tel. 935-2262

— PUBLICATIONS —

Amtmann, Bernard. Contributions to a Short-Title Catalogue of Canadiana. Montreal, 1971-1973. 4 v. 4 to. cloth $225.00
—Contributions to a dictionary of Canadian pseudonyms and anonymous works relating to Canada... Montreal, 1973. 8 vo. printed boards. $ 18.00
—comp. Montreal Book Auction Records, 1967-1971. Montreal, 1972. 8vo, buckram. $ 35.00
—comp. same. Volume II. 1972. Montreal, 1973, 8 vo, buckram. $ 25.00
—comp. same. Volume III. 1973-1974 Montreal, 1976. 8vo, printed boards. $ 20.00
Amtmann, Willy. Music in Canada, 1600-1800. (Montreal) Habitex Books (1975) 8vo, printed wrappers. $ 10.00
Campbell, H.C., comp. Canadian Art Auction Record, volume III, 1971... Montreal, 1973. 8vo, printed wrappers. $ 9.00
—comp. same. Volume IV, 1972... Montreal, 1973. 8 vo printed wrappers. $ 9.00
—comp. same. Volume V, 1973... Montreal, 1974. 8vo, printed wrappers. $ 9.00
—comp. same. Volume VI, 1974... Montreal, 1975 8vo, printed wrappers. $ 9.00
Lande, Lawrence M. Beethoven & Quebec. Montreal, 1966. 8vo, printed wrappers. $ 6.00
—Confederation pamphlets, a check-list... Montreal, 1967. 8vo, printed wrappers. $ 9.50
—Rare and unusual Canadiana. First supplement to the Lande Bibliography. Montreal, 1971. 4to, half cloth. $ 35.00

SOIRÉE DANSANTE
COMTÉ RIMOUSKI
Parti Québécois
prix: $1.00
AU PAVILLON DE LA RIVIERE
O.T.J. Ste-Odile
505, rue des Ecarts
Rimouski
28 février 1976
20,30 heures
Invitation spéciale aux nouveaux membres

Joyeux 2e anniversaire au journal "LE JOUR" et longue vie au journal des QUEBECOIS.

Livre étonnant aux Editions La Presse

'L'Euguélionne' gargantuesque de Louky Bersianik

par Suzanne Lamy
collaboration spéciale

L'Euguélionne: un livre féministe. Un de plus, produit par parthénogénèse à partir d'**Une chambre à soi** et du **Deuxième sexe,** comme les livres des consoeurs, Benoîte Groult, Xavière Gauthier, Annie Leclerc, Kate Millett, Hélène Cixous... Si le livre de Bersianik a beaucoup en commun avec les ouvrages des écrivains féministes, il s'en distingue par son caractère de somme, par le zèle mis en oeuvre pour tout circonscrire du Féminin.

Québécoise, Bersianik (un pseudonyme évidemment) est de la génération des femmes éduquées dans les couvents où l'on apprenait la grammaire, le grec et le latin, où les Saintes Ecritures constituaient la nourriture de base. Bersianik calque, mime, caricature, parodie, pervertit la culture qui la constitue. En proie à un appétit qui n'a d'égal que celui des humanistes avec lesquels elle partage l'ambition de tout reprendre à zéro et au pied de la lettre, elle crée un univers pléthorique, allégorique qui lui permet de dénombrer, récapituler, épiloguer, bâtir pièce à pièce. A ces humanistes du XVIe siècle auxquels l'auteur s'apparente, à ces hommes admirables et par ailleurs si enclins à la misogynie, Bersianik demande des comptes, à savoir s'ils ont réellement effectué la sortie du Moyen-Age à laquelle ils prétendaient, s'étant seulement souciés de la portion de l'humanité qui les concernait.

Soeur de Gargantua

L'Euguélionne, personnage messianique venu d'ailleurs, soeur de Gargantua, de Gulliver, de Micromégas ou du Persan, grâce à son oeil neuf et double qui lui sert de révélateur, peut littéralement tout. Même remonter à la naissance du monde. En elle, "belle mais noire", se rassemble une lignée sans pareille qui va de l'Epouse, d'Ariane, d'Antigone, de Pauline Archange à Madeleine Parent et à la Pythie des Ondes...

L'espace naturel de l'**Euguélionne:** la démesure. Le livre en trois volets compte 398 pages rassemblées en 97 chapitres autonomes, eux-mêmes subdivisés en 1,386 articles.

Celle dont l'auteur dit que "la chair est gaie" et qui a "traversé tous les livres" s'engage dans un voyage culturel et existentiel où, sous les cocasseries, le sérieux perce à coup sûr. Par le biais de l'allégorie, l'auteur refait, à partir de la Genèse, le chemin qui a assuré au mâle son pouvoir, reconstitue par une chronique de la vie courante qui part de l'enfance — ô délices — l'aliénation de la femme — longue marche des Paramécies massacrées — et dans un dernier temps intente un procès au primat du phallus et invite les femmes à la transgression.

La démesure

La démesure du texte prend son sens dans le contexte actuel, alors que les femmes en proie à un irrépressible besoin d'expression affirment, avec l'enthousiasme des néophytes, que la vie déborde, qu'elle est là, hors des cadres: multiple, incontrôlable, encore inédite. Tout en ménageant son quant-à-soi, la démesure donne à l'auteur toute liberté. Ce dont Bersianik use avec frénésie. Comme la culture, comme le langage, le corps est à réinventer. Aussi discourt-elle sur la manière dont les hommes caressent (mal) les femmes, sur le bâton de Maréchal, sur les braguettes des pantalons des femmes, sur le Protège-Fesses "en forme de bavette, de voilette, de pochette, de plastron, de scapulaire béni par le Saint-Siège, de cornette, de mouchoir, de manchette, de tricot ouatiné, de vêtement fourré, de crinoline, de vertugadin, de cache-corset..." (p. 132).

Les invraisemblances, les effets de grossissement sont légion. Par un effet d'accélération et d'affolement, les accumulations débouchent dans un monde à l'envers, où tout se mêle, cul par-dessus tête: "L'eau. Les eaux sales. Les seaux. Les mains scellées dans l'eau. Les torchons. Les lavettes. Les balais. Les brosses. Les porte-poussière. Les porte-lumières. La poussière-Eternité. Lucifer le grand Aspirateur" (p. 139). L'habitude pour les femmes d'uriner assises donne lieu à un historique de la question plutôt désopilant. Les énumérations et classifications des chapitres "Un programme poétique" et "Les coulisses de l'exploit", faites dans un souci réel d'exhaustivité, par leur excès même, atteignent à la loufoquerie. Les mots ne sont pas là pour rivaliser avec la vie ou pour la déformer, mais pour l'emporter sur elle. Bersianik s'abreuve d'ailleurs à toutes les sources: sciences humaines, biologie, linguistique, bandes dessinées, annonces publicitaires, littérature (Queneau, Claudel, Rimbaud...). Quant à la psychanalyse freudienne, c'est la bête noire, l'ennemi à abattre, Freud s'étant résolument rangé du "côté des pères" et ayant à lui seul enfanté la psychanalyse, source de tant de maux.

Le fond tragique

Comme chez Freud d'ailleurs et comme dans la société actuelle, la sexualité, l'érotisme sont à la première place. On en revient constamment au sexe, de façon permanente, obsessive. De là à s'acharner sur la suprématie du mâle, il n'y a qu'un pas toujours franchi. Sans doute cette démesure prend-elle aussi appui sur un fond tragique. Quelques chapitres comme "Le terrain de camping" sont presque insoutenables à lire. Mais Bersianik fait du rire une justification. Même quand la situation n'est pas comique, surtout quand tout est littéralement fou, existe-t-il meilleure manifestation de santé que de rire, rire, rire? Ce que fait Sylvanie Penn "pendant quatorze nuits consécutives". Merveilleux dépassement, car "tout le temps, elle cessa complètement d'être un Squonk" (p. 37).

Dans les meilleurs moments du texte, la critique des mythes et des idées reçues passe par la critique du langage, ce qui assure au texte sa singularité. Le langage qui a transmis l'erreur est faussé. Tout est faux: contenant et contenu sont contaminés, sans doute à jamais. Il faut donc s'attaquer au langage, le prendre comme référence de toutes les duperies: "Vous serez des adjectifs", dit-on aux Pédaleuses dans leur berceau. Et aux législateurs: "Vous serez des verbes. Les adjectifs sont interchangeables. Ce sont des bibelots, on les déplace à son gré, on en fait ce qu'on veut, on les supprime, on en rajoute, cela n'a pas tellement d'importance" (p. 28). Quand un mot ferait l'affaire, Bersianik en met dix, elle se répète, en remet, s'amuse: "Comme un bonze impavide le Caillou de Barbarie fait ses petits sans dérougir, sans dérouiller, sans dérailler, sans coup férir, sans déroidir, sans déroger, sans dérider, sans éblouir, sans ébahir, sans diminuer, sans se trahir" (p. 48). Fragments d'épopée, contes, inventaires, rimettes, chansons, exhortations, litanies, propos fort sensés, recensements hallucinatoires, coexistent dans ce texte composite dont l'écriture généralement allégorique, tour à tour parodique, parabolique, sentencieuse jusqu'au dogmatisme, reste très parente de celle des écrits tournés en dérision.

Dans les noms des personnages, le mot exprime l'être: l'Euguélionne, Daltanu, Exil, Alysse-Opéhi-Revenue-des-Merveilles, Ancyl, Alfred Oméga, Pékisse... Aucun jeu sur les mots n'est refusé, ni le calembour, ni l'exploitation du son qui suscite le mot suivant ou fait jaillir une poussière de suggestions: Emasculée Conception, Maculée Conception, voir PéDéGéantes... Puisque les dés sont pipés et les cartes brouillées, toutes les facéties, toutes les jongleries sont justifiées. Comme il en est pour les corps, les mots sont aimés et caressés pour eux-mêmes, pour leur matière qui se prête à tout: "Parfois, les mots étaient larges comme de grands papillons de nuit, parfois aussi — cela c'était quand ils entraient tout triomphants dans le titre — ils étaient beaux et surprenants comme de vrais oiseaux bleus" (p. 209).

Il est possible que le raisonnement par l'absurde largement exploité, l'acharnement mis à légitimer l'idée qui tient tant à coeur, la reprise constante de l'allégorie, les allusions trop transparentes, soient sentis comme des longueurs ou des faiblesses. Une telle surabondance peut épuiser.

Mais à lui seul l'éloge des "trous", — véritable orgie de mots — qui, en épilogue, couvre plus de sept pages, témoigne d'un désir forcené d'emprise sur la vie. A l'interrogation d'une telle envergure, à une conscience si déchirée et si tourmentée de revendications, l'excès qui imprègne l'ensemble du texte, trouve de façon naturelle, son homologue: Par le féminisme, c'est la société entière qui est en cause. Curieux, foisonnant, le texte

(suite à la page 41)

COUPON D'ABONNEMENT

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

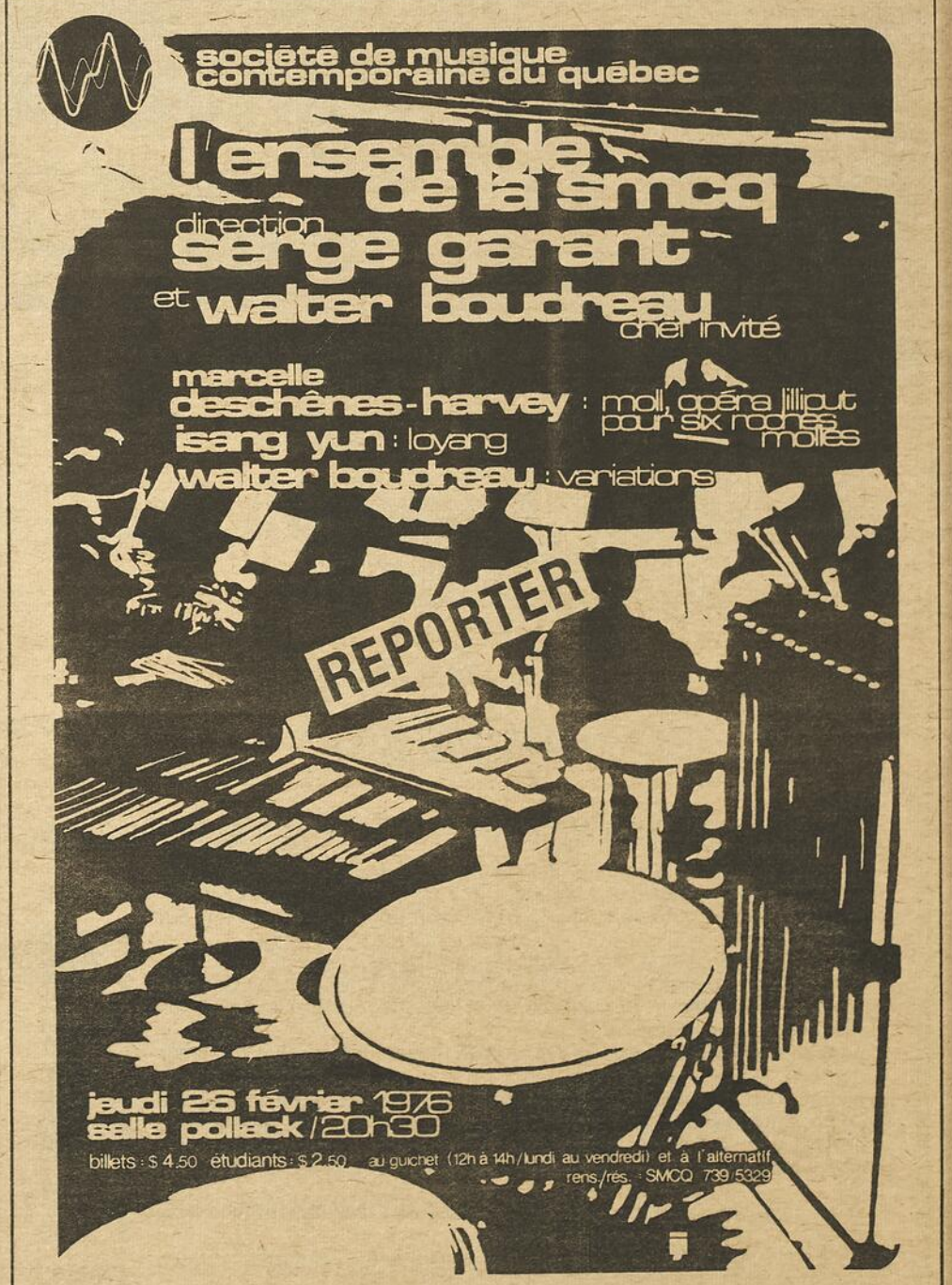
Nouvel abonnement ☐
Renouvellement ☐

$18 pour 3 mois
$32 pour 6 mois
$60 pour 12 mois
Edition du samedi seulement
$15 pour 12 mois

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ code postal _____

Aucun abonnement n'est remboursable

Le JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961



Grève du baseball

Aucun progrès

Camps d'entraînement ou non, saison régulière ou non, baseball ou non?

Tout dépend quel côté de la ligne vous occupez et comment vous interprétez la question légale compliquée qui est la pierre d'achoppement dans les négociations entre les propriétaires et les joueurs du baseball majeur.

Les proprios et joueurs tentent d'en venir à une entente sur un nouveau contrat de travail. Les contrats individuels pour 1976 sont déjà en vigueur, donnant aux joueurs le droit de devenir agents libres un an après l'expiration de leur contrat individuel.

Cette interprétation a été secondée en cour fédérale, mais les proprios sont allés devant la cour d'appel qui étudie présentement la question.

Tandis que les joueurs prétendent que les contrats individuels tiennent sans égard à un nouveau contrat de travail, les propriétaires maintiennent que le nouveau contrat de travail doit avoir priorité sur tout contrat individuel antérieur.

Cette situation domine tout présentement, sans égard aux négociations qui se poursuivent et aux décisions futures.

Déjà, la période des camps a été retardée indéfiniment par les proprios qui soutiennent que la décision de l'arbitre Seitz détruirait le baseball.

La Cour Suprême avait décidé en 1944, dans le cas de J.I. Case contre le Bureau national des relations de travail, qu'un contrat de travail prévalait sur les contrats individuels. Il va sans dire que John Gaherin, négociateur des proprios, soutient qu'il s'agit d'un cas identique tandis que Marvin Miller, négociateur des joueurs, prétend le contraire.

Négociations

On n'a enregistré guère de progrès dans les négociations hier alors que les deux parties se préparaient à une autre réunion à New York vendredi.

Miller a admis clairement qu'il n'y avait eu aucun progrès lors de la réunion d'hier, opinion qu'a partagée Chub Feeney, parlant au nom du comité des relations des joueurs pour les propriétaires.

La réunion d'hier a commencé à 9h30 a.m., mais a été arrêtée cinq minutes plus tard, car Miller attendait l'arrivée de Joe Torres, des Mets, qui n'était pas arrivé à 10h. La réunion a alors repris et a pris fin à midi. Les proprios sont partis à 1h p.m. tandis que Miller restait en réunion avec 15 joueurs.

Toute la différence entre les deux parties demeure l'interprétation de la clause de réserve.

Les deux parties sont prêtes à des compromis, mais les proprios ont retardé l'entente en insistant que tout renouvellement soit rétroactif au 31 décembre, ce qui annulerait la décision de l'arbitre Seitz.

Grève

On se rappellera que la grève a éclaté au début de la saison 1972 pour des raisons différentes, mais aussi complexes que les présentes au sujet du retard de la période des camps d'entraînement.

Il s'agit présentement de la clause de réserve alors que, en 1972, il s'agissait du plan de retraite et des bénéfices de santé.

Il y a quatre ans, les joueurs demandaient une augmentation de 17 pour cent dans le plan de retraite et avantages de santé en raison des augmentations du coût de la vie. Les proprios s'en sont tenus mordicus à une augmentation globale de $400,000, ce qui a résulté, après quatre mois de négociations, en la première grève dans l'histoire du baseball.

La grève avait été autorisée le 31 mars quand les représentants des joueurs ont voté par la marge de 40-0. Les joueurs ont supporté la décision par la marge de 663-10 et, le 1er avril, quatre jours avant le début de la saison régulière, les joueurs ont fait la grève.

Les mêmes négociateurs, Gaherin et Miller, étaient alors en poste.

La grève avait duré 13 jours avant qu'on en vienne à une entente avec l'intervention des médiateurs fédéraux.

Les propriétaires avaient alors consentis à verser un montant global de $6.39 millions.

Avant la fin de la grève, on avait convenu de ne pas rejouer les 86 matches remis.

Le commisssaire Bowie Kuhn avait été très heureux de l'entente, espérant qu'une telle situation ne se répéterait plus en concluant: "Qui a gagné, personne. Les joueurs, les clubs et le baseball en ont souffert".



(Téléphoto: PA)

Pendant que joueurs et magnats du baseball sont en pleine bisbille, le lanceur Tom Seaver, des Mets de New York s'entraîne seul... avec son chien Hot Stuff.

Eh bien voici. . .

S'il est vrai que l'URSS traverse présentement une crise agricole et que les transports et la distribution des denrées alimentaires s'effectuent avec beaucoup moins d'efficacité qu'on le souhaiterait à Moscou, les délégations d'équipes soviétiques qu'on nous envoie depuis quelque temps ne semblent pas tellement souffrir de carences alimentaires... loin de là. Je ne sais pas à quoi on engraisse, mais c'est drôlement efficace.

En regardant le match qui opposait mardi soir les midgets montréalais à la jeune équipe de l'Armée rouge au Forum, je me demandais si on ne nous avait pas envoyé une formation de gros juniors B déguisés en midgets. Vérification faite, ils avaient bel et bien moins de 16 ans et souffraient à peu près tous des mêmes problèmes d'acné qui caractérisent des générations entières de Nord-Américains gavés de chips, de chocolat et de Pepsi.

Deux points toutefois les distinguaient nettement des Montréalais outre leur taille peu commune. L'équipement qu'ils utilisaient n'aurait même pas intéressé le comité des loisirs du Centre-sud de Montréal... Des patins qui étaient retenus par miracle à une vieille bottine, des culottes percées, de vieilles ceintures au lieu de solides bretelles, des gants qui avaient dû servir à toute l'équipe nationale soviétique il y a quelques générations... et j'en passe.

Le contraste avec la formation montréalaise équipée à la professionnelle par Sports-Experts et l'Association du hockey mineur du Québec était digne d'une caricature.

L'autre point, vous l'aurez deviné, tient au calibre de jeu... Inutile d'insister ad nauseam là-dessus, même les plus féroces défenseurs du hockey nord-américain sont restés bouche bée devant le brio déployé par ces jeunes midgets.

"Mais que font-ils de tout l'équipement qu'on leur offre en cadeau chaque fois qu'ils viennent ici?", demandait un des entraîneurs de l'équipe montréalaise.

"Ils le mangent, je te jure, qu'ils le mangent..." a soupiré un joueur québécois en détachant les lacets de ses Super Tacks...

•••

La nouvelle du jour: le meilleur sauteur du monde, l'Américain Dwight Stones qui vient tout juste d'améliorer son record mondial en hauteur de 7'5¾ à 7'6½ la fin de semaine dernière à San Diego, sera de la rencontre d'athlétisme Grande-Bretagne-Canada au Forum le 5 mars prochain. Même si on lui accorde déjà la médaille d'or des Jeux de Montréal cet été, il sera tout de même fort intéressant de voir à l'oeuvre Claude Ferragne lui faire la lutte, lui qui n'a jamais été vaincu au Forum. Ferragne a toujours bien sauté devant la foule montréalaise et cette confrontation même inégale pourrait s'avérer le clou de la saison d'athlétisme jusqu'ici. Vu le caractère un peu spécial de Stones, ses manies, son style (une version améliorée du Fosbury Flop) et sa taille (6'5" et il grandit toujours) l'épreuve de saut en hauteur vaudra à elle seule le prix d'entrée. On en reparlera d'ici le 5 mars...

•••

Ca vous émeut, vous, la grève au baseball? Si oui, ne vous inquiétez pas, s'il y a quelqu'un qui y perdra, ce ne sera pas l'Association des joueurs ni celle des propriétaires. Ce sera vous. Comme ça, vous êtes fixé.

par
Jean-Marc Desjardins

La succession de Campbell

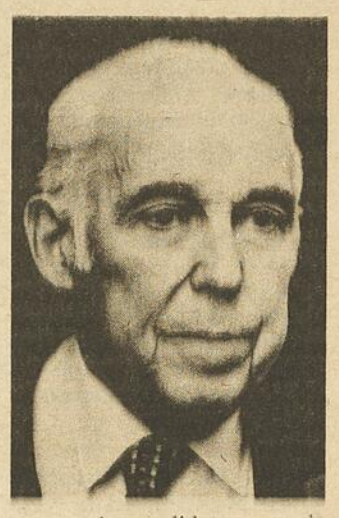
Des "vieux de la vieille" et un candidat "surprise"

(PC) – Les gouverneurs de la LNH se réuniront à New York vendredi et un des principaux sujets à l'agenda sera la poursuite par comité de sélection de sa recherche d'un candidat à la succession du président Campbell.

Campbell, à sa 30e année à la présidence à 72 ans, a déclaré hier que le bureau de direction avait espéré, lors de la réunion des étoiles à Philadelphie, de faire les changements nécessaires à la constitution du circuit afin de permettre au président de céder son poste de président et d'instaurer le poste de président du bureau de direction.

Immédiatement à la suite de l'annonce du retrait éventuel du président, on a mis de l'avant un grand nombre de noms, surtout dans la presse, comme successeurs possibles.

En fait, il n'y a pas



autant de candidatures mais un candidat-surprise serait au nombre des autres vendredi.

Un inconnu

Campbell admet qu'il s'agit d'un candidat "de valeur" même s'il ne le connaissait pas auparavant, mais il ne s'agirait pas d'un homme présentement "dans le hockey". Il a refusé de révéler son nom.

Toutefois, le fait que Campbell n'ait jamais entendu parler de lui, signifie qu'il n'a pas de liaison au niveau du hockey mineur ou majeur.

Jusqu'à maintenant, des noms comme ceux de Jim Cullen, des Blues de St-Louis, Bob Sedgewik, des Maple Leaf de Toronto, et le directeur à l'exécutif de la LNH, Brian O'Neill, ont été mentionnés comme candidats au poste qui devra être comblé à l'assemblée de juin à Montréal.

Les membres du comité de sélection sont Campbell et quatre présidents de clubs – Bruce Norris, du Détroit, Bill Jennings, des Rangers, Roy Boe, des Islanders, et Jacques Courtois, du Canadien.

"Nous établirons surtout les tâches spécifiques du poste, sans donner d'importance aux candidats", a dit Campbell.

Politique claire

"La ligne suit une politique qui indique clairement le statu quo, a ajouté Campbell, ce qui ne veut pas dire qu'elle sera une condition de l'engagement".

Apparemment, il faudra décider si le comité de cinq membres sera le seul responsable de la décision finale.

"Je crois qu'on s'en tiendra à la première décision, mais on pourrait bien imposer des noms aux gouverneurs comme autres choix.

"Personnellement, je ne crois pas à cette méthode, qui serait dangereuse. Je crois que le comité choisi est assez compétent pour prendre une décision".

Campbell est le premier à admettre qu'il est difficile d'obtenir l'unanimité chez 18 personnes, "mais c'est peut-être la raison expliquant la solidité de la ligue à la base".

En somme, selon Campbell, les décisions de la ligue n'ont jamais été prises par un petit groupe.

"Il se peut que la formule actuelle ne soit pas assez flexible, surtout à la suite des problèmes créés depuis quatre ans. On découvrira rapidement si tous les gouverneurs veulent continuer de prendre toutes les décisions. Dans un tel cas, le progrès sera lent", a conclu Campbell.

Ken Read dispose du Chicoutimien Blackburn

BROMONT (PC) – Deux skieurs de Calgary, Alberta, ont raflé des victoires et des médailles d'or hier dans le championnat Shell de ski alpin, dans la spécialité du slalom parallèle, à Bromont.

Vanita Haining, chez les filles, et Ken Read, chez les hommes, ont enlevé l'or en capturant les grands honneurs des compétitions en parallèle disputées sur un parcours serré de 25 portes et rapide à souhait.

Haining a éliminé en finale Kathy Kreiner, médaillée d'or du Canada à Innsbruck, tandis que Read a disposé du Chicoutimien Yvon Blackburn par la marge de 0.969 secondes. Haining avait inscrit une marge de 0.913 secondes aux dépens de celle qui, mardi, avait remporté la victoire dans le slalom géant.

Les membres masculins et féminins des équipes nationales du pays s'en sont donné à coeur joie sur les pentes de Bromont dans l'épreuve du ski parallèle. Pour eux, après deux jours chargés d'une tension particulière en raison de leurs efforts pour récolter des points F.I.S. en slalom et géant, la compétition parallèle revêtait un certain caractère de festival puisqu'aucun point international n'était alloué.

Betsy Clifford, chez les filles, et Dave Irwin, chez les hommes, étaient les grands absents de la dernière journée des championnats canadiens.

Dans la demi-finale hommes, Ken Read a éliminé Jim Hunter, le "roi des pentes de Bromont" au cours de ce meeting, par la marge de 0.946 secondes. La jeune Michèle Martin, de Laval, a démontré beaucoup de fougue dans ce parallèle mais c'est Kathy Kreiner qui s'est chargée de l'éliminer en demi-finale, triomphant par 6.790 secondes.

les capeulos

par Jean-marc Desjardins

Les joueurs des Fighting Saints du Minnesota, de l'Association mondiale de hockey, ont accepté hier de jouer sans avoir été payés pour le mois de février. Wayne Belisle, président des Saints, a tenu une réunion de deux heures hier après-midi afin de persuader les joueurs d'accepter ce qu'il appelle une "solution unique" qui sauverait la concession de la faillite. Il s'est refusé à révéler en quoi consistait cette solution, mais il n'est pas impossible que les joueurs soient dorénavant payés au pourcentage des recettes des guichets. Quelques joueurs dont Mike Walton, ex-Bruins de Boston, et le gardien Wayne Garrett n'ont toutefois guère prisé l'odeur de banqueroute qui plane à St-Paul-Minneapolis et ont plié bagages en refusant d'endosser l'uniforme sans être payés... A force de banqueroutes et de faillites, peut-être en arriverons-nous à établir sur ce continent un circuit de véritable hockey majeur...

Quelques nouvelles internationales de ski: Marianne Jaeger qui n'avait pas été sélectionnée sur l'équipe olympique de son pays, a remporté hier le titre de championne de Suisse en slalom spécial devant Hanni Wenzel et les favorites Lise-Marie Morerod, Marie-Thérèse Nadig et Bernardette Zurbriggen.

Pendant ce temps, aux championnats de France, Danièle Debernard a remporté le slalom géant féminin devant Jaqueline Rouvier et Patricia Emonet. Enfin, pour clôturer sa carrière, Wiltrud Drexel a gagné la descente des championnats d'Autriche de ski alpin. Du même coup elle a devancé la médaillée d'argent des Jeux d'Innsbruck, Brigitte Totschnig.

Pour la première fois dans l'histoire de la navigation à voile, une femme va effectuer le tour du monde en solitaire. Il s'agit d'une Polonaise, Mme Krystyna Chojnowska-Liskiewicz (cette manie qu'ont certaines femmes de coller leur nom de famille à celui de leur époux...) et elle est âgée de 40 ans. Son itinéraire s'établit comme suit: Iles Canaries, les Antilles, canal de Panama, Iles du Pacifique et détroit de Torres. Mme Alphabet est capitaine de marine...

Avant que les pages de sports ne se transforment en pages de bourse, là où on devrait trouver la majorité des nouvelles sportives ces temps-ci, sachez que les Scouts de Kansas City éprouvent de sérieux proglèmes financiers et que certains membres de l'administration des Kings de Kansas City (basket-ball) songent à acquérir la concession de la Ligue nationale de hockey...

Les skieurs de fond unijambistes canadiens sont les meilleurs du monde et l'ont prouvé hier en Suède lorsque Brent Munroe de Winnipeg et Lorna Manzer de Calgary ont chacun remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver pour handicappés physiques. Les deux skieurs ont parcouru la distance de cinq kilomètres en 38 minutes 59 secondes et 49 minutes 40 secondes respectivement et ce sur une seule jambe... Il doit y avoir une leçon cachée quelque part là dedans...

w.h.perron

Bravo!
deux ans
c'est beau!

CONFÉRENCE MULTICULTURELLE
DE M. ANDRÉ DIRLIK
Le 26 février 1976
À 20 Heures
Association Libanaise - Syrienne Canadienne du Québec 40 est, Jean Talon.
Il y aura des diapositives - musique Orientale - café et patisseries.
L'entrée est gratuite.

BONNE FÊTE
AU JOUR
1430 boul. ST-MARTIN, Chomedey, Laval, P.Q.
Boul. St-Martin Auto
Sortie 6e autoroute Des Laurentides une minute à l'est du centre d'achats Laval.
667-4960

ELECTROHOME T.V.
couleur.
Tous les modèles en stock.
Meilleurs prix en ville.
Livraison immédiate.
Service à domicile
1 an inclus plus garantie 2 ans sur tube écran plus 4 ans garantie partielle sur tube écran!
Nous attendons vos appels ou votre visite.
MAISON BEAUDET
8723 10ème (St-Michel) Montréal,
729-5217

Au Forum le 5 mars

Ferragne et Forget contre...Stones

MONTREAL – Le sauteur en hauteur Dwight Stones, qui a amélioré deux fois son record du monde en salle le week-end dernier aux Etats-Unis, participera au match du Forum le 5 mars à titre d'invité spécial de la compétition Grande-Bretagne/Canada.

Stones offrira ainsi au Montréalais Claude Ferragne le plus grand défi de sa carrière, puisque Claude n'a jamais été vaincu dans les matches du Forum. Et, à Toronto, le 13 février, les deux sauteurs avaient réussi la même performance, 7'3", mais Stones avait triomphé sur la base d'un nombre moindre d'essais.

Le 20 février, Stones a porté son record mondial de 7'5¾" à 7'6¼", puis le lendemain à San Diego, à 7'6½", égalant ainsi son propre record mondial à l'extérieur, qui remonte à 1973. De tous les candidats à un titre olympique, Stones est sans doute celui que l'on considère à travers le monde comme le choix le plus sûr.

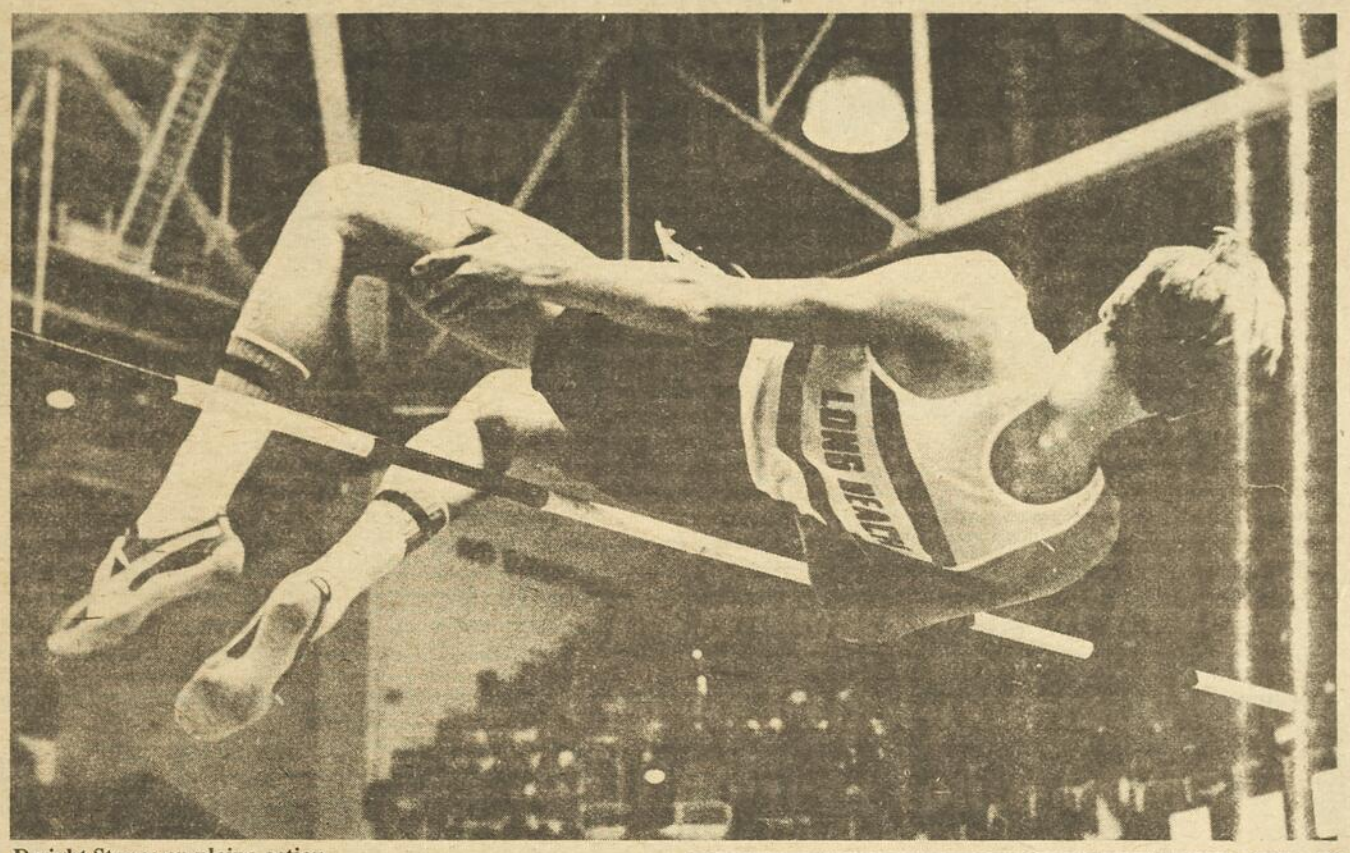
Dans un scrutin organisé en décembre par le magazine Track and Field News, 27 experts internationaux sur 28 l'ont désigné comme vainqueur probable aux Jeux de Montréal. Pas étonnant quand on jette un coup d'oeil à la fiche phénoménale de ce sauteur de 22 ans, meilleur spécialiste de l'histoire du saut en hauteur.

Médaille de bronze à Munich, Stones a porté le record mondial à 7'6½" (2.30 mètres) en 1973. En 1974, il a réussi huit sauts à 7'4" ou plus, en 1975, quatre sauts à 7'5" ou plus, à l'exclusion des compétitions en salle, où il règne en maître. C'est d'ailleurs l'an dernier qu'il a amélioré à cinq reprises le record en salle, avec cinq bonds à 7'5" ou plus.

Membre du club Pacific Coast, Stones, à qui l'on reproche souvent ses attitudes fantasques et arrogantes, songe évidemment aux prochains Jeux olympiques, mais il a aussi en tête deux autres objectifs qui démontrent bien son caractère un peu spécial: battre dix fois le record du monde en cours de carrière, atteindre un jour 7'10¾".

Il croit être en mesure d'y arriver à l'âge de 26 ans, confiant d'ailleurs qu'il grandira encore un peu. Stones mesure déjà 6'5" et dit avoir gagné encore un demi-pouce au cours des derniers six mois.

Stones sera donc au rendez-vous du Forum le 5 mars prochain, contre Claude Ferragne et aussi contre Robert Forget, qui pourrait causer une surprise. A moins que la surprise ne soit un nouveau record mondial absolu dans les 7'7", ce que seul Stones peut réaliser à l'heure actuelle.



Dwight Stones en pleine action.

Des absents

LONDRES (AFP) – L'équipe d'athlétisme de Grande-Bretagne, qui doit recontrer le Canada dans un match en salle le cinq mars à Montréal, a été sérieusement affaiblie.

En plus de Geoff Capes, médaille d'or des championnats d'Europe pour le lancement du poids qui a annoncé mardi qu'il se reposait à cause de blessure, plusieurs autres vedettes ont déclaré forfait hier.

Le Gallois Berwyn Price, médaille d'argent du 60m haies dimanche dernier à Munich, ne peut s'absenter de son travail et deux anciennes championnes d'Europe en salle, le sprinteuse Andrea Lynch, qui n'a pu courir à Munich à cause d'une grippe, et Verona Elder (400m) se sont également retirées.

Phil Lewis (800m) qui a été blessé à Munich, et Chris Monk (relais sprint) seront aussi absents de Montréal.



salon nautique 76

- Des centaines de bateaux
- Des milliers d'accessoires
- Centre d'information nautique
- Centre de la voile olympique
- Fédérations nautiques québécoises
- Garderie d'enfants des aliments FBI Ltée.

27 FEV. — 7 MAR.
PLACE BONAVENTURE
Tous les jours: 12:00 à 22h30
Ven., 27 fév. 17h à 22h30
Dim., 7 mars: 12h à 21h
Adultes $2.50 — Enfants $1.00



UN VÉHICULE NEUF
POUR VOTRE PROCHAIN SÉJOUR EN EUROPE
Avec le plan "AUTO VACANCES"
SIMCA-CHRYSLER



Classé la meilleure voiture de l'année.
UN FORFAIT TOUT COMPRIS. (de 21 jours à 6 mois)
Kilométrage illimité - Assurance tous risques
Assurance passagers - Pas de taxe à payer.
Moins cher et plus pratique qu'une location
Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages en demandant le catalogue
AIR FRANCE - EUROP AUTO
ou à EUROP AUTO Distributeur exclusive SIMCA-CRYSLER
5193 Côte-des-Neiges - Montréal, Tél: 735-3083
No de permis 50493

LONGUE VIE AU JOUR
AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE
Vente et service
5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320
Le concessionnaire Peugot le plus courtois sur la Rive-Sud.
Les Montréalais sont les bienvenus également
La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!
PEUGEOT

Opération rencontre Portugaise Québé ois
Dimanche: 29 février 1976
Heure: 20 heures
ENDROIT: 3535 Avenue du Parc (près Sherbrooke)
Au programme il y aura danse folklorique portugaise vec groupe folklorique portugais de Montréal. Le chanteur québé ois St fan Boisjoli. Goûté typique — danse jusqu'à 23 heures.
L'Entrée est gratuite.

ALIGNEMENT
B.M. Inc.
BALANCEMENT
AUTOS CAMIONS
FREINS SUSPENSION
Pièces de suspension garanties à vie
"Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre itur
TEL.: 270-4244 7010 ST-DOMINIQUE ITL

LOUEZ OU ACHETEZ UN
Télécouleur
LIVRAISON RAPIDE Service de vendeur à domicile
expo 274-7683
de 9h a.m. à 9h p.m.

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOUR SELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836



(téléphoto PA)

Le doux et pacifique Bill Barber, des Flyers de Philadelphie, vient de "garrocher" Hartland Monahan, des Capitals de Washington, sur le filet du gardien Bernard Parent, lors de la joute de mardi soir. Indicemment, Parent, de retour après avoir manqué 60 matches, n'a pu que mener son équipe à un match nul de 5-5 contre les redoutables Capitals.

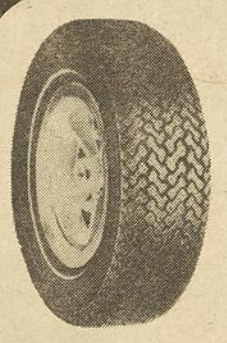


(téléphoto PA)

Ken Dryen, le gardien des Canadiens de Montréal, vient d'effectuer un arrêt devant l'ancien Canadien – maintenant membre des Blues de St.-Louis – Claude Larose, lors de la première période de la joute de mardi gagnée par le Tricolore. Guy Lapointe regarde la scène de loin en attendant le retour du lancer.

BONNE FÊTE LE JOUR

DUNLOP



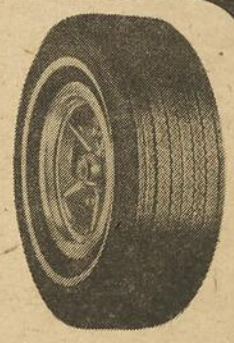
RADIAL RAYON
GR 70-15
PRIX "UNIC" $37.95 POSÉ

POUR VOITURES AMÉRICAINES:
* CHEVROLET * PONTIAC * DODGE * PLYMOUTH
* FORD * et plusieurs INTERMÉDIAIRES

CEINTURES JUMELÉES EN VERRE POLYESTER
PRIX "UNIC"

E -78 -14	$25.95	G -78 -15	$28.95
F -78 -14	$26.95	H -78 -15	$30.95
G -78 -14	$28.95	L -78 -15	$33.95
H -78 -14	$30.95		

POSÉ



EXTRA SPECIAL
UNIC QUAKER STATE

SPÉCIAL AUTOMOBILE
Une lubrification Quaker State

COMPRENANT:
- un graissage (graisse Golden Châssis de Quaker State) à l'épreuve de l'eau et l'oxidation.
- un remplissage de votre carter avec l'huile Quaker State Super Blend 10-30 valable pour toutes voitures américaines, européennes ou japonaises. (Maximum 4 pintes).
- un filtre à l'huile de marque FRAM, aussi vérification du filtreur à air, du niveau de la batterie, de la courroie de ventilation, de la valve de ventilation du carter.

$9.95

VALVOLINE
5-30 10-40



PRIX "UNIC"
$19.95 LA CAISSE DE 24

HUILE À MOTEUR

QUAKER STATE



5-30 10-30
PRIX UNIC
19.95 LA CAISSE DE 24

VEEDOL



10 -30
PRIX UNIC
$17.95
la caisse de 24

HUILE À MOTEUR



10-30
PRIX "UNIC"
7.49 LA CAISSE DE 12

centre d'auto unic

2500 STE-CATHERINE EST
(COIN IBERVILLE)
522-2212 — 522-3444

CHARGEX
master charge

8000 BOUL. PIE-IX
(NORD MÉTROPOLITAIN)
374-0891

hockey

Ligue nationale

Hier

Montréal 6, St. Louis 2
Chicago 4, Vancouver 1
Islanders 7, Minnesota 2
Philadelphie 5, Washington 5

Aujourd'hui

Californie à Rangers
Atlanta à Pittsburgh
Montréal à Kansas City
Détroit à Toronto

Aujourd'hui

Kansas City à NY Rangers
Minnesota à Philadelphie
Californie à Détroit
Chicago à Los Angeles
St-Louis à Boston
Toronto à Buffalo

Section Patrick

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phi	61	38	10	13	268	170	89
Isl	61	32	17	12	234	147	76
Atl	63	27	28	8	199	189	62
Rang	61	23	32	6	203	250	52
Section Smythe							
Chic	61	25	19	17	187	181	67
Vanc	61	25	25	11	206	206	61
S. L.	60	22	29	9	186	215	53
Min	61	17	40	4	149	228	38
K. C.	60	12	40	8	144	258	32
Section Adams							
Boston	59	38	11	10	234	168	86
Buf	61	33	18	10	252	184	76
Tor	61	26	24	11	224	213	63
Cal	61	22	32	7	194	210	51
Section Norris							
Mont	61	44	9	9	263	137	97
L. A.	62	30	25	7	204	204	67
Pitts	61	26	25	10	225	232	62
Dét	61	19	34	8	164	233	46
Wash	63	7	48	8	173	314	22

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Lafleur, Mon.	40	56	96
Mahovlich, Mon.	30	59	89
Clarke, Pha.	27	62	89
Barber, Pha.	37	50	87
Larouche, Pgh.	37	47	84
Pronovost, Pgh.	41	38	79
Sittler, Tor.	32	44	76
D. Potvin, NYI	26	50	76
Trottier, NYI	25	50	75
Perreault, Buf.	32	42	74

Association mondiale

Mardi

Calgary 3, Edmonton 3
Québec 4, Houston 1
Cincinnati 9, Toronto 6

Hier

Edmonton à Calgary
Cleveland à Winnipeg
N.-Angleterre à Cincinnati
San Diego à Minnesota

Section canadienne

Win	63	41	20	2	268	189	84
Qué	60	38	18	4	269	224	80
Cal	59	29	26	4	220	202	62
Edm	63	22	36	5	213	264	49
Tor.	59	15	39	5	242	303	35
Section est							
Cin	60	28	31	1	228	253	57
N.-A.	60	26	29	5	189	213	57
Clev	59	25	29	5	199	206	55
Ind	60	23	35	2	174	187	48
Section ouest							
Hous	59	37	22	0	236	200	74
Min	58	30	24	4	210	210	64
Phoe	59	29	24	6	219	199	64
S. D.	60	29	27	4	232	211	62

Les compteurs

	B	A	Pts
Tardif, Qué.	56	56	112
Nilsson, Wpg	34	67	101
Hull, Wpg	37	57	94
Hedberg, Wpg	45	45	90
Bernier, Qué.	29	60	89
Cloutier, Qué.	46	39	85
Ftorek, Pho	29	53	82
Bordeleau, Qué.	27	52	79
Lacroix, SD	21	58	79
Lawson, Cal.	36	38	74
Ullman, Edm.	27	47	74

L.J.M.Q.

Mardi

Sorel 5, Trois-Rivières 3

Aujourd'hui

Sorel à Cornwall

CLASSEMENT

Ouest

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
x-Sher.	44	11	6	434	239	94
Corn.	31	21	9	307	239	71
Mtl.	29	24	7	279	239	65
Hull	25	32	6	269	287	56
Lav.	21	35	6	265	307	48
Est						
Qué.	32	21	7	276	246	71
T.-R.	31	26	5	326	302	67
Chi.	25	25	10	294	309	60
Sor.	23	28	10	263	316	56
Shaw.	9	47	4	228	456	22

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Sylvain, Chi.	71	69	134
Richard, T.-Riv.	58	76	134
Peter, Sher.	65	68	133
Glen, Hull	53	70	123
Bossy, Lav.	65	51	115
Brassard, Corn.	56	55	111
Simpson, Sher.	48	63	111
Dupont, Mtl.	57	53	110
Richard, T.-Riv.	48	58	106
Leblanc, Sher.	47	59	106
DeBlois, Sor.	53	46	99
Vaufour, Lav.	40	54	94
Turcotte, Qué.	44	47	91



L'art de la "virilité" tel que pratiqué par l'ailier droit Rick Blight, des Canuks, qui applique un coup de coude en pleine figure du défenseur Robert Murray, des Black Hawks.

(Téléphoto: PC)

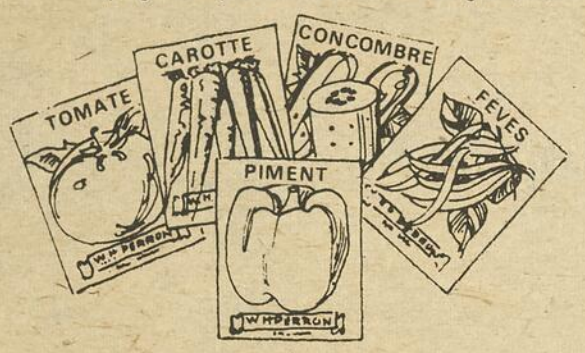
w.h. perron

Le plus important centre de jardinage de Montréal et de la région

Commencez dès maintenant vos plantations printanières À L'INTÉRIEUR

Si vous effectuez dès maintenant la plantation de vos semences, vous pourrez les repiquer directement à l'extérieur dès le retour des beaux jours. Alors que tous les prix sont à la hausse, vous réalisez d'importantes économies en cultivant vos propres légumes. Et vous ferez encore d'autres épargnes en plantant vous-mêmes les graines de fleurs.





Vaste choix de semences de légumes

Asperges, artichauts, haricots, betteraves, brocolis, choux de Bruxelles, carottes, cardons, céleris, bettes, choux, choux-fleurs, maïs, cresson, concombres, endives, aubergines, poireaux, laitues, melons, panais, persil, citrouilles, radis, épinards, tomates, navets, etc., etc.



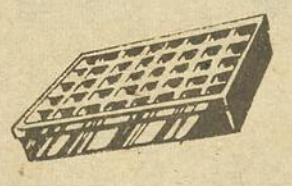
Les pots de tourbe se transplantent directement dans le jardin ou dans un grand plateau ou un pot de plastique. Vos fleurs et vos légumes pousseront mieux et plus rapidement dans les pots de tourbe car ils conservent mieux l'humidité et la mousse contient des éléments nutritifs absorbés par la plante. Ne retirez pas du pot pour la transplantation. Le pot se désagrège rapidement dans la terre et la plante s'enracine rapidement. Tailles convenant à divers genres de plantes.

	Par 25	Par 100
1¾" carré	$1.09	$3.49
2¼" rond	$1.19	$3.59
2¼" carré	$1.39	$4.39
3" rond	$1.89	$5.99
3" carré	$2.49	$7.99
4" rond	$2.79	$8.99



MERRIGRO

Serre miniature, assure les conditions idéales pour une croissance rapide de toutes les semences et boutures — convient pour les plantes les plus délicates. Une seule serre "Merrigro" vous assure des centaines de fleurs et de légumes à repiquer. Vous pouvez l'installer devant une fenêtre. Fabrication en vinyle rigide. **6.98**



CAISSETTES
POUR PLANTATIONS PROFESSIONNELLES

Quel plaisir de voir lever vos propres plantations. La caissette contient 55 pots de tourbe, l'idéal pour la formation de racines. Vous dépoterez très facilement sans briser les racines ou déplacer le sol. **2.49**

PÉTUNIAS

Cet été, votre parterre sera resplendissant, des myriades de formes, de tailles et une gamme de coloris, voilà ce que vous offre le pétunia, roi des plates-bandes fleuries. W.H. Perron vous suggère de planter des massifs de pétunias qui formeront des taches colorées dans les bordures et s'épanouiront gracieusement dans vos corbeilles et vos boîtes à fleurs.



Pensez également aux asters, reines-marguerites, agératums, alysses, amaranthes, cloches d'Irlande, bégonias, calcéolaires, calendulas, campanules, Ibéris Thlaspi, oeillets, centaurées, chrysanthèmes, cinéraires, coleus, cosmos, delphiniums, myosotis, gloxinias, roses-trémières, oeillets d'Inde, belles de jour, capucines, pensées, phlox, primevères, sauges, etc., etc.

REDI-EARTH

Terreau léger, excellent pour toutes vos plantations. Mélange léger à base de vermiculite de mousse de tourbe qui remplace la terre ordinaire pour vos plantations. Ne contient pas de mauvaises herbes et ne demande pas de stérilisation. Parfait également pour mélanger à la terre du jardin. Vous l'emploierez avec profit pour vos plates-bandes, serres ou pour les semis.



Sac 4 pintes **95¢**
Sac ½ minot **2.95**
Sac de 3 pi. cubes **8.95**

Notre personnel qualifié et courtois sera heureux de vous aider à résoudre tous vos problèmes de jardinage

w.h. perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(½ mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610

Vaste terrain de stationnement

CHARGEX

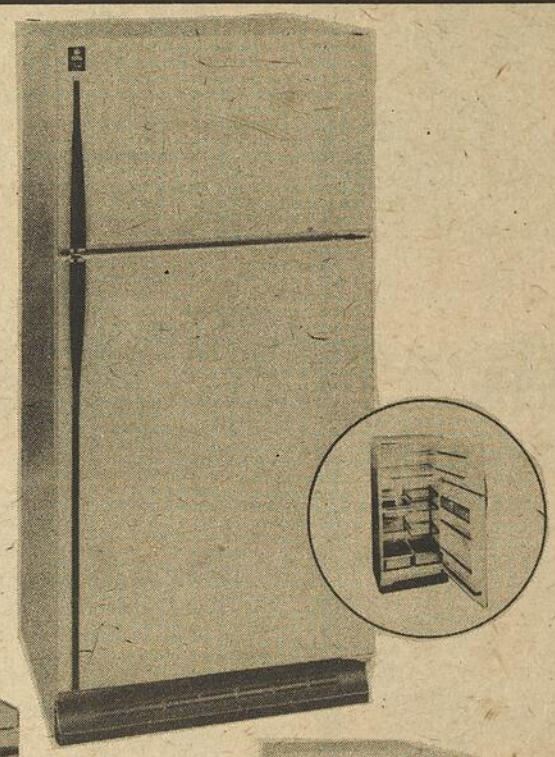
Ouvert: du lundi au samedi de 8 h 30 a.m. à 5 h p.m.

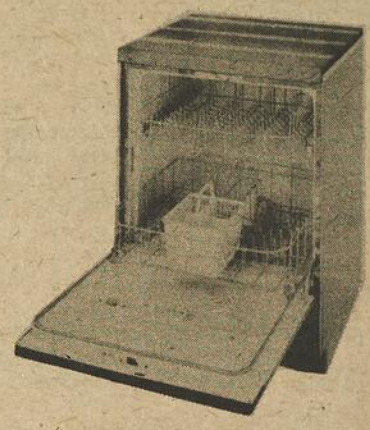
La Meublerie Marcel Gingras,
Les Professionnels du meuble

prestige

appareils de cuisine

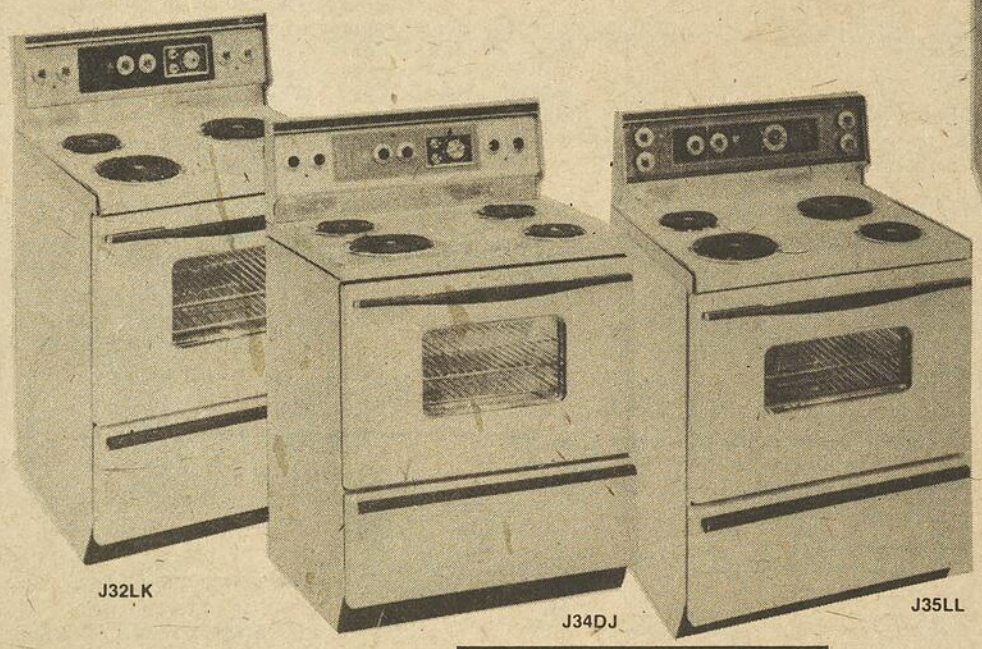
Réfrigérateur sans givre de 17 pi. cu.
Élegance 850 L17JLL
Capacités du congélateur: 4.7 pi. cu. et 165 lb • Garde-viande en porte-à-faux • Légumiers jumeaux • Tablettes en verre résistant sur les tiroirs • 4 demi-tablettes en porte-à-faux ajustables • 2 oeufriers amovibles • 3 tablettes fixes • Conditionneur de beurre • Compartiment à fromage • Tablette pleine largeur dans le congélateur • Longue poignée simili-noyer • Roulettes • Appareil à glaçons facultatif • Ice 'N Easy • Couleurs: jaune moisson, avocat ou blanc • Dimensions: H. 65"; L. 30-1/2"; P. 29-1/8".





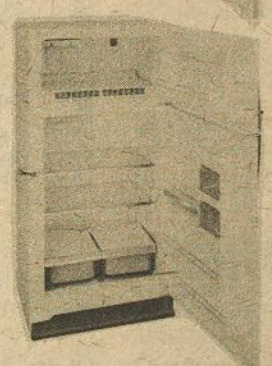
Lave-vaisselle convertible
Élégance SC745
5 cycles de lavage: "super-récurage", "normal", "rinçage/lavage en suspens", "lavage hygiénique" (facultatif) et "chauffe-assiette" • Doseurs jumeaux de détersif • Broyeur d'aliments mous • Doseur d'agent de rinçage • Voyants pour la progression du cycle • Deux porte-vaisselle complètement extensibles • Commandes à bouton-poussoir • Dessus en bois • Couleurs: jaune moisson, avocat ou blanc • Dimensions: H. 36"; L. 29-5/8"; P. 25-1/2".

Disponible en version encastré. SD745.





Réfrigérateur sans givre de 15 pi. cu.
Élégance 700 L15JLL
Capacités du congélateur: 3.7 pi. cu. et 131 lb • Garde-viande en porte-à-faux • Légumiers jumeaux • Tablettes en verre résistant sur les tiroirs • 4 demi-tablettes en porte-à-faux ajustables • 3 tablettes fixes dans porte • Conditionneur de beurre • 2 oeufriers amovibles • Tablette pleine largeur dans le congélateur • Longue poignée simili-noyer • Roulettes • Couleurs: jaune moisson, avocat ou blanc • Dimensions: H. 59"; L. 30-1/2"; P. 29-1/8".



Réfrigérateur sans givre de 13 pi. cu.
Élégance L13JDK
Capacités du congélateur: 2.9 pi. cu. et 100 lb • Légumiers jumeaux • Tablettes en plastique sur les légumiers jumeaux • Compartiment à beurre • Compartiment à fromage • 2 oeufriers amovibles • Support et 2 cabarets à glaçons en plastique • Courte poignée simili-noyer • Couleurs: jaune moisson, avocat ou blanc • Dimensions: H. 62"; L. 30-1/2"; P. 29-1/8".



Réfrigérateur sans givre de 13 pi. cu.
Élégance L13JLK
Capacités du congélateur: 2.9 pi. cu. et 100 lb • Garde-viande intégral • Légumiers jumeaux • Tablettes en plastique sur les tiroirs • 3 tablettes pleine largeur en porte-à-faux ajustables • Conditionneur de beurre • Compartiment à fromage • 3 tablettes fixes • Bac à oeufs • Support et 2 cabarets à glaçons • Bac à glaçons • Longue poignée simili-noyer • Couleurs: jaune moisson, avocat ou blanc • Dimensions: H. 62"; L. 30-1/2"; P. 29-1/8".

Cuisinière de 30" ÉLÉGANCE

	ÉLÉGANCE J32LK	ÉLÉGANCE 700 J34DJ	ÉLÉGANCE 850 J35LL	ÉLÉGANCE J32DK
TABLEAU DES COMMANDES:				
Tableau en verre		•	•	
Arrière du tableau: satiné et brossé		•	•	
Tube fluorescent	•	•	•	
Minuterie automatique, horloge et chronomètre	•	•	•	•
Cadran noir	•	•	•	•
Commutateur à chaleur infinie	•	•	•	•
Prises de courant: normale (N), minutée (T)	1-N 1-T			1-N
DESSUS DE CUISSON:				
Éléments Calrod: 2-8" et 2-6"	•	•	•	1-8" 3-6"
Éléments débranchables	•	•	•	
FOUR:				
Four auto-nettoyant PYROLITIQUE			•	
Provision pour rôtisserie	•	•	•	•
Lèchefrite en porcelaine avec gril	•	•	•	•
Lampe enchâssée dans le four	•	•	•	•
Joint de fibre de verre autour de la porte			•	
Fenêtre	•	•	•	•
Poignée simili-noyer, exclusive à CGE	•	•	•	•
COULEURS:				
Jaune Or, Avocat, Blanc	•	•	•	•
DIMENSIONS: L x P x H	30" x 27" x 47"			

POUR COMPLÉTER UN ENSEMBLE DE MÉNAGE RIEN COMME L'ÉLÉGANCE DE GÉNÉRAL ELECTRIC

EXCLUSIF À PRESTIGE

37 boul. des Laurentides
(Pont-Viau) Laval

667-1112

REÇU LE
17 MARS 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC